



La production audiovisuelle aidée en 2025

mai 2026



Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction de l'audiovisuel et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction de l'audiovisuel
291 boulevard Raspail, 75 675 Paris Cedex 14
Tél : 01.44.34.38.26
despro@cnc.fr
www.cnc.fr

Sommaire

Méthodologie	5
Synthèse.....	7
Les chiffres-clés de 2025	10
I. Le financement par le CNC.....	12
A. Des aides à l'écriture et au développement réformées en 2024 et couvrant désormais le documentaire.....	12
B. Légère baisse des aides à la préparation et à la production.....	14
C. 3,0 M€ d'aides à la production de vidéomusiques avant réalisation	18
II. La fiction	19
A. Des commandes et des investissements dans la fiction aidée à leur deuxième plus haut niveau historique	19
B. Un léger repli des investissements par rapport au record de 2024, dû aux financements étrangers	20
C. France Télévisions et le groupe TF1 renforcent leur position de premiers financeurs de la fiction en 2025	24
D. Les feuilletons, premier genre de fiction en volume horaire	27
E. La moitié des heures avec un coût horaire compris entre 450 K€ et 900 K€.....	31
F. Une baisse plus conséquente des dépenses de tournage.....	33
G. La localisation des tournages : plus 90 % des jours de tournage en France	34
III. L'animation	36
A. Un volume horaire d'animation aidé qui repasse sous le seuil des 300 heures en 2025....	36
B. Une part des financements étrangers dans l'animation au plus bas niveau historique.....	37
C. France Télévisions représente plus de la moitié du financement de l'animation	39
D. Les programmes destinés aux enfants dominent la production audiovisuelle d'animation .	40
E. Les séries de 11 à 15 minutes représentent la moitié des programmes aidés par le CNC.	42
F. Plus d'un quart des programmes d'animation avec un coût horaire supérieur ou égal à 1 M€	43
G. Une part des dépenses en France qui se maintient au-dessus de 80 %	44

IV. Le documentaire.....	46
A. Un volume de production au plus bas depuis 1998 pour le documentaire de création	46
B. L'apport horaire des diffuseurs et du CNC se maintient à un haut niveau	47
C. 3/4 des apports diffuseurs provenant des groupes audiovisuels publics, au plus haut niveau depuis 2007	49
D. ¾ des heures de documentaires de création aidés sont des unitaires	55
E. Pour la deuxième année consécutive, une majorité de documentaires avec un coût horaire supérieur ou égal à 200 K€	57
F. Une part des rémunérations qui dépasse pour la première fois 60 % des dépenses totales	58
V. L'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant	60
A. Un volume de commandes et d'investissements en recul	60
B. Un taux de couverture des diffuseurs au plus haut niveau historique	60
C. France Télévisions, premier financeur avec plus de la moitié des apports diffuseurs	62
D. Baisse des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant à 100 K€ ou plus par heure....	64
E. Les moyens techniques et laboratoires, premier poste de dépenses du spectacle vivant, devant le personnel	65
VI. Le magazine d'intérêt culturel.....	67
A. 319 heures de magazines d'intérêt culturel aidées en 2025, plus haut niveau depuis 2018	67
B. Une contribution des diffuseurs en hausse	68
C. Près de 3/4 des apports diffuseurs provenant de France Télévisions	69
D. 1/4 des heures de magazines d'intérêt culturel ont un coût horaire supérieur à 100 K€, en hausse sur un an.....	70
VII. Les diffuseurs.....	72
A. Le documentaire, 1 ^{er} genre en volume pour les groupes audiovisuels publics et seul genre investi par CMA CMG et Mediawan Thematics.....	72
B. Un diffuseur par programme reste la norme, moins pour les programmes des SMAD étrangers	74

Méthodologie

Les résultats relatifs à la production audiovisuelle concernent les œuvres qui ont obtenu un premier soutien financier du CNC au cours de l'année étudiée. En raison de l'effet calendaire, ils ne reflètent pas totalement l'ensemble des productions réalisées pour les diffuseurs chaque année. En effet, le dépôt des dossiers relevant des producteurs délégués et devant, au maximum, intervenir un mois avant la fin du tournage, les statistiques présentées dans ce bilan regroupent des œuvres à différents stades de production. Certains dossiers sont déposés avant tournage (pour une diffusion dans plusieurs mois) et d'autres après le début du tournage (pour une diffusion relativement proche). Ces données peuvent donc être en décalage avec les statistiques publiées par les diffuseurs ou par d'autres organismes comme l'Arcom. Par ailleurs, concernant le documentaire, le périmètre des œuvres suivies par le CNC se limite aux documentaires de création tels que définis par le règlement général des aides (RGA) tandis que l'Arcom a une acception plus large du documentaire.

En 2021 et 2022, un fonds spécifique plateforme (FSP) permettait aux programmes financés par les services étrangers de vidéo à la demande par abonnement et dont le producteur délégué était une société de production française de bénéficier d'une aide sélective du compte de soutien audiovisuel. Depuis le 1^{er} janvier 2023, ces programmes font partie intégrante du fonds de soutien audiovisuel (FSA) et génèrent du soutien automatique que les producteurs délégués peuvent ensuite mobiliser. A noter, qu'au stade de l'autorisation préalable, la destination des programmes vers le linéaire / non linéaire n'est pas toujours connue. Les données sont donc à considérer comme un niveau plancher pour le non linéaire.

La participation de partenaires étrangers au préfinancement de programmes audiovisuels français est appréhendée ici sous la forme de préventes ou d'apports en coproduction. Il convient de rappeler que les préventes et les apports en coproduction sont deux catégories juridiques distinctes. En effet, une participation en coproduction donne à son titulaire un droit de propriété sur l'œuvre qu'il partage éventuellement avec les autres coproducteurs. Un préachat ou une prévente ne confère à son bénéficiaire que des droits de diffusion limités dans le temps et pour un ou plusieurs modes d'exploitation précis. Comme l'ensemble des informations contenues dans ce document, les données relatives aux préventes et aux apports en coproduction proviennent des dossiers déposés dans le cadre des aides audiovisuelles du fonds de soutien géré par le CNC.

Les compléments d'aides à la production qui peuvent être attribués après la première décision d'aide entraînent une diminution de la part de financement assumée par les producteurs français. Les compléments d'aides du CNC indiqués pour 2025 correspondent à du soutien demandé non encore versé au moment du bilan de la production audiovisuelle aidée. Cette méthodologie permet notamment d'afficher une représentation plus précise de l'implication du CNC dans le financement des programmes audiovisuels aidés.

Les chiffres liés aux financements français sont impactés, depuis 2023, par une conjonction de facteurs pouvant expliquer certaines variations, à savoir la présence potentiellement de minimum garantis (MG) survalorisant la part française car incluant des préventes aux services internationaux de vidéo à la demande par abonnement sur les territoires France/ monde et des apports diffuseurs en hausse car ceux provenant des services internationaux peuvent inclure des droits monde ou multi-territoires.

Par ailleurs, malgré la redéfinition de la participation française de financement¹, les préventes étrangères incluses dans la part française ont été réaffectées à la part étrangère dans un souci de cohérence avec l'historique.

Les analyses portent sur la production aidée par le CNC dans l'année, genre par genre. Il est rappelé que les pourcentages d'évolution sont calculés à partir des valeurs exactes.

A noter que le terme initier pour les diffuseurs est ici utilisé pour désigner le premier diffuseur.

¹ La participation française comprend l'ensemble des financements français et étrangers apportés par l'entreprise de production déléguée ou les autres entreprises de production établies en France, à l'exclusion des financements apportés par le ou les coproducteurs établis à l'étranger et compte tenu des stipulations du contrat de coproduction.

Synthèse

Des investissements sur la production aidée en 2025 à un deuxième plus haut niveau historique

En 2025, le CNC a soutenu la production de 4 157 heures de programmes audiovisuels français, en recul de 4,3 % par rapport à 2024 (4 345 heures) et à un niveau inférieur à la moyenne de la décennie (4 362 heures par an en moyenne entre 2016 et 2025). A noter que la baisse sur un an est portée par l'animation (-10,0 % à 282 heures), le documentaire (-9,4 % à 1 646 heures) et le spectacle vivant (-7,2 % à 776 heures) ; le volume de commandes de fiction étant stable (+0,8 % à 1 135 heures) et celui du magazine d'intérêt culturel en très nette hausse (+25,2 % à 319 heures). Les devis totaux diminuent de 7,5 % par rapport à 2024 et atteignent 1,9 Md€ en 2025. Ils se maintiennent toutefois à un deuxième plus haut niveau historique, porté par la fiction. A 1,2 Md€ de devis au total, le genre atteint son deuxième plus haut niveau historique (+22,0 % au-dessus de la moyenne des 10 dernières années), quand les autres se situent davantage dans la moyenne de la décennie, voire en-dessous.

Le montant des aides allouées à la production de programmes audiovisuels (y compris compléments et hors aides amont) s'élève à 243,4 M€ en 2025, en léger repli de 3,5 % par rapport à 2024, mais un niveau en ligne avec la moyenne des 10 dernières années (242,3 M€ par an). La fiction est toujours le genre le plus soutenu par le CNC avec 97,2 M€, devant le documentaire à 67,5 M€, l'animation à 48,2 M€, l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant à 27,8 M€ et le magazine d'intérêt culturel à 2,8 M€.

En 2025, le CNC apporte 58,6 K€ par heure aidée, tous genres confondus, relativement stable par rapport à 2024 (+0,9 %) et supérieur à la moyenne de la décennie (55,6 K€). L'apport horaire du CNC est plus élevé que cette moyenne sur dix ans pour le documentaire (41,0 K€ en 2025, contre 37,5 K€ sur la période 2016-2025) et l'animation (171,1 K€, contre 160,7 K€) et dans la moyenne pour les autres genres : à 85,7 K€ pour la fiction (85,8 K€ sur la moyenne 2016-2025), 35,8 K€ pour l'adaptation de spectacle vivant (35,1 K€) et 8,7 K€ pour le magazine d'intérêt culturel (9,9 K€).

Fiction : un volume horaire au plus haut derrière 2021, porté par le dynamisme des feuilletons

Avec 1 135 heures en 2025 (+0,8 % par rapport à 2024), le volume de fiction aidé atteint un deuxième plus haut niveau historique derrière 2021 qui était une année de rattrapage post-crise sanitaire (1 314 heures), une hausse portée par la multiplication des feuilletons ces dernières années (226 heures de feuilletons en 2016 et 549 heures en 2025). Les devis de fiction, bien qu'en baisse (-4,9 %), se maintiennent à un deuxième plus haut niveau historique également, à 1 160,2 M€. Le coût horaire recule de 5,7 % en 2025 par rapport à 2024, mais reste supérieur à 1 M€ (1 022,4 K€). Hors feuilletons, dont les coûts horaires sont structurellement plus faibles (bien qu'à un niveau record en 2025, à 507,8 K€ par heure) et qui constituent une part importante du volume (48,4 % du volume de fiction aidé en 2025), le coût horaire des fictions aidées s'établit à 1 505,2 K€, en recul de 4,3 % sur un an. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2023, les producteurs français délégués peuvent mobiliser du soutien pour des œuvres destinées aux chaînes de télévision étrangères mais également aux services en ligne étrangers. Ces derniers investissent sur des programmes au coût largement plus élevé, à 2 325,8 K€ en 2025, toutefois en très net recul par rapport au record de 2024 (-31,0 %), baisse expliquée par le financement par Netflix du feuilleton *Tout pour la lumière* (90x25' – TP2L Prod, Tel Sète), co-diffusé avec TF1, dont le coût horaire est

bien loin des standards des programmes commandés par ces services. Hors feuillets et hors projets SMAD, le coût horaire de la fiction est relativement stable, à 1 354,1 K€ (+0,4 %).

En 2025, 699,6 M€ sont investis par les diffuseurs dans la production d'œuvres de fiction aidée, une baisse de 4,2 % par rapport à 2024, dans la lignée de celle constatée sur les devis (-4,9 %), et à un deuxième plus haut niveau historique. La part des devis assumée par ces derniers progresse à 60,3 % (59,4 % en 2024). France Télévisions et le groupe TF1 renforcent leur position de premiers financeurs, avec respectivement 253,7 M€ (+2,3 % par rapport à 2024) et 232,5 M€ (+9,1 %). Ils sont suivis par le groupe M6, à 54,6 M€, en très nette hausse par rapport à 2024 (+38,5 %), essentiellement liée à la mise en production de la première et unique saison de *Nouveau Jour* (130x20' – SND Fictions, ITC Prod, C. Productions). En 2025, les cinq services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement (Apple TV, Disney+, HBO Max, Netflix et Prime Video) financent 14 œuvres de fiction aidées dont quatre en co-financement avec d'autres diffuseurs (TF1, France Télévisions et M6), à hauteur de 147,6 M€ au total pour 91 heures de fiction, toutes en tant que premiers diffuseurs (162,9 M€ pour 70 heures toutes en tant que premiers diffuseurs en 2024).

Animation : une année 2025 dans un cycle bas mais des programmes mieux financés par les diffuseurs

282 heures d'animation ont été aidées en 2025, en recul par rapport à 2024 (-10,0 %) et de retour au niveau de 2023, soit un niveau inférieur à la moyenne de la décennie (308 heures en moyenne par an). La baisse constatée en 2025 semble liée à la plus forte présence de séries d'épisodes courts (moins de 8 minutes – 47,5 % en 2025, contre 32,7 % en 2024) et, à l'inverse, d'un nombre de productions dont la durée totale dépasse les 6 heures en retrait (22 en 2025, contre 28 en 2024). A noter que la production d'animation, marquée par des cycles de production de deux ou trois ans, connaît généralement de fortes variations annuelles des volumes comptabilisés ; 2024 était dans un cycle haut, et 2025 s'inscrit donc dans un cycle bas.

En lien avec la diminution du nombre d'heures aidées, les devis des programmes d'animation reculent à 252,6 M€ en 2025 (-12,8 % par rapport à 2024), et, avec eux, le coût horaire, à 896,6 K€ (-3,2 %), ce dernier se maintenant toutefois à un deuxième plus haut niveau historique.

Si la contribution des producteurs accuse une baisse semblable à celle des devis en 2025 (-12,4 % à 60,9 M€), celle des diffuseurs est stable (-0,5 %), à 62,6 M€. Ces derniers financent ainsi mieux leurs programmes, à hauteur de 22,3 K€ en moyenne par heure, un plus haut niveau historique. Le groupe France Télévisions reste le premier financeur de l'animation audiovisuelle aidée, avec un investissement en très nette hausse à 36,9 M€ (+46,5 %, soit 58,9 % des investissements totaux des diffuseurs), devant le groupe CANAL+ (7,6 M€, soit 12,2 % du total) et le groupe TF1 (7,0 M€, soit 11,2 % du total).

Genre international par excellence, l'animation est le genre pour lequel la part des apports étrangers est la plus élevée, notamment en raison de coûts de production importants qui nécessitent l'intervention de partenaires plus nombreux, à 19,5 % en 2025, contre 6,4 % pour le documentaire et 3,7 % pour la fiction. A noter toutefois que la part des apports étrangers dans l'animation est à son plus bas niveau historique ; le genre souffre du contexte de contraction des investissements à l'international.

Documentaire de création : contraction du volume aidé mais maintien des apports horaires CNC et diffuseurs à un niveau élevé

Le volume de production de documentaires aidés diminue à 1 646 heures en 2025, en baisse de 9,4 % par rapport à 2024, en cohérence avec la récente contraction du marché (recul du nombre de commandes des diffuseurs et moins de cases dédiées). Dans le même temps, les devis reculent de 12,4 %, à 358,4 M€, entraînant une baisse du coût horaire, à 217,8 K€ (-3,3 %), au deuxième plus haut niveau cependant depuis 1994 (224,9 K€).

La baisse des apports est relativement similaire qu'il s'agisse des producteurs (-13,4 % à 67,8 M€), des diffuseurs (-12,7 % à 162,0 M€) ou encore du CNC (-12,1 % à 67,5 M€). Toutefois, l'apport du CNC se maintient à son deuxième plus haut niveau historique (41,0 K€ en 2025, contre 42,3 K€ en 2024), tout comme celui des diffuseurs (98,4 K€, contre 102,2 K€). Les apports étrangers diminuent moins significativement que les financements français : -6,2 % par rapport à 2024 à 22,9 M€ en 2025, contre -12,8 % à 335,5 M€. Le recul est exclusivement lié aux préventes (-35,7 % à 5,8 M€), les apports en coproduction augmentant entre 2024 (15,3 M€) et 2025 (17,0 M€, soit +11,3 %).

Les diffuseurs publics sont, de loin, les premiers contributeurs du genre avec 75,3 % des apports totaux des diffuseurs. Le groupe France Télévisions est le premier contributeur avec 87,0 M€ (53,7 % du total), loin devant le groupe Arte (34,1 M€, soit 21,1 %) et le groupe CANAL+ (15,0 M€, soit 9,3 %).

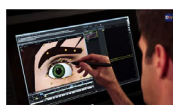
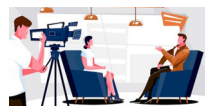
Adaptation audiovisuelle de spectacle vivant : une production qui revient à son niveau de 2022 mais mieux financée par les diffuseurs

En 2025, le nombre d'heures aidées d'adaptations de spectacle vivant recule, à 776 heures (-7,2 % par rapport à 2024), de retour au niveau de 2022. Dans le même temps, les devis diminuent de 9,2 %, à 99,7 M€, entraînant une baisse du coût horaire de 2,1 % sur un an, à 128,4 K€.

Les diffuseurs sont les premiers contributeurs du genre (42,9 % des devis totaux), devant les aides du CNC (27,9 %) et les producteurs (25,5 %). Le taux de couverture des devis par les diffuseurs atteint son plus haut niveau historique en 2025, battant le record de 2024. France Télévisions reste le premier financeur du genre (21,8 M€, soit 51,0 % des investissements totaux des diffuseurs), très loin devant le groupe Arte (5,9 M€, soit 13,9 %) et le groupe CANAL+ (3,1 M€, soit 7,3 %). Les trois groupes audiovisuels affichent toutefois des investissements en recul, respectivement -4,7 %, -8,9 % et -51,1 %.

Les apports du CNC diminuent également à 27,8 M€ en 2025 (-8,4 % par rapport à 2024), en cohérence avec la baisse des devis, mais l'apport horaire se maintient, quant à lui, à 35,8 K€ (-1,2 %).

Les chiffres-clés de 2025

	 heures	 devis	 soutiens ¹	 diffuseurs	 Etranger
 fiction	1 135 heures +0,8 %	1 160,2 M€ -4,9 %	97,2 M€ +3,2 %	699,6 M€ -3,4 %	43,2 M€ -46,8 %
 documentaire	1 646 heures -9,4 %	358,4 M€ -12,4 %	67,5 M€ -12,1 %	162,0 M€ -12,7 %	22,9 M€ -6,2 %
 animation	282 heures -10,0 %	252,6 M€ -12,8 %	48,2 M€ -1,4 %	62,6 M€ -0,5 %	49,3 M€ -34,0 %
 adaptation de spectacle vivant	776 heures -7,2 %	99,7 M€ -9,2 %	27,8 M€ -8,4 %	42,8 M€ -6,7 %	2,7 M€ -11,3 %
 magazine d'intérêt culturel	319 heures +25,2 %	20,1 M€ +32,4 %	2,8 M€ +36,6 %	13,4 M€ +30,5 %	0,3 M€ nc
total	4 157 heures -4,3 %	1 891,0 M€ -7,5 %	243,4 M€ -3,5 %	980,4 M€ -4,7 %	118,4 M€ -35,4 %

¹ Y compris compléments d'aide.

Evolutions calculées par rapport à 2024.

Volume de production des programmes audiovisuels aidés (heures)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol.25/24
fiction	897	871	995	1 040	930	1 314	1 083	1 102	1 125	1 135	+0,8
documentaire	2 253	2 266	2 141	1 960	1 750	1 869	1 670	1 702	1 816	1 646	-9,4
animation	388	353	289	295	295	357	221	282	313	282	-10,0
spectacle vivant	954	1 033	939	693	514	742	776	779	837	776	-7,2
magazine	372	350	353	263	267	299	256	202	255	319	+25,2
total	4 864	4 873	4 716	4 251	3 756	4 582	4 006	4 067	4 345	4 157	-4,3

Devis de production des programmes audiovisuels aidés (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol.25/24
fiction	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 145,5	1 219,5	1 160,2	-4,9
documentaire	405,2	397,6	389,4	362,6	350,5	368,2	341,3	344,7	409,1	358,4	-12,4
animation	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	242,1	289,8	252,6	-12,8
spectacle vivant	117,0	121,6	123,4	88,6	70,3	100,3	93,3	97,9	109,8	99,7	-9,2
magazine	27,5	28,6	32,6	26,1	22,0	26,8	15,4	12,3	15,2	20,1	+32,4
total	1 584,94	1 536,7	1 552,1	1 604,8	1 511,9	1 917,0	1 502,7	1 842,6	2 043,3	1 891,0	-7,5

Aides à la production du CNC¹ (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol.25/24
fiction	83,36	81,5	91,3	89,4	77,8	105,2	79,3	100,6	94,3	97,2	+3,2%
documentaire	77,74	79,7	77,3	72,6	67,8	70,0	62,3	66,0	76,8	67,5	-12,1%
animation	60,19	59,0	49,3	50,3	45,5	57,2	29,1	46,4	48,9	48,2	-1,4%
spectacle vivant	34,25	34,9	33,5	24,1	18,7	26,8	25,8	26,5	30,3	27,8	-8,4%
magazine	2,51	3,2	3,9	3,5	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0	2,8	+36,6%
total	258,05	258,2	255,3	240,0	212,9	263,0	198,8	241,4	252,3	243,4	-3,5%

¹ Y compris compléments d'aide.

Apport des diffuseurs dans le financement des programmes audiovisuels aidés (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol.25/24
fiction	536,0	491,5	534,4	583,7	511,9	655,3	538,6	706,6	724,3	699,6	-3,4
documentaire	204,6	195,3	189,2	168,2	157,9	167,0	152,7	155,7	185,6	162,0	-12,7
animation	61,5	63,7	48,1	49,1	51,7	67,6	39,8	54,4	62,9	62,6	-0,5
spectacle vivant	42,3	42,8	43,0	32,5	28,7	40,9	36,8	40,9	45,8	42,8	-6,7
magazine	18,5	19,6	21,9	16,9	14,4	17,3	9,7	7,3	10,3	13,4	+30,5
total	862,84	812,9	836,6	850,3	764,7	948,1	777,7	965,0	1 028,9	980,4	-4,7

Apports étrangers dans le financement des programmes audiovisuels aidés (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol.25/24
fiction	51,2	28,8	29,2	37,6	58,9	72,4	33,0	34,6	81,2	43,2	-46,8
documentaire	30,6	22,3	21,9	25,4	27,5	23,8	25,6	21,2	24,4	22,9	-6,2
animation	58,0	60,7	43,0	62,3	69,1	91,2	44,2	56,0	74,8	49,3	-34,0
spectacle vivant	7,1	8,4	8,2	4,4	2,4	2,2	2,4	3,1	3,0	2,7	-11,3
magazine	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-	0,0	0,3	nc
total	147,2	120,3	102,4	129,7	157,9	189,6	105,1	114,9	183,4	118,4	-35,4

I. Le financement par le CNC

En 2025, le montant total des aides allouées par le CNC au financement de la production audiovisuelle s'élève à 269,9 M€, contre 272,5 M€ en 2024. Il se compose de 4,0 M€ d'aides à l'écriture et au développement en fiction, animation et documentaire (comme en 2024) réformées et complétées par de nouvelles aides en 2024, de 19,5 M€ d'aides à la préparation (13,9 M€ en 2024), également réformées en 2024, de 243,4 M€ d'aides à la production (y compris compléments d'aides, 252,3 M€ en 2024) et de 3,0 M€ d'aides à la production de vidéomusiques (2,3 M€ en 2024).

Le financement de la production audiovisuelle par le CNC (M€)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
aides à l'écriture et au développement	3,0	3,1	3,4	3,4	4,0	4,0
aides à la préparation	8,6	9,5	7,6	9,6	13,9	19,5
aides à la production ¹	212,9	263,0	198,8	241,4	252,3	243,4
aides à la production de vidéomusiques	2,4	2,6	2,6	2,8	2,3	3,0
total	226,9	278,2	212,4	257,2	272,5	269,9

¹ Y compris compléments d'aides.

Source : CNC.

A. Des aides à l'écriture et au développement réformées en 2024 et couvrant désormais le documentaire

Les aides à l'élaboration et au développement audiovisuelles s'adressent aux auteurs et aux producteurs pour accompagner toutes les étapes de création de leurs projets, de l'écriture au développement, en amont d'une présentation au marché.

L'objectif est de favoriser le renouvellement de la création audiovisuelle, de promouvoir la création originale, de diversifier les formats, les genres et les publics, et d'accompagner les professionnels émergents et confirmés. Des formats diversifiés sont accompagnés : séries de tous formats et unitaires en fiction et animation (y compris des courts métrages pour ce genre) et uniquement des séries en documentaire. Ces programmes se destinent à la télévision comme aux services de médias audiovisuels à la demande, que leur ambition soit nationale ou internationale.

a. De nouvelles aides et un soutien aux auteurs en léger repli

La mission principale du dispositif est d'accompagner les auteurs tout au long de la création de leurs projets, en favorisant différents types de collaboration artistique. Le montant de ces aides est forfaitaire, et varie en fonction du format de l'œuvre et du type de collaboration envisagé :

- **L'aide au concept** (fiction et animation) vise à solidifier le concept du projet (sujet, arène - pour une série-, personnages, point de vue, thématiques) : le montant s'échelonne entre 7 500 € (fiction) et 10 000 € (animation) ;
- **Les aides à l'écriture** avec ou sans collaborateur(s) (fiction et animation) visent à distinguer la qualité du projet et le travail déjà accompli, à encourager son auteur à mener à bien et à retravailler le projet afin d'aboutir à une version plus avancée, et à permettre la mise en œuvre de consultation à l'écriture tôt dans le processus : leurs montants s'échelonnent entre 8 000 € et 35 000 € ;
- **L'aide à la co-écriture de coproductions internationales de séries** (fiction) vise à accompagner l'écriture de séries de fiction qui reposent sur une collaboration d'auteurs de nationalités différentes : le montant est de 50 000 €.

De nouvelles aides ont été créées en 2024 et complètent le dispositif, en s'ouvrant notamment au documentaire :

- **L'aide au concept littéraire ou graphique** (animation) vise à permettre à des scénaristes ou auteurs graphiques de financer une première étape de leur travail afin de convaincre un partenaire auteur de s'engager dans une collaboration : le montant est de 5 000 € ;
- **L'aide à la création de séries** (fiction) accompagne des auteurs confirmés, créateurs d'au moins une série de fiction, pour développer une nouvelle série : le montant est de 40 000 € ;
- **L'aide à l'écriture de séries documentaires** vise à accompagner des auteurs expérimentés travaillant sur une œuvre sérielle : le montant est de 15 000 €.

En 2025, le montant total des aides accordées aux auteurs baisse de 4,4 % et s'élève à 2,2 M€, pour 120 projets soutenus (-4,0 % par rapport à 2024). 85 projets de fiction et d'animation ont bénéficié d'une aide au concept, au concept littéraire ou à l'écriture, avec ou sans consultant en écriture. Le montant total alloué par ces aides est, en 2025, de 1,3 M€.

L'aide à la création de séries de fiction a été octroyée à 5 projets (200 000 €) et l'aide à l'écriture de séries documentaires à 19 projets (285 000 €).

Par ailleurs, 11 projets de séries de fiction ont reçu une aide à la co-écriture de coproductions internationales, pour un montant total de 550 000 €, permettant ainsi à 28 auteurs issus de 14 pays différents (Togo, Suède, Haïti, France, Espagne, Allemagne, Italie, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Royaume-Uni, Tunisie, Canada) de collaborer dès les premières phases d'écriture.

Montants octroyés aux auteurs selon le genre du programme (K€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
fiction	1 585	1 297,5	1 720,0	1 665,0	1 647,5	1 685,0	1 657,5	1 710,0	1 632,5	1 497,5
animation	358,5	306,5	266,5	398,0	333,0	406,5	387,0	392,5	425,0	413,0
documentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	240,0	285,0
total	1 943,5	1 604,0	1 986,5	2 063,0	1 980,5	2 091,5	2 044,0	2 102,5	2 297,5	2 195,5

Source : CNC.

Nombre d'aides octroyées aux auteurs selon le genre du programme

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
fiction	84	71	85	80	92	80	74	89	73	65
animation	38	32	36	42	37	43	36	31	36	36
documentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	16	19
total	122	103	121	122	129	123	110	120	125	120

Source : CNC.

b. Des aides au développement et/ou au pilote en légère hausse

Les aides au développement et au pilote visent à soutenir les producteurs audiovisuels dans la phase la plus risquée du développement du projet. L'aide contribue à financer les travaux créatifs nécessaires permettant de présenter le projet à différents partenaires financiers et de convaincre les diffuseurs de s'engager. En animation, l'aide peut notamment financer la fabrication d'un *teaser* ou pilote.

65 projets sont aidés dans le cadre de ces dispositifs en 2025 (58 en 2024), pour un montant total de 1 761,0 K€, en légère hausse sur un an (+3,5 %). En 2025, 36 projets d'animation ont été aidés au titre de l'aide au développement/pilote, pour un montant moyen par projet de 24 750 €. 26 projets de fiction ont reçu une aide au développement, pour un montant forfaitaire par projet de 30 000 €. L'aide au développement prospectif de séries documentaires, créée en 2024, a été octroyée à 3 projets (30 000 € forfaitaire par projet).

Montants octroyés aux producteurs (développement/pilote) selon le genre (K€)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
fiction	120,0	185,0	116,0	240,0	630,0	780,0
animation	947,0	872,0	1 234,0	1 042,0	981,0	891,0
documentaire	-	-	-	-	90,0	90,0
total	1 067,0	1 057,0	1 350,0	1 282,0	1 701,0	1 761,0

Source : CNC

Nombre d'œuvres aidées au développement/pilote selon le genre

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
fiction	4	8	6	9	21	26
animation	48	46	49	49	37	36
documentaire	-	-	-	-	3	3
total	52	54	55	58	58	65

Source : CNC.

B. Légère baisse des aides à la préparation et à la production

En 2025, les aides à la préparation et à la production² s'élèvent à 262,9 M€, un montant en légère baisse par rapport à 2024 (-1,2 %). Dans le détail, les aides à la préparation progressent de 40,2 % à 19,5 M€ et les aides à la production, y compris compléments d'aides, baissent de 3,5 % à 243,4 M€.

Avec 39,5 % des aides du CNC aux programmes audiovisuels, la fiction est le premier genre en termes de soutien versé (103,8 M€ en 2025, +5,3 % par rapport à 2024), devant le documentaire, à 27,1 % (71,1 M€, -10,7 %). Le soutien progresse pour la fiction (+5,0 %), l'animation (+3,2 %) et le magazine (+36,6 %, notamment dû à une hausse de 25,2 % du nombre d'heures aidées) tandis qu'il recule pour le documentaire (-10,7 %) et le spectacle vivant (-8,2 %).

Apports totaux du CNC¹ (M€)

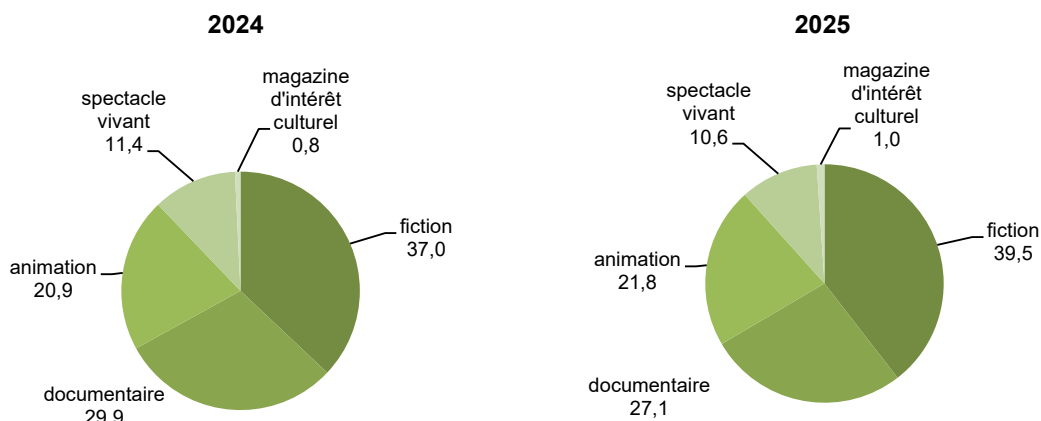
	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24
fiction	109,1	82,3	103,8	98,6	103,8	+5,3%
documentaire	72,2	64,6	68,2	79,6	71,1	-10,7%
animation	60,6	31,4	50,6	55,6	57,3	+3,2%
spectacle vivant	26,8	25,8	26,5	30,3	27,8	-8,2%
magazine d'intérêt culturel	3,8	2,4	1,9	2,0	2,8	+36,6%
total	272,5	206,4	251,0	266,1	262,9	-1,2%

¹ Aides à la préparation + aides à la production (y compris les compléments d'aide), données mises à jour.

Source : CNC.

² Y compris les compléments d'aide, mais hors fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle.

Répartition des aides totales du CNC¹ selon le genre (%)



¹ Aides à la préparation + aides à la production.

Source : CNC.

a. 19,5 M€ d'aides à la préparation, plus haut niveau historique

Les aides à la préparation ont été réformées en 2024 avec la possibilité de bénéficier d'un taux d'intensité du soutien CNC rehaussé à 60 % (40 % auparavant) pour les projets non conventionnés par un diffuseur et dans tous les genres. Le montant total des aides à la préparation d'œuvres audiovisuelles s'élève à 19,5 M€ en 2025 (+40,2 % par rapport à 2024), soit le plus haut niveau historique. Le nombre de projets aidés en 2025 augmente de 28,7 %, une progression qui concerne la fiction (+53,0 % à 251 projets) et le documentaire (+23,9 % à 327 projets) tandis que le nombre de projets d'animation baisse (-3,5 % à 83 projets). Le nombre de projets de spectacle vivant reste marginal et s'établit à 3 projets en 2025 (2 en 2024). Au total, 664 projets bénéficient d'une aide à la préparation, soit 148 projets de plus qu'en 2024, pour un montant moyen par projet de 29 298 €, en hausse de 9,0 % par rapport à 2024 (26 889 €). Cette évolution est notamment portée par la forte progression du montant moyen des aides à l'animation qui atteint 109 799 € en 2025 (+41,8 % par rapport à 2024). Au global, l'animation totalise près de la moitié du montant des aides à la préparation délivrées en 2025 (46,8 %, contre 48,0 % en 2024 et 43,6 % en 2023).

En 2025, les aides à la préparation représentent 7,4 % de l'ensemble des subventions octroyées par le CNC à la préparation et à la production audiovisuelle (5,2 % en 2024).

Aides à la préparation d'œuvres audiovisuelles du CNC (K€)

	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24 (%)
fiction	3 901,7	3 011,0	3 206,1	4 319,7	6 593,1	+52,6%
documentaire	2 262,5	2 267,0	2 174,0	2 866,8	3 674,7	+28,2%
animation	3 329,0	2 295,6	4 184,2	6 660,2	9 113,3	+36,8%
spectacle vivant	-	-	30,0	28,0	72,5	+158,9%
total	9 518,2	7 573,7	9 594,2	13 874,6	19 453,6	+40,2%

Source : CNC.

Œuvres audiovisuelles bénéficiaires d'une aide à la préparation du CNC

	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24 (%)
fiction	156	112	133	164	251	+53,0%
documentaire	234	212	209	264	327	+23,9%
animation	61	38	68	86	83	-3,5%
spectacle vivant	-	-	2	2	3	+50,0%
total	453	362	412	516	664	+28,7%

Source : CNC.

En 2025, le montant des **aides à la préparation des œuvres de fiction** s'établit à 6,6 M€ (+52,6 % par rapport à 2024). Le nombre de projets aidés passe de 164 en 2024 à 251 en 2025, soit le plus haut niveau historique, pour un apport moyen par projet de 26 267 € (-0,3 %), à un niveau en ligne avec la moyenne de la dernière décennie (26 007 €). 33,9 % des aides à la préparation bénéficient aux œuvres de fiction en 2025 pour 37,8 % des projets aidés.

Les **aides à la préparation de documentaires** s'élèvent à 3,7 M€ (+28,2 %). Le nombre de projets soutenus est en hausse, passant de 264 en 2024 à 327 en 2025 (+23,9 %), plus haut niveau historique. Le montant moyen alloué par projet augmente de 3,5 %, à 11 238 €, plus haut niveau enregistré depuis 2003 (12 468 €). En 2025, le documentaire représente 18,9 % du montant total des aides à la préparation pour 49,2 % des projets aidés.

Pour la troisième année consécutive, les **aides à la préparation d'œuvres d'animation** augmentent fortement (+36,8 % par rapport à 2024), à 9,1 M€ (6,7 M€ en 2024 et 4,2 M€ en 2023). 83 projets d'animation bénéficient d'une aide à la préparation en 2025, contre 86 en 2024 (-3,5 %), deuxième plus haut niveau historique. En moyenne, chaque projet bénéficie de 109 799 € (+41,8 % par rapport aux 77 444 € de 2024), plus haut niveau historique. L'animation représente 46,8 % des aides à la préparation en 2025 pour 12,5 % des projets aidés.

b. 243,4 M€ d'aides à la production, en recul de 3,5 % sur un an

En 2025, le montant des aides allouées à la production de programmes audiovisuels s'élève à 243,4 M€, en baisse par rapport à 2024 (-3,5 %). A 4 157 heures, le volume aidé baisse de 4,3 % sur un an en 2025 et se situe en-dessous de la moyenne constatée sur la période 2016-2025 (4 362 heures par an). Les aides à la production de programmes audiovisuels couvrent, en moyenne, 12,9 % des devis totaux des œuvres aidées (12,3 % en 2024). Le poids des aides dans le total des devis est plus ou moins élevé selon le genre : 8,4 % pour la fiction, 13,7 % pour le magazine d'intérêt culturel, 18,8 % pour le documentaire, 19,1 % pour l'animation et 27,9 % pour le spectacle vivant.

Aides à la production du CNC¹ (M€)

	2021	2022	2023	2024	2025	poids des aides dans le total des devis 2025 (%)
fiction	105,2	79,3	100,6	94,3	97,2	8,4
documentaire	70,0	62,3	66,0	76,8	67,5	18,8
animation	57,2	29,1	46,4	48,9	48,2	19,1
spectacle vivant	26,8	25,8	26,5	30,3	27,8	27,9
magazine d'intérêt culturel	3,8	2,4	1,9	2,0	2,8	13,7
total	263,0	198,8	241,4	252,3	243,4	12,9

¹ Y compris les compléments de subvention, hors aides à la production du fonds d'aide à la création pour les nouveaux médias.
Source : CNC.

Les aides à la production (hors compléments) attribuées en 2025 se répartissent entre aides automatiques (75,5 % en 2025, -0,7 point par rapport à 2024), aides sélectives (12,7 % en 2025, -0,7 point également) et avances (11,8 %, +1,5 point).

En 2025, les **aides automatiques** (subventions de réinvestissement) baissent à 172,8 M€ (-3,6 % par rapport à 2024). À 69,7 M€, les montants alloués à la fiction augmentent par rapport à 2024 (+16,4 %), atteignant un plus haut niveau historique. Ils représentent 40,3 % des aides automatiques

totales (33,4 % en 2024). Le nombre d'heures de fiction bénéficiant d'aides automatiques est en hausse par rapport à 2024, à 1 009 heures (+6,9 %), à un plus haut niveau historique. Le montant des aides automatiques allouées au documentaire est en nette baisse à 52,9 M€ (61,1 M€ en 2024, soit -13,4 %) ; le genre capte 30,6 % des aides automatiques totales (34,1 % en 2024). Le nombre d'heures de documentaire ayant bénéficié d'aides automatiques s'établit à 1 322 heures, contre 1 480 heures en 2024 (-10,7 %). Le montant des aides automatiques consacrées à l'animation recule à 24,9 M€ (-20,8 % par rapport à 2024), restant malgré tout au-dessus de la moyenne de la décennie (23,7 M€). L'animation capte 14,4 % des aides automatiques (17,6 % en 2024, 14,0 % en moyenne sur la décennie). Le volume horaire aidé passe de 263 heures d'animation en 2024 à 220 heures en 2025 (-16,6 %). Le montant des aides automatiques allouées à l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant baisse en 2025, à 25,3 M€ (-5,7 % sur un an), mais légèrement moins que celle du volume horaire aidé (-7,2 %) et se situe légèrement au-dessus de la moyenne de la période 2016-2025 (24,5 M€). Le genre représente 14,6 % des aides automatiques à la production (15,0 % en 2024).

Les aides sélectives (subventions d'investissement) repartent à la baisse en 2025 (-7,8 %), à 29,1 M€ (31,6 M€ en 2024). Le documentaire est le premier genre bénéficiaire de ces aides pour la première fois depuis 2019 (27,5 % des aides), concentrant 30,9 % des aides sélectives en 2025, soit 9,0 M€ (+9,5 % sur un an), pour 246 heures soutenues (231 heures en 2024, soit +6,5 %). Le montant des aides sélectives allouées à la fiction baisse fortement à 8,6 M€ (-30,8 %), pour 102 heures aidées (146 heures en 2024, soit -30,2 %) ; le genre capte 29,4 % du montant des aides sélectives (39,2 % en 2024). L'animation mobilise 26,4 % du soutien sélectif accordé en 2025 (23,1 % en 2024). Le montant total des aides sélectives captées par le genre progresse, à 7,7 M€ (7,3 M€ en 2024) pour un nombre d'heures d'animation aidées en baisse, à 49 heures en 2025, contre 69 heures en 2024. Le magazine d'intérêt culturel représente 9,5 % des aides sélectives, à 2,8 M€ (+36,6 %, mais accompagné d'une hausse de 25,2 % du volume horaire aidé). Les aides sélectives à l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant reculent (-33,3 % sur un an), à 1,1 M€. Le genre capte 3,8 % des aides sélectives en 2025 (5,3 % en 2024).

Les avances (subventions de réinvestissement complémentaire) sont en hausse en 2025 à 26,9 M€ (+11,2 % par rapport à 2024). Avec 57,1 % des avances totales en 2025, la fiction est le premier genre bénéficiaire (61,2 % en 2024, plus haut niveau historique). La part du documentaire recule à 17,1 % (25,3 % en 2024, soit -8,2 points). L'animation capte 20,9 % du montant des avances, une part en nette progression (6,3 % en 2024, soit +14,6 points, année à un plus bas niveau historique), et le spectacle vivant, 4,9 %, en retrait (7,3 % en 2024, soit -2,4 points).

Aides du CNC à la production selon la nature de la subvention en 2025¹ (M€)

	aides sélectives	aides automatiques	avances	total
fiction	8,6	69,7	15,4	93,6
documentaire	9,0	52,9	4,6	66,5
animation	7,7	24,9	5,6	38,2
spectacle vivant	1,1	25,3	1,3	27,7
magazine d'intérêt culturel	2,8	-	-	2,8
total	29,1	172,8	26,9	228,5

¹ Hors compléments de subvention.

Source : CNC.

C. 3,0 M€ d'aides à la production de vidéomusiques avant réalisation

L'aide aux vidéomusiques mise en place en 2018 remplace l'ancien dispositif de prime à la qualité. Il s'agit d'une aide sélective intervenant en amont de la production. Elle vise à encourager la diversité de la création ainsi que la production de vidéomusiques inventives et ambitieuses, valorisant le savoir-faire français à l'international.

En 2025, la commission d'aide aux vidéomusiques a examiné 157 dossiers (171 en 2024). 95 œuvres ont été soutenues (60,5 % des dossiers déposés) pour un montant total de 3,0 M€ (2,3 M€ en 2024 pour 76 œuvres soutenues). Le soutien du CNC représente, en moyenne, 35,7 % du devis des œuvres.

Depuis 2022, l'aide avant réalisation vidéomusique est compatible avec l'aide aux techniques d'animation et l'aide aux effets visuels numériques (anciennement CVS) délivrées par le CNC. L'éligibilité des vidéomusiques à ces dispositifs concerne les œuvres les plus ambitieuses sur les plans techniques et financiers et est subordonnée à l'octroi d'une aide avant réalisation vidéomusique.

II. La fiction

Chiffres clés de la fiction

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24
volume horaire (heures)	897	871	995	1 040	930	1 314	1 083	1 102	1 125	1 135	+0,8 %
devis (M€)	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 145,5	1 219,5	1 160,2	-4,9 %
coût horaire (K€/heure)	868,6	826,5	800,8	855,9	886,2	842,6	803,4	1 039,4	1 083,7	1 022,4	-5,7 %
apports du CNC ¹ (M€)	83,4	81,5	91,3	89,4	77,8	105,2	79,3	100,6	94,3	97,2	+3,2 %
apport horaire du CNC ¹ (K€/heure)	93,0	93,6	91,7	86,0	83,7	80,1	73,2	91,3	83,8	85,7	+2,3 %

¹ Y compris compléments

Source : CNC.

A. Des commandes et des investissements dans la fiction aidée à leur deuxième plus haut niveau historique

En 2025, le volume de fiction aidée atteint 1 135 heures, en légère hausse par rapport au niveau de 2024 (1 125 heures, soit +0,8 %). Il s'agit du deuxième plus haut niveau historique, après le record atteint en 2021 à 1 314 heures, année qui avait bénéficié d'un pic de production lié à un effet rattrapage post-crise sanitaire. À l'exception de 2020, le cap des 1 000 heures de fiction aidée est franchi chaque année depuis 2019. Cette hausse du volume de fiction aidée est portée en 2025 par le dynamisme du format feuilleton, lié au lancement de *Tout pour la lumière* (90x25' – TP2L Prod, Tel Sète), cofinancé par TF1 et Netflix, et de *Nouveau Jour* sur M6 (130x20' – SND Fictions, M6 Studio, C. Productions), deux feuilletons lancés et arrêtés en 2025. Le volume horaire des séries quotidiennes de fiction aidée augmente de 10,7 % sur un an, pour atteindre 549 heures en 2025, soit le deuxième plus haut niveau enregistré après 2021 (579 heures). Les feuilletons représentent ainsi 48,4 % du volume horaire de la fiction aidée en 2025, soit son deuxième plus haut niveau après 2022 (48,7 %). Par ailleurs, le volume horaire des fictions aidées financées par des services de vidéo à la demande mondiaux (SMAD) continue de progresser significativement : il atteint 91 heures en 2025, contre 70 heures en 2024 (+30,5 %) et 56 heures en 2023 (première année d'intégration des œuvres destinées à ces services au fonds de soutien audiovisuel du CNC).

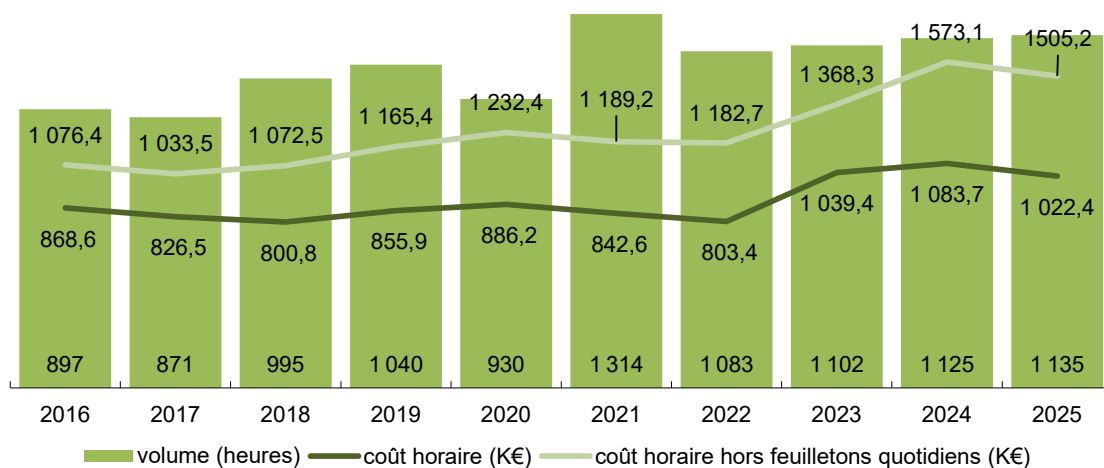
Les devis de fiction atteignent 1 160,2 M€ en 2025, en légère baisse par rapport à 2024 (-4,9 %) qui enregistrait un record historique à 1 219,5 M€. En 2025, les devis de fiction sont nettement supérieurs à la moyenne des 10 dernières années (951,2 M€) et affichent le deuxième montant le plus élevé après 2024.

Après avoir connu une forte hausse entre 2022 et 2023 (+29,4 %), suite à l'intégration des œuvres destinées aux SMAD, le coût horaire moyen de la fiction aidée semble se stabiliser (+4,3 % entre 2023 et 2024 et -5,7 % entre 2024 et 2025), pour atteindre 1 022,4 K€ en 2025. Ce coût horaire moyen est largement impacté à la baisse par le volume important de feuilletons dont l'économie est plus modeste, et dont le coût horaire, s'il est historiquement élevé en 2025, reste très inférieur à la moyenne, à 507,8 K€. Sans les séries quotidiennes, le coût horaire affiche un recul légèrement plus modéré : -4,3 % à 1 505,2 K€. Le coût horaire des projets initiés par les services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement atteint 2 325,8 K€ et enregistre une baisse majeure de 31,0 % par rapport à 2024, année record (3 370,6 K€). Ce recul s'explique par le financement de *Tout pour la lumière* (90x25' – TP2L Prod, Tel Sète), un feuilleton, dont le coût horaire est bien moins élevé que les autres formats de fiction ; aucun feuilleton n'avait été financé par un SMAD avant. Hors feuilletons et hors projets SMAD, le coût horaire des œuvres de fiction est, lui, en très légère hausse

et marque un nouveau record à 1 354,1 K€ (+0,4 % par rapport à 2024). Par rapport à 2019, dernière année d'avant crise, ce dernier progresse de 16,2 %, une forte augmentation à mettre en regard de l'inflation de ces dernières années. En euros constants, le coût horaire de la fiction hors feuilletons et hors projets SMAD est cependant stable par rapport à 2019 (+0,2 %).

Au total, la fiction représente 27,3 % du volume horaire de l'ensemble des programmes audiovisuels aidés par le CNC. Cette part est en hausse sur un an (25,9 % en 2024) et atteint son deuxième plus haut niveau historique (après 2021, à 28,7 %). Le genre compte pour 61,4 % des devis totaux (59,7 % en 2024), soit le deuxième plus haut niveau historique après 2023 (62,2 %). La fiction se maintient comme premier genre de programmes aidés par le CNC (39,9 % du total des apports du CNC en 2025, contre 37,4 % en 2024).

Volume et coût horaire de la fiction aidée



Source : CNC.

B. Un léger repli des investissements par rapport au record de 2024, dû aux financements étrangers

En 2025, les financements dans la fiction aidée atteignent leur deuxième plus haut niveau historique, à 1 160,2 M€, après 2024 (-4,9 %, à 1 219,5 M€). Ils sont ainsi nettement plus élevés que la moyenne des 10 dernières années (951,2 M€). Le léger repli des financements sur un an concerne principalement les financements étrangers (-46,8 % par rapport à 2024, à 43,2 M€), les financements français étant relativement stables (-1,9 %, à 1 117 M€).

Les financements français pour la fiction s'élèvent à 1 117,0 M€ en 2025, soit le deuxième plus haut niveau historique après 2024 (1 138,3 M€, -1,9 %). Depuis 2023, les chiffres liés aux financements français peuvent inclure des minima garantis (MG) survalorisant la part française car incluant des préventes plateformes sur les territoires extranationaux et des apports diffuseurs provenant des SMAD qui peuvent inclure des droits monde ou multi-territoires.

Parmi les financements français, deux sont à la hausse : les apports du CNC et ceux des producteurs. La contribution des producteurs poursuit sa hausse pour la 3^e année consécutive et s'établit à 258,89 M€ (+1,2 % sur un an et +220,0 % en 10 ans), en croissance très soutenue par rapport à 2016 (80,9 M€), liée en partie à la revalorisation du crédit d'impôt audiovisuel cette même année, intégré à ce stade aux apports des producteurs.

Les apports du CNC (y compris compléments) progressent de 3,2 % pour atteindre 97,2 M€, un montant supérieur à la moyenne sur 10 ans (89,9 M€). Compléments inclus, l'apport horaire du CNC s'établit à 85,7 K€, en hausse de 2,3 % par rapport à 2024. Il s'inscrit ainsi dans la moyenne des 10 dernières années (86,2 K€), malgré la hausse du volume de feuillets, pour lesquels l'apport horaire du CNC est moins élevé, à 63,4 K€ (105,5 K€ hors feuillets).

La contribution des diffuseurs est en légère baisse (-3,4 % par rapport à 2024) et se situe à 699,6 M€. Leur apport horaire recule également, à 616,5 K€ (-4,2 %), en cohérence avec la légère diminution du coût horaire de l'ensemble des fictions aidées (-5,7 %). A noter que ce recul est notamment porté par les programmes commandés par les SMAD, dont le recul du coût horaire sur un an (-31,0 %, à 2 325,8K€ en 2025, un niveau qui reste particulièrement élevé), s'accompagne d'une diminution de l'apport horaire des diffuseurs (chaînes et services de V&DA) à 1 942,5 K€ par heure de fiction aidée, soit -9,2 % par rapport à 2024.

Hors contributions de ces services, les apports des diffuseurs s'établissent à 552,0 M€, soit un léger repli par rapport à 2024 (-1,7 %), mais en ligne avec la moyenne sur 10 ans (551,6 M€). Hors SMAD, l'apport horaire des diffuseurs s'élève à 528,9 K€ (-0,5 % par rapport à 2024).

Les préventes en France (qui peuvent inclure des préventes SMAD sur les territoires extra-nationaux, c'est-à-dire en France et dans d'autres territoires) s'élèvent à 27,9 M€ en 2025, en baisse de 12,5 % par rapport à 2024 (année record à 31,9 M€), mais un niveau largement au-dessus de la moyenne de la décennie (18,1 M€). Plusieurs œuvres de fiction bénéficient de préventes France très importantes cette année : quatre programmes présentent ainsi des montants de préventes supérieurs à 1 M€ (*La Comtesse de Monte-Cristo*, 8x52' – Itinéraire Productions, *Cat's Eyes*, saison 2, 8x52' – Big Band Story, *L'Été 36*, 8x52' – Quad Drama, et *Ici tout commence*, 260x28' - ITC Prod, Tel Sete, Studio TF1 France), contre cinq en 2024 et six en 2023.

La contribution des SOFICA recule de 6,7 % sur un an, mais enregistre néanmoins son quatrième plus haut niveau à 3,9 M€, un montant supérieur à la moyenne sur les 10 dernières années (3,4 M€). Les autres financements français s'élèvent à 29,4 M€, en hausse de 5,8 % par rapport à 2024. En 2025, les financements provenant des collectivités territoriales (aides régionales ou départementales) se réduisent, pour atteindre 15,9 M€ (-8,3 % par rapport à 2024). Cette baisse est notamment portée par les Pays de la Loire (-67,4 %), le Centre-Val de Loire (-52,5 %) et les Hauts-de-France (-50,4 %). Ces aides territoriales restent néanmoins dans la moyenne de la décennie (15,3 M€). Ces aides représentent 54,1 % du total de cette catégorie de financements divers.

Les apports étrangers s'élèvent à 43,2 M€ et chutent de 46,8 % par rapport à 2024, qui enregistrait un niveau record à 81,2 M€ (+135,0 % par rapport à 2023). En 2025, ils sont en-dessous de la moyenne des 10 dernières années (47,0 M€). Il convient toutefois de noter que ces apports sont très fluctuants sur la période, passant de 28,8 M€ en 2017 à 81,2 M€ en 2024. Cette décroissance se vérifie sur les apports en coproduction (-39,2 % à 33,5 M€) mais encore davantage sur les préventes internationales (-62,8 % à 9,8 M€). La Belgique représente à elle seule 57,5 % de ces apports en 2025. Si la Belgique est très souvent le premier partenaire international des fictions françaises, cette part est particulièrement haute en 2025 : elle était à 25,1 % en 2024 et s'établit à 38,0 % en moyenne sur les 10 dernières années. Outre la Belgique, les premiers pays partenaires des producteurs de fiction française en 2025 sont la République Tchèque, sur *La Comtesse de Monte-Cristo* (9,7 %, alors qu'il n'y avait pas de coproduction avec ce pays en 2024), le Canada (6,8 %, contre 0,1 % en 2024), la Suisse (6,2 %, contre 17,5 % en 2024) et le Japon, avec la saison 2 de *Les Gouttes de Dieu* (4,8 %, pas de coproduction avec ce pays en 2024). Au total, ces cinq pays représentent 85,1 % des apports étrangers, contre une part de 82,9 % pour les cinq premiers

pays en 2024 (Suisse, Belgique, Espagne, Allemagne et Royaume-Uni). En 2025, 69 pays contribuent au financement de la fiction aidée, contre 73 en 2024.

En 2025, la part des apports étrangers dans le financement de la fiction diminue : elle atteint 3,7 % des devis contre 6,7 % en 2024 et 4,9 % en moyenne sur la décennie. Le volume horaire total des programmes bénéficiant d'un financement étranger est toutefois en légère hausse (+1,3 %). 694 heures de fiction sont financées avec des partenaires étrangers en 2025 (685 heures en 2024). Il s'agit du deuxième plus haut niveau historique derrière 2021 (697 heures, en raison notamment de la reprise des tournages internationaux après la crise sanitaire). 61,2 % du volume horaire total de la fiction bénéficie ainsi d'apports étrangers (60,9 % en 2024), soit un niveau record. Cette année, une fiction minoritaire française figure dans les œuvres aidées par le CNC (*Clash* saison 1, 8x52' – Banshee Films), soit 7 heures de programmes (3 œuvres en 2024 pour un volume de 16 heures).

Financement prévisionnel de la fiction (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
financements français	727,7	691,1	767,8	852,5	765,2	1 034,7	837,4	1 110,9	1 138,3	1 117,0
producteurs français	80,9	85,4	105,0	135,1	147,0	211,9	178,4	237,8	255,8	258,9
préventes en France	10,1	7,7	10,2	17,5	8,2	23,7	14,1	30,0	31,9	27,9
diffuseurs	536,0	491,5	534,4	583,7	511,9	655,3	538,6	706,6	724,3	699,6
SOFICA	2,3	1,5	3,2	2,3	1,7	2,3	5,3	6,9	4,2	3,9
CNC y compris compléments ¹	83,4	81,5	91,3	89,4	77,8	105,2	79,3	100,6	94,3	97,2
autres financements français ²	15,0	23,6	23,7	24,5	18,5	36,3	21,7	29,0	27,8	29,4
financements étrangers	51,2	28,8	29,2	37,6	58,9	72,4	33,0	34,6	81,2	43,2
coproductions étrangères	25,6	15,5	17,0	27,9	39,9	26,9	13,4	28,3	55,0	33,5
préventes à l'étranger ³	25,6	13,3	12,2	9,8	19,0	45,5	19,6	6,3	26,2	9,8
total des financements	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 145,5	1 219,5	1 160,2

¹ Aides accordées après la première décision.

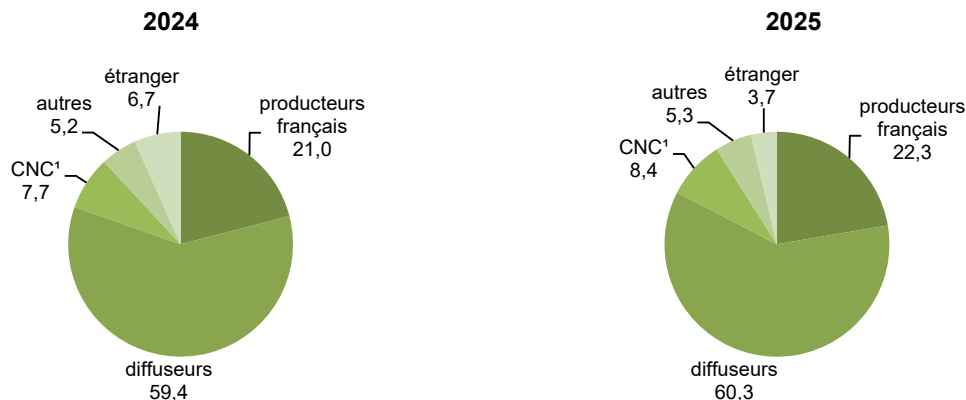
² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

³ Y compris minimums garantis.

Source : CNC.

En 2025, la part de l'ensemble des sources de financement françaises augmente, au détriment de celle des investissements étrangers, qui passent de 6,7 % en 2024 à 3,7 % en 2025. La part des diffuseurs atteint 60,3 % (59,4 % en 2024). La part producteurs atteint son plus haut niveau historique, à 22,3 % (21,0 % en 2024). A noter que la part producteurs peut comprendre le crédit d'impôt audiovisuel, dont le montant n'est pas connu à ce stade. La part des apports du CNC (y compris compléments) dans le financement de la fiction s'établit à 8,4 % (7,7 % en 2024).

Financement prévisionnel de la fiction (%)



¹ Y compris les compléments d'aides.

Source : CNC.

C. France Télévisions et le groupe TF1 renforcent leur position de premiers financeurs de la fiction en 2025

Commandes des diffuseurs en fiction

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Groupe Arte	23	30	23	30	12,71	20,63	1 490,5	1 332,2	560,9	679,8	37,6	51,0
Disney	8	3	8	3	10,68	6,09	3 336,8	2 354,3	1 294,5	1 757,2	38,8	74,6
France Télévisions	381	394	396	396	247,91	253,66	1 076,8	1 048,8	623,9	637,7	57,9	60,8
Groupe CANAL+	60	7	60	7	61,09	0,04	1 840,3	241,9	1 010,2	5,8	54,9	2,4
Groupe M6	82	115	83	123	39,44	54,62	671,7	694,1	474,7	421,6	70,7	60,7
Groupe TF1	505	493	512	532	213,19	232,50	736,5	834,2	413,6	459,1	56,2	55,0
autres chaînes payantes	4	0	4	3	0,70	0,30	558,3	-	163,9	-	29,4	
autres services en ligne	62	88	62	88	138,51	128,35	3 336,1	2 324,7	2 223,2	1 465,2	66,6	63,0
chaînes locales	0	4	2	9	0,03	0,88	-	443,3	-	148,1		33,4
total	1 125	1 135	1 125	1 135	724,25	699,56	1 083,7	1 022,4	629,9	601,0	58,1	58,8
dont services VàDA mondiaux ³	70	91	70	91	162,9	147,6	3 370,6	2 325,8	2 335,3	1 620,4	63,4	63,5

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

³ Disney+, Netflix, Prime Video, Apple TV, HBO Max

Source : CNC.

En 2025, les **chaînes nationales publiques** représentent 39,2 % des investissements totaux de l'ensemble des diffuseurs dans la fiction, une part en hausse (36,0 % en 2024), mais qui demeure très nettement en deçà de la moyenne sur les 10 dernières années (49,5 % en moyenne entre 2016 et 2025). Cette part est depuis 2023 inférieure à 50 %. L'année 2023 a en effet été marquée par l'ouverture du fonds de soutien audiovisuel aux œuvres destinées aux services mondiaux de vidéo à la demande, ce qui a fait mécaniquement baisser la part des chaînes nationales gratuites, et notamment des chaînes publiques. Sur la période 2015-2019, la part des chaînes nationales publiques dans le total des apports des diffuseurs s'établissait à 54,9 %.

En 2025, les chaînes du groupe **France Télévisions** participent à la production de 396 heures de fiction (+0,2 % par rapport à 2024) dont 394 heures en tant que premiers diffuseurs (+3,6 %), pour un apport total de 253,7 M€ (+2,3 %). Le volume total des heures financées par le groupe est nettement inférieur à la moyenne des 10 dernières années (482 heures), tout comme les apports totaux (269,1 M€). France Télévisions représente 36,3 % des investissements totaux des diffuseurs dans la production de fiction en 2025, une part en légère augmentation par rapport à 2024 (34,2 %, soit +2,1 points). Le groupe renforce ainsi sa position de premier financeur de la fiction en 2025. Le coût horaire des programmes financés par France Télévisions dépasse le million d'euros pour la deuxième année consécutive et atteint son deuxième plus haut niveau à 1 048,8 K€, derrière 2024 (1 076,8 K€, soit -2,6 %).

Au global, France Télévisions apporte 637,7 K€ par heure de fiction initiée (+2,2 % par rapport à 2024), soit un investissement au-dessus de la moyenne des dix dernières années (575,0 K€ en moyenne). Son taux de couverture des devis en tant que premier diffuseur augmente également, à 60,8 % (57,9 % en 2024) mais reste inférieur à la moyenne de la décennie (64,5 %). Il s'agit du deuxième plus bas niveau historique enregistré après 2024, en lien avec la stratégie du groupe de participer à des œuvres ambitieuses, au coût élevé, et cofinancées avec des services mondiaux de vidéo à la demande.

Le volume de fiction initiée par France Télévisions est composé à 73,5 % de séries (73,6 % en 2024). Le groupe commande par exemple les séries *L'Or bleu* (8x52' – Authentic Media), *Vendetta* (6x52' – Compagnie des Phares et Balises, Incognita Télévision), *Les Aventurières* (6x48' - Thalie

Images, Kwaï) et *Nourrices* (6x52', Lincoln TV). A noter que la part du volume horaire consacrée aux feuillets baisse, à 24,2 % du volume de fiction initiée par le groupe (27,8 % en 2024), son plus bas niveau depuis 2013 (première année de suivi statistique).

En 2025, une œuvre financée par un service de vidéo à la demande l'est également par le groupe France Télévisions : l'unitaire *Dix pour cent, le film !* (120' – Mon Voisin Productions, Mother Production) avec Netflix.

En 2025, le **groupe TF1** apporte 232,5 M€ (+9,1 % par rapport à 2024) à la production de 532 heures de fiction (+3,9 %), dont 493 en tant que premier diffuseur (-2,3 %). Les séries représentent 95,6 % du volume horaire de fiction commandé par le groupe, une part relativement stable (95,8 % en 2024), masquant le recul de la part des feuillets (75,4 % en 2025, contre 77,3 % en 2024) et la hausse des séries de 52 minutes (20,2 % en 2025, contre 18,5 % en 2024). Le groupe représente un tiers des investissements totaux des diffuseurs dans la production de fiction en 2025 (33,2 %, contre 29,4 % en 2024), une part au plus haut niveau historique, supérieure à la moyenne sur 10 ans (29,0 %). Son taux de couverture, quant à lui, est en baisse constante depuis 2017 (70,3 %) et s'établit à 55,0 % en 2025, plus bas niveau historique, en lien avec la hausse du volume horaire de feuillets au cours des dernières années, qui présentent un taux de couverture par les apports du groupe moins élevé que pour les autres formats (51,1 %, contre 55,0 % tous formats confondus et jusqu'à 75,4 % pour les collections). Le coût horaire des programmes initiés par le groupe est en hausse par rapport au niveau de 2024 (736,5 K€), à 834,2 K€ (+13,3 %), son deuxième plus haut niveau historique après 2023 (863,6 K€). Cette hausse s'explique par le coût horaire des feuillets initiés par le groupe TF1, qui atteint un plus haut niveau en 2025, à 448,4 K€ (436,1 K€ en 2024), pour un apport horaire du groupe de 229,1 K€ (213,6 K€ en 2024). A noter que le coût horaire des séries de 52 minutes augmente également et dépasse pour la première fois les 2 M€, au niveau record de 2 116,6 K€ (1 808,4 K€ en 2024).

En 2025, le groupe initie notamment les nouvelles séries *La Comtesse de Monte-Cristo* (8x52' – Itinéraire Productions), *L'Été 36* (6x52' – Quad Drama), *La Cible* (6x52' – DEMD Productions) ou encore *Maison de retraite, la série* (6x52' – My Family). Par ailleurs, une œuvre financée par Netflix l'est également par le groupe TF1 : le feuilleton *Tout pour la lumière* (90x25' – TP2L Prod, Tel Sète), arrêté après une seule saison.

En 2025, le **groupe M6** finance un niveau record de 123 heures de fiction, dont 115 en tant que premier diffuseur, pour un investissement également record de 54,6 M€ (83 heures, dont 82 en tant que premier diffuseur, pour 39,4 M€ en 2024). Sur les dix dernières années, le groupe finance en moyenne 83 heures de programmes de fiction chaque année, pour 38,1 M€. Le groupe M6 finance ses devis de fiction à hauteur de 60,7 % en 2025, une part en baisse sensible par rapport à 2024 (70,7 %), en lien avec un taux de couverture moindre sur le feuilleton, à moins de 50 %.

L'apport horaire du groupe s'établit à 421,6 K€ en 2025 (-11,2 % par rapport à 2024, à 474,7 K€), un niveau en dessous de la moyenne sur 10 ans (461,6 K€), ce qui s'explique par la commande d'un nouveau feuilleton, *Nouveau Jour* (130x20' – SND Fictions, M6 Studio, C. Productions). En effet, les feuillets ont un coût horaire très inférieur aux autres fictions. Hors feuilleton, l'apport horaire du groupe est de 452,1 K€, toutefois en baisse, bien que plus modérée, par rapport à 2024 (-4,7 %).

En volume horaire, les séries représentent 97,4 % des fictions commandées par le groupe (92,4 % en 2024). Plus précisément, les séries de format court proposées en avant-soirée représentent 56,7 % du volume horaire aidé de la fiction (79,6 % en 2024), à 65 heures (tout comme en 2024) et les feuillets, 37,7 % (première fois que le groupe investit dans ce type de fictions).

En 2025, **le groupe Arte** participe à la production de 30 heures de fiction, toutes en tant que premier diffuseur (23 heures, toutes en tant que premier diffuseur, en 2024), pour un apport total en forte augmentation, à 20,6 M€ (+62,3 %), bien que dans la moyenne de la décennie (20,9 M€). L'apport horaire progresse de 21,2 % à 679,8 K€ par heure de fiction soutenue par le CNC, pour atteindre le troisième plus haut niveau des dix dernières années, après 2022 (691,1 K€) et 2018 (688,2 K€). Le groupe finance ses programmes à hauteur de 51,0 %, un taux de couverture proche de la moyenne sur 10 ans (52,7 %), et en forte hausse par rapport au niveau historiquement bas de 2024 (37,6 %, en lien avec la coproduction majoritairement suisse *The Deal*, au coût élevé, financée par Arte avec un taux de couverture plus faible que pour des coproductions majoritaires françaises). Le coût horaire des programmes commandés par le groupe atteint son deuxième plus haut niveau historique, à 1 332,2 K€, après 2024 (1 490,5 K€). En 2025, le groupe investit exclusivement dans des séries (comme en 2024). Dans le détail, le groupe commande quatre séries de 52 minutes, *Faussaires* (4x52' – Incognita Télévision, Tripode Productions), *Eldorado* (6x52' – The Originals Productions), *La Vie dont nous rêvions* (6x52' – Mandarin Télévision) et *Un Jour on fera l'amour* (3x52' – Stromboli Films), deux séries de 26 minutes, *Fertile* (6x36' – Noon) et *Camarades* (8x37' – Sunday Afternoon, Agat Films et Cie, Ex Nihilo) et quatre séries de format court, *Paradoxes* (6x15' – Atlas V) pour Arte et *Happiness*, saison 2 (8x10' – La Onda Productions), *La Cerise sur les accras* (6x10' – Phénomènes Films) et *La Dernière Heure* (6x10' – Interscoop, Escales Production), toutes trois pour Arte.tv.

En 2025, le groupe CANAL+ investit 40 000 € pour la production de 7 heures de fiction, toutes en tant que premier diffuseur, à un faible niveau inédit pour le groupe mais qui semble essentiellement lié à un effet de calendrier. En 2023 et 2024, le groupe CANAL+ a engagé la production d'un volume important d'heures (respectivement 56 et 60 heures, contre une moyenne de 48 heures sur la période 2013-2022) et d'investissements (respectivement 55,8 M€ et 61,1 M€, contre 48,1 M€ en moyenne par an entre 2013 et 2022), des niveaux déjà atteints par le passé mais jamais deux années de suite, créant ainsi un stock important de fictions à diffuser. En 2025, le groupe a donc ralenti la mise en production de nouvelles fictions (une seule fiction aidée, financée par CANAL+ International) mais a, en parallèle, lancé de nombreux développements dont un certain nombre devrait passer en production dès 2026.

Cinq services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement, Disney+, Netflix, Prime Video, HBO Max et Apple TV, participent à la production de 14 programmes, dont 3 unitaires, une série de format court (*La Famille*, 6x5' - BBC Studios France), 2 séries de 26 minutes, 7 séries de 52 minutes et un feuilleton (*Tout pour la lumière*, 90x25' – TP2L Prod, Tel Sète). Au total, ils apportent 147,6 M€ dans 91 heures de fiction en 2025, toutes en tant que premier diffuseur, contre 162,9 M€ en 2024 (-9,4 %) pour 70 heures (+30,5 %), toutes en tant que premier diffuseur. Les programmes de fiction financés par ces services présentent un coût horaire élevé de 2,3 M€, à un niveau largement supérieur à la moyenne tous diffuseurs confondus (1,2 M€). En particulier, le coût horaire des unitaires s'élève à 5,9 M€ en moyenne, un niveau tiré vers le haut par *Dix pour cent, le film !* (120' – Mon Voisin Productions, Mother Production), co-financé par Netflix et France Télévisions, mais en baisse par rapport à 2024 (7,1 M€ en moyenne).

Au global, les cinq services représentent 21,1 % du total des apports des diffuseurs dans la production audiovisuelle de fiction en 2025, contre 22,5 % en 2024 et 15,3 % en 2023. En moyenne, ces services apportent 1 620,4 K€ par heure de fiction qu'ils financent, en très net recul par rapport à 2024 (2 335,3 K€, soit -30,6 %). En prenant en compte les apports des autres diffuseurs dans les

projets co-financés par les services de vidéo à la demande, l'apport horaire global des diffuseurs atteint 1 942,5 K€, en baisse de 9,2 % par rapport à 2024 (2 139,8 K€). Dans un contexte de baisse plus importante du coût horaire des fictions concernées (-31,0 %), le taux de couverture des devis par les SMAD s'élève à 63,5 % (63,4 % en 2024), et 69,7 % avec les apports des autres diffuseurs (69,3 % en 2024).

Netflix est de loin le premier contributeur avec 101,7 M€ d'apports (+6,7 % par rapport à 2024) pour 71 heures de fiction (33 en 2024, +115,5 %), avec des œuvres telles que *Dans les brumes de Capelans* (6x52' – Fargo Films, Pathé Séries), *Banlieusards 3* (1x100' – Les Films Velvet, SRAB Films), *GIGN* (6x45' – Labyrinthe Films), *Malin Fors* (6x50' – Full Players), *La Famille* (6x5' – BBC Studios France) ou encore *Recalé* (8x31' – Itinéraire Productions). Suivent Apple TV avec 14,7 M€ (-21,5 %) pour 7 heures de fiction (5 en 2024, +33,3 %), Prime Video avec 9,5 M€ (-61,1 %) pour 7 heures de fiction (23 heures en 2024, -71,3 %), Disney+ avec 6,1 M€ (-43,0 %) pour 3 heures (8 en 2024, -58,0 %) et HBO Max avec 2,4 M€ pour 3 heures de fiction (aucune en 2024).

L'apport horaire d'Apple TV dans les œuvres que le service initie atteint 2 123,1 K€, en recul de 41,1 % sur un an mais au plus haut niveau parmi tous les diffuseurs. Le coût horaire de ces œuvres est également le plus élevé, à 3 183,6 K€ (en baisse de 29,3 % par rapport à 2024). Son taux de couverture des devis s'établit à 66,7 % (80,0 % en 2024). En 2025, Apple TV commande une série de 52 minutes, *Les Gouttes de Dieu 2* (8x52' - Les Productions Dynamic). En moyenne, l'apport horaire de Disney+ s'établit à 1 757,2 K€ (+35,7 %), celui de Netflix à 1 432,6 K€ (-50,5 %), celui de Prime à 1 417,9 K€ (+35,9 %) et celui de HBO Max à 817,3 K€ (pas d'investissements en 2024).

A noter par ailleurs que les services de vidéo à la demande par abonnement apportent 9,8 M€ sous forme de préventes (et non en tant que diffuseurs) dans cinq autres œuvres : *La Comtesse de Monte-Cristo* (8x52' – Itinéraire Productions), *1^{er} Mai* (90' - Scarlett Production), *Fertile* (6x26' – Noon), *Faussaires* (4x52' – Incognita Télévision, Tripode Productions) et *Il était deux fois* (6x52' - Terence Films, M.G. Productions). A l'exception de *La Comtesse de Monte-Cristo*, préacheté par Netflix, toutes ont été préachetées par HBO Max.

D. Les feuillets, premier format en volume horaire

Définitions

La catégorie **unitaires et collections** regroupe toutes les fictions produites à l'unité, qu'elles intègrent ou non des éléments récurrents. Un **unitaire** est une fiction unique ou composée, pour les besoins de la diffusion télévisuelle, de deux parties dont l'histoire est bouclée. Les programmes unitaires dont la durée est inférieure à 30 minutes sont des **courts métrages** destinés à la télévision et sont comptabilisés distinctement. Une **collection** correspond à un ensemble de fictions réunies autour d'un même personnage ou d'une même thématique dont les épisodes sont produits à l'unité (ou au maximum par groupe de deux épisodes). Une **série** est une suite de fictions composées d'éléments communs (tels que les personnages et les décors) dont les épisodes (trois au minimum) sont produits de manière groupée. Un **feuilleton** (quelle que soit la durée par épisode, 26 ou 52 minutes) est une série dans laquelle l'histoire se poursuit d'un épisode à l'autre. Les **séries de format court** sont des séries dont la durée par épisode est inférieure à 15 minutes.

En 2025, les séries composent 88,2 % du volume horaire de fiction aidée par le CNC (87,7 % en 2024), contre 11,6 % pour l'ensemble de la production unitaire, y compris les collections. Le poids du format sériel dans la production de fiction atteint ainsi son plus haut niveau historique. Les feuillets constituent le premier format de fiction avec 48,4 % du volume total, un niveau en progression par rapport à 2024 (+4,3 points), se rapprochant du record établi en 2022 (48,7 %). Le volume horaire des unitaires est stable, à 79 heures aidées (comme en 2024). Les collections

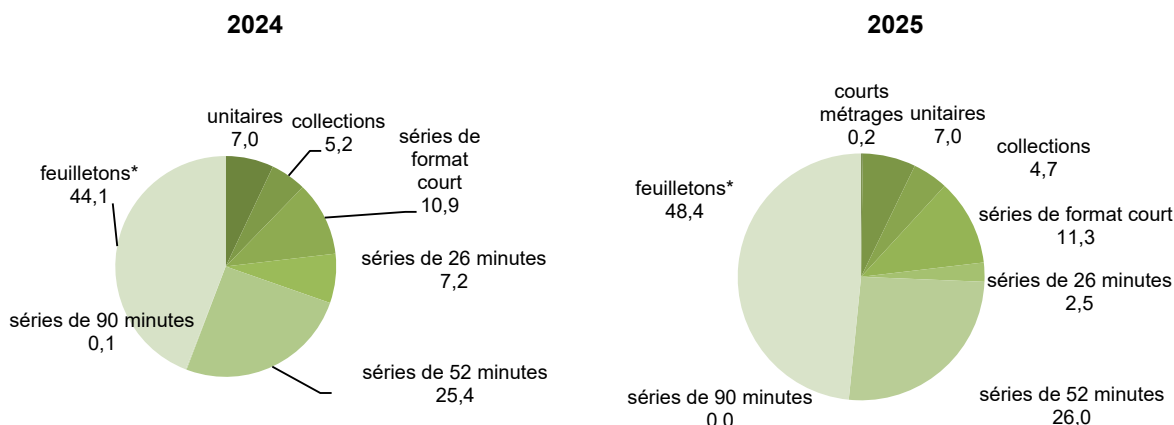
baissent, quant à elles, de 10,5 %, à 53 heures (59 en 2024), à un niveau nettement inférieur à la moyenne sur 10 ans (73 heures).

Les séries de 52 minutes représentent 26,0 % du volume horaire total de fiction aidée (25,4 % en 2024). Elles devancent les séries de format court (11,3 %, contre 10,9 % en 2024), les unitaires (7,0 %, comme en 2024), les collections (4,7 %, contre 5,2 % en 2024) et les séries de 26 minutes (2,5 %, contre 7,2 % en 2024). En matière de devis, les séries de 52 minutes concentrent près de la moitié du total (47,7 %, en baisse de 1,6 point par rapport à 2024), devant les feuilletons (24,0 %, deuxième niveau le plus élevé depuis 2013, date des premières données statistiques, en hausse de 5,2 points) et les unitaires (12,3 %, en léger recul de 0,4 point).

En 2025, le coût horaire de la fiction diminue de 5,7 % par rapport à 2024 (1 022,4 K€, contre 1 083,7 K€ en 2024). Il est notamment en baisse de 10,6 % pour les séries de 52 minutes (1 878,1 K€, contre 2 101,4 K€ en 2024), bien qu'il demeure le plus élevé parmi les différents formats de fiction. A l'inverse, le coût horaire des formats les plus courts augmente en 2025 : +37,6 % pour les séries de format court (532,3 K€, contre 386,9 K€ en 2024) et +10,7 % pour les séries de 26 minutes (1 327,5 K€, contre 1 199,2 K€ en 2024). Il est également en forte augmentation pour les feuilletons : +9,8 % sur un an (507,8 K€, contre 462,6 K€ en 2024).

Le coût horaire moyen atteint, en moyenne, 1 666,1 K€ pour les unitaires et collections (-5,1 % par rapport à 2024), contre 937,6 K€ pour l'ensemble des séries (-5,3 %). Il s'établit à 1 803,4 K€ pour les unitaires (-8,4 %) et 1 460,5 K€ pour les collections (-0,6 %).

Structure des formats de fiction en volume horaire (%)



* Quelle que soit la durée par épisode.
Source : CNC.

Formats des programmes de fiction

	heures		coût horaire (K€)	
	2024	2025	2024	2025
courts métrages	0	2	211,8	1 048,8
unitaires et collections	138	132	1 755,1	1 666,1
unitaires	79	79	1 968,7	1 803,4
collections	59	53	1 469,5	1 460,5
séries	987	1 001	990,2	937,6
séries de format court	123	128	386,9	532,3
séries de 26 minutes	81	28	1 199,2	1 327,5
séries de 52 minutes	286	295	2 101,4	1 878,1
séries de 90 minutes	2	-	1 644,2	-
feuilletons ¹	496	549	462,6	507,8
total	1 125	1 135	1 083,7	1 022,4

¹ Quelle que soit la durée par épisode.
Source : CNC.

En 2025, le volume d'**unitaires et collections** diminue pour la quatrième année consécutive à 132 heures, en recul de 4,4 % par rapport à 2024 et de 23,7 % par rapport au niveau record de la décennie de 2018 (173 heures). France Télévisions reste le principal commanditaire de ces formats (102 heures, contre 100 en 2024) devant le groupe TF1 (22 heures, contre 21 en 2024). Cette catégorie est composée de :

- ♦ 79 heures d'**unitaires** (comme en 2024). La tendance est à la hausse au sein du groupe France Télévisions (58 heures en 2025, contre 53 en 2024), ainsi que pour le groupe TF1 (12 heures en 2025, contre 9 heures en 2024). Le volume horaire d'unitaires est en léger recul pour le groupe M6 (3 heures en 2025, contre 6 en 2024). Les groupes CANAL+ et Arte quant à eux ne financent pas d'unitaires en 2025 (4 heures en 2024 pour CANAL+ et déjà aucun pour Arte).
- ♦ 53 heures de **collections** (-10,5 % par rapport à 2024). Les commandes du groupe France Télévisions, qui finance la majorité des œuvres de ce format, reculent légèrement à 44 heures en 2025 (47 heures en 2024) tout comme pour le groupe TF1 (9 heures contre 12 en 2024). Le groupe France Télévisions commande essentiellement de nouveaux titres de la collection des *Meurtres à...* (20 heures en 2025), mais également des épisodes d'*Alex Hugo*, d'*Alexandra Ehle*, *Capitaine Marleau*, *Le Voyageur*, *Disparition inquiétante* et *Cassandra*. Du côté du groupe TF1, les titres commandés sont issus des collections *Camping Paradis* et *Joséphine Ange Gardien*.

En 2025, la production de **séries** atteint son deuxième plus haut niveau historique, à 1 001 heures, derrière 2021 (1 142 heures), en hausse de 1,4 % par rapport à 2024. Elle est essentiellement portée par l'augmentation du volume horaire de feuilletons (549 heures en 2025, au deuxième plus haut niveau historique derrière 2021 à 579 heures). Au global, le groupe M6 augmente considérablement ses commandes de séries, et passe à 112 heures, son plus haut niveau historique (75 heures en 2024). Le groupe France Télévisions commande 290 heures de séries en 2025, contre 280 en 2024. Le groupe Arte augmente également ses commandes à 30 heures (23 heures en 2024). Le groupe TF1 les diminue quant à lui à 472 heures en 2025, néanmoins au deuxième plus haut niveau après 2024 (484 heures). Du côté de CANAL+, les commandes chutent à 7 heures en 2025 (57 en 2024).

Dans le détail, cette catégorie est composée de la manière suivante :

- ♦ 549 heures de **feuilletons** (+10,7 % par rapport à 2024). Le volume de feuilletons est sensiblement supérieur à la moyenne observée sur 10 ans (420 heures). La hausse de ce volume est portée par le groupe M6 (43 heures en 2025, contre aucune en 2024), avec le lancement de la série *Nouveau Jour* (130x20' – SND Fictions, M6 Studio, C. Productions) en juin 2025, arrêtée en septembre à cause d'audiences limitées après un changement d'horaire en août (diffusion à 13h30 au lieu de 20h40). Chez France Télévisions, le volume de feuilletons baisse (95 heures, contre 106 en 2024), malgré la 8^e saison d'*Un si grand soleil* (260x22' – France.tv Studio) mais en lien avec l'arrêt d'*OPJ*. Il diminue également au sein du groupe TF1, qui demeure le principal commanditaire de ce format (372 heures, contre 390 en 2024), avec *Plus belle la vie*, *encore plus belle* (250x20' – Plus Belle Prod, Studio TF1 France), *Demain nous appartient* (260x28' – Tel Sete, TF1 Production), *Ici tout commence*

(260x28' - ITC Prod, Tel Sete, Studio TF1 France) et *Les Mystères de l'amour* (54x52' - JLA Productions), qui passe de 68 heures en 2024 à 46 heures en 2025.

- ◆ 295 heures de **séries de 52 minutes** (+3,0 % par rapport à 2024). Le volume de séries de ce format est supérieur à la moyenne observée sur 10 ans (279 heures). Le groupe France Télévisions augmente ses commandes à 133 heures en 2025 (93 en 2024), avec notamment le lancement des séries *Alice*, co-produite avec HBO Max (6x45' - Wild Bunch, Ligne de Front), *L'Or bleu* (8x52' – Authentic Media) ou *Nourrices* (6x52', Lincoln TV), et le groupe TF1 à 100 heures (93 en 2024), avec le lancement de *La Comtesse de Monte-Cristo* (8x52' – Itinéraire Productions), *L'Été 36* (6x52' – Quad Drama) ou *La Cible* (6x52' – DEMD Productions). Le volume commandé par le groupe Arte reste stable, à 16 heures (14 en 2024). A l'inverse, le groupe M6 recule à 3 heures commandées (10 en 2024) et le groupe CANAL+ à 7 heures (28 en 2024).
- ◆ 128 heures de **séries de format court** (+4,7 %). Le volume de séries de format court est dans la lignée de la moyenne observée sur 10 ans (125 heures). France Télévisions augmente ses commandes à 53 heures (44 heures en 2024), avec notamment la sixième saison de *Paese* (145x7' – Pasta Prod) ou la septième d'*ASKIP* (63x14' – Amsto, Capa Drama). Le groupe M6 reste le premier diffuseur en termes de commandes de séries de ce format avec 65 heures au total, un volume parfaitement stable par rapport à 2024, avec plusieurs *primes* de *Scènes de ménage*. Les commandes du groupe Arte sont également stables, à 5 heures commandées. Le groupe CANAL+ ne commande pas de séries de ce format en 2025 (6 heures en 2024).
- ◆ 28 heures de **séries de 26 minutes** (-65,0 %), au plus bas niveau historique et bien inférieur à la moyenne sur 10 ans (65 heures). Le volume diminue pour la quasi-totalité des groupes audiovisuels en 2025 : 9 heures pour le groupe France Télévisions (37 en 2024) et aucune pour CANAL+ (22 en 2024, quand OCS était encore un guichet distinct). Seul le groupe Arte augmente ses commandes, à 9 heures (4 en 2024), avec les séries *Fertile* (6x26' – Noon) et *Camarades* (8x37' – Sunday Afternoon, Agat Films et Cie, Ex Nihilo).

Commandes des principaux groupes selon le format de fiction

formats	heures ¹		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Groupe France Télévisions								
courts métrages	0	2	0,03	1,90	211,8	1 048,8	72,0	802,8
unitaires	53	58	56,22	57,02	1 518,3	1 463,3	1 055,0	974,9
collections	47	44	48,85	45,57	1 478,2	1 483,1	1 043,1	1 043,5
séries de format court	44	53	4,43	6,40	200,5	238,1	101,5	121,4
séries de 26 minutes	37	9	10,83	2,25	581,8	483,6	293,8	259,7
séries de 52 minutes	93	133	77,69	106,50	1 812,5	1 441,4	838,1	799,1
séries de 90 minutes	2	0	1,64	-	1 644,2	-	1 090,0	-
feuilletons ³	106	95	38,00	31,94	560,6	546,3	359,4	335,0
total fiction	381	394	237,67	251,56	1 076,8	1 048,8	623,9	637,7
Groupe TF1								
unitaires	9	12	10,10	14,50	1 679,2	1 726,6	1 103,8	1 170,8
collections	12	9	12,80	9,30	1 436,0	1 352,2	1 052,3	1 020,1
séries de 52 minutes	93	100	102,59	117,49	1 808,4	2 116,6	1 098,6	1 178,6
feuilletons ³	390	372	83,35	85,27	436,1	448,4	213,6	229,1
total fiction	505	493	208,85	226,56	736,5	834,2	413,6	459,1
Groupe M6								
unitaires	6	3	4,73	3,17	1 191,0	1 682,7	758,8	1 056,8
séries de format court	65	65	24,21	25,75	476,7	540,3	372,6	395,6
séries de 52 minutes	10	3	9,80	3,43	1 578,9	1 548,7	942,4	990,7
feuilletons ³	0	NC	-	NC	-	NC	-	NC
total fiction	82	115	38,74	48,44	671,7	694,1	474,7	421,6
Groupe CANAL+⁴								
unitaires	4	0	2,15	-	1 199,5	-	596,1	-
séries de format court	6	0	1,97	-	545,8	-	333,7	-
séries de 26 minutes	22	0	15,05	-	1 074,8	-	671,9	-
séries de 52 minutes	28	7	41,82	0,04	2 792,1	241,9	1 469,1	5,8
total fiction	60	7	60,98	0,04	1 840,3	241,9	1 010,2	5,8
Groupe Arte								
séries de format court	5	5	0,93	1,08	552,0	494,1	193,4	222,4
séries de 26 minutes	4	9	3,20	5,80	1 425,7	1 406,3	800,0	674,4
séries de 52 minutes	14	16	8,58	13,45	1 832,9	1 539,5	618,7	816,8
total fiction	23	30	12,71	20,33	1 490,5	1 332,2	560,9	679,8

¹ En tant que premier diffuseur. ² Tous rangs de diffusion confondus. ³ Quelle que soit la durée par épisode. ⁴ À périmètre constant (avec OCS).

Source : CNC.

E. La moitié des heures avec un coût horaire compris entre 450 K€ et 900 K€

En 2025, 10,5 % des heures aidées de fiction présentent un coût horaire inférieur à 450 K€, ce qui représente le plus bas niveau historique. Sur les dix dernières années, celles-ci représentent en moyenne 30,1 % du total des heures aidées. Pour la première fois, plus de la moitié des heures aidées ont un coût horaire compris entre 450 K€ et 900 K€ (52,1 % en 2025, contre 41,0 % en 2024 et 28,2 % en moyenne sur les 10 dernières années). Enfin, 37,3 % ont un coût horaire supérieur à 900 K€ (40,1 % en 2024). Les fictions dont le coût horaire est supérieur à 900 K€ concentrent 69,9 % du total des devis (75,0 % en 2024), 72,6 % des apports des diffuseurs (76,9 % en 2024) et 55,0 % des apports du CNC hors compléments (61,9 % en 2024).

En 2025, le coût horaire diminue dans la majorité des tranches. La baisse varie entre -0,7 % pour les fictions dont le coût horaire est supérieur à 2,0 M€ et -13,5 % pour les fictions dont le coût horaire se situe entre 300 K€ et 450 K€. Au contraire, le coût horaire des œuvres dont celui-ci est inférieur à 120 K€ (+27,4 %), compris entre 120 K€ et 200 K€ (+8,1 %) ou entre 700 K€ et 900 K€ (+0,1 %) augmente ou se stabilise.

Production aidée de fiction selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
inférieur à 120 K€	32	18	1,5	1,1	0,6	0,3	0,3	0,2
120 K€ à 200 K€	70	47	9,8	7,0	5,2	3,5	1,2	0,9
200 K€ à 300 K€	19	23	4,4	5,4	2,1	2,0	0,8	0,6
300 K€ à 450 K€	91	31	39,7	11,8	24,1	5,9	4,7	2,4
450 K€ à 700 K€	439	536	231,2	279,2	125,3	156,8	23,5	31,9
700 K€ à 900 K€	23	55	18,0	44,0	9,7	23,3	2,5	6,2
900 K€ à 1,2 M€	34	20	35,9	20,5	23,5	14,5	4,0	2,4
1,2 M€ à 2,0 M€	302	316	480,9	491,1	302,3	313,2	35,8	37,8
2,0 M€ et plus	115	88	398,0	299,9	231,3	180,0	14,1	11,3
total	1 125	1 135	1 219,5	1 160,2	724,25	699,56	87,03	93,60

¹ Hors compléments d'aides.

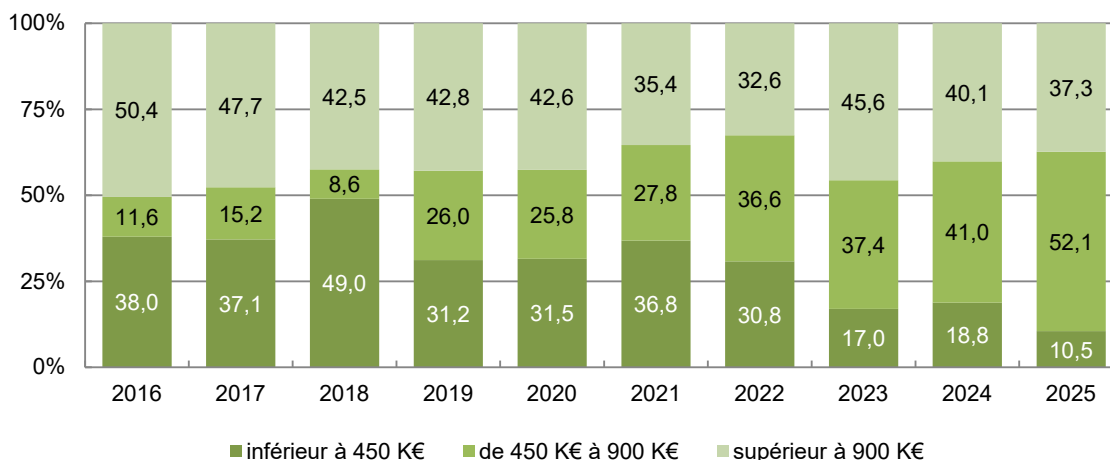
Source : CNC.

La part des heures aidées dont le coût horaire moyen est supérieur à 900 K€ recule en 2025 : 37,3 %, contre 40,1 % en 2024. Cette baisse est liée au recul des œuvres dont le coût horaire moyen est compris entre 900 K€ et 1,2 M€, qui représentent 20 heures en 2025, contre 34 heures en 2024 (-40,1 %), très en deçà de la moyenne sur 10 ans (72 heures). Le volume des œuvres qui dépassent 2,0 M€ baisse également : 88 heures en 2025, contre 115 en 2024 (-24,1 %), record historique. Il est toutefois supérieur à la moyenne de la décennie (51 par an) et atteint un troisième plus haut niveau après 2024 (115) et 2023 (98).

En hausse régulière depuis 2018, la part des heures dont le coût est compris entre 450 K€ et 900 K€ progresse de 11,1 points à 52,1 % du total, soit le plus haut niveau jamais enregistré. Cette croissance est liée à l'augmentation continue du coût horaire des feuilletons, qui atteint 507,8 K€ en 2025 (+9,8 %), après avoir dépassé les 450 K€ en 2024 (462,6 K€).

A l'inverse, la part des heures dont le coût horaire moyen est inférieur à 450 K€ est à son plus bas niveau depuis 2007 (date des premières données), à 10,5 %, soit 119 heures en 2025 (212 en 2024 et 310 heures en moyenne par an sur les dix dernières années). Ce niveau bas est également lié à la hausse du coût horaire des feuilletons. Parmi les feuilletons, seule *les Mystères de l'amour* (54x52' - JLA Productions) présente un coût horaire inférieur à ce seuil, comme c'était déjà le cas en 2024.

Heures aidées de fiction selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

F. Une baisse plus conséquente des dépenses de tournage

En 2025, l'ensemble des postes de dépenses enregistrent une légère baisse par rapport à 2024. Les dépenses de rémunération (droits artistiques, personnel, interprétation, charges sociales) diminuent de 3,2 % à 675,6 M€, les dépenses techniques (moyens techniques, frais de laboratoires) de 4,0 % à 93,2 M€, et les dépenses de tournage (décors et costumes, transport, défraiement, régie, assurance, divers, frais généraux, imprévus) de 7,8 % à 391,4 M€, dans un contexte de baisse globale des devis de 4,9 % à 1 160,2 M€. Le poste qui enregistre la plus forte baisse est celui des assurances (-28,0 % par rapport à 2024), quand les décors et costumes se maintiennent à un niveau similaire à 2024 (-0,6 %).

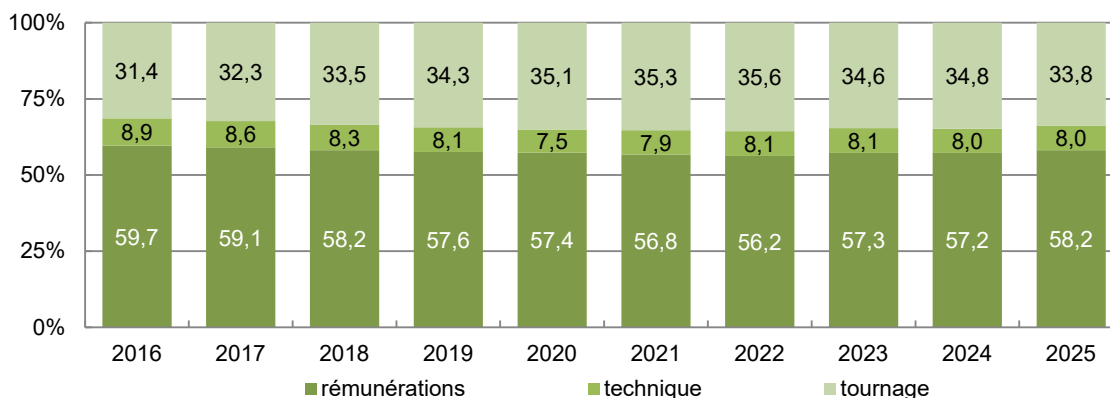
Postes de dépenses de production de fiction (M€)

	France		étranger		total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
rémunérations	650,4	642,3	47,5	33,4	697,9	675,6
droits artistiques	70,4	68,5	4,1	2,2	74,5	70,7
personnel	276,4	274,7	26,8	23,8	303,2	298,4
interprétation	118,0	113,7	11,1	2,9	129,1	116,6
charges sociales	185,7	185,4	5,5	4,5	191,2	189,9
moyens techniques, laboratoires	86,7	85,6	10,5	7,6	97,1	93,2
tournage	377,6	367,5	46,9	23,9	424,5	391,4
décors et costumes	97,4	101,5	5,8	13,2	110,5	109,9
transport, défraiement, régie	109,0	102,9	10,3	15,8	124,8	112,0
assurance, divers	27,9	25,9	3,4	14,7	42,6	30,7
frais généraux	97,5	96,2	0,6	1,3	98,8	97,2
imprévus	45,8	41,0	2,1	1,9	47,7	41,6
total	1 114,7	1 095,4	58,4	104,8	1 219,5	1 160,2

Source : CNC.

La structure des dépenses de production est globalement inchangée par rapport à 2024. Les rémunérations représentent toujours le premier poste de dépenses, à 58,2 % (en hausse de 1,0 point par rapport à 2024). Au sein de cet ensemble, tous les postes ne connaissent pas la même évolution par rapport à 2024 : la part des dépenses de personnel atteint 25,7 % du total des coûts (+0,9 point en un an), au plus haut niveau depuis le début du suivi statistique. La part des frais de tournage est en légère baisse, à 33,8 % (-1,0 point), tandis que les frais techniques sont stables (8,0 %, comme en 2024).

Répartition des dépenses de production de fiction par grand poste¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; tournage : décors et costumes + transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus.

Source : CNC.

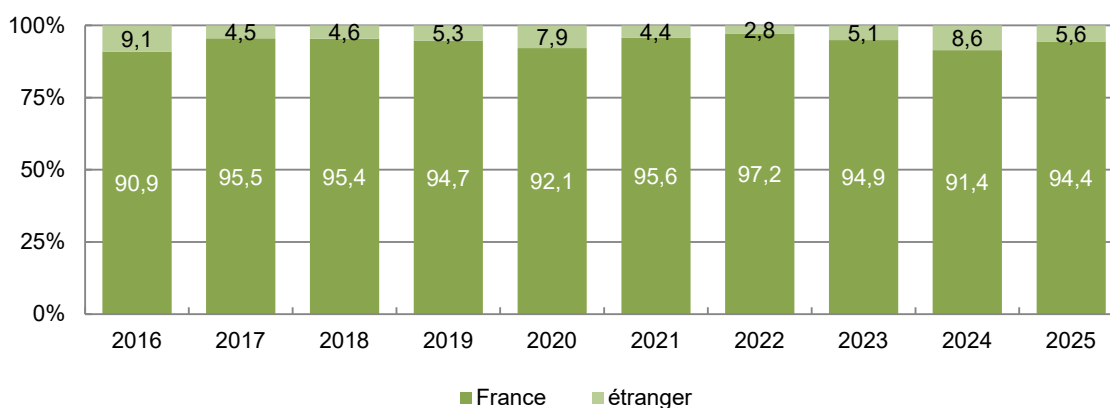
En 2025, les dépenses en France atteignent 1 095,4 M€, en légère baisse de 1,7 % sur un an (1 114,7 M€ en 2024). Les dépenses à l'étranger s'établissent à 64,9 M€, une baisse bien plus conséquente par rapport au niveau record de 2024 (-38,1 %), une année marquée par davantage de coproductions minoritaires (3 œuvres en 2024 soit 16 heures, contre une seule en 2025 soit 7 heures). Ce montant demeure néanmoins supérieur à la moyenne de la décennie (55,2 M€). En 2025, la part des dépenses en France est donc en hausse, à 94,4 %, contre 91,4 % en 2024 (94,2 % en moyenne sur la décennie).

Dépenses de production de fiction selon leur localisation (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
France	708,2	687,4	760,5	843,1	759,3	1 058,9	845,9	1 087,0	1 114,7	1 095,4
étranger	70,6	32,5	36,5	47,0	64,7	48,2	24,4	58,4	104,8	64,9
total	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 145,5	1 219,5	1 160,2

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production de fiction selon leur localisation (%)



Source : CNC.

G. La localisation des tournages : plus de 90 % des jours de tournage en France

En 2025, le nombre prévisionnel total de jours de tournage des fictions aidées par le CNC recule de 6,6 % par rapport à 2024, atteignant 7 128 jours, tandis que le volume horaire de production progresse, au deuxième plus haut niveau historique après 2021 (1 135 heures en 2025, 1 314 en 2021), ce qui signifie une nette réduction de la durée des tournages. Cette baisse est accentuée par le volume conséquent de feuilletons, à la production industrialisée et la durée de tournage par épisode bien plus courte. En 2025, une heure de fiction audiovisuelle aidée correspond à 6,3 jours de tournage, contre 6,8 jours en 2024 et 7,5 jours en moyenne sur la décennie. En particulier, une heure de feuilleton correspond à 3,0 jours de tournage en 2025 (3,4 jours en 2024 et 3,0 jours sur la période 2016-2025). Hors feuilletons, la durée de tournage s'établit à 9,4 jours par heure de fiction (comme en 2024, contre 10,6 jours en moyenne sur la décennie).

Le nombre de jours de tournage diminue moins en France (-4,8 %) qu'à l'étranger (-25,5 %), en lien avec le niveau particulièrement élevé de coproductions minoritaires en 2024 (16 heures en 2024, contre 7 en 2025). Il atteint 6 634 jours en France (6 967 en 2024) et 494 à l'étranger (663 en 2024). La France accueille 93,1 % des jours de tournage des fictions mises en production en 2025 (91,3 % en 2024, et 93,3 % en moyenne sur la décennie).

Nombre prévisionnel de jours de tournage de fiction

	en France		à l'étranger		total	
	jours	%	jours	%	jours	%
2016	7 003	90,3	748	9,7	7 751	100,0
2017	6 299	94,3	381	5,7	6 680	100,0
2018	6 651	93,3	476	6,7	7 127	100,0
2019	7 841	93,2	576	6,8	8 417	100,0
2020	6 802	95,5	324	4,5	7 126	100,0
2021	8 766	94,8	485	5,2	9 251	100,0
2022	7 794	95,1	402	4,9	8 196	100,0
2023	8 399	93,1	618	6,9	9 017	100,0
2024	6 956	90,0	770	10,0	7 726	100,0
2025	6 634	93,1	494	6,9	7 128	100,0

Source : CNC.

III. L'animation

Chiffres clés de l'animation

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24
volume horaire (heures)	388	353	289	295	295	357	221	282	313	282	-10,0
devis (M€)	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	242,1	289,8	252,6	-12,8
coût horaire (K€/heure)	660,1	761,9	726,7	805,2	829,7	879,9	824,9	859,2	925,8	896,6	-3,2
apports du CNC ¹ (M€)	60,2	59,0	49,3	50,3	45,5	57,2	29,1	46,4	48,9	48,2	-1,4
apport horaire du CNC (K€/heure)	155,0	167,1	170,7	170,8	154,0	160,1	131,5	164,7	156,2	171,1	+9,5

¹ Y compris compléments

Source : CNC.

A. Un volume horaire d'animation aidé qui repasse sous le seuil des 300 heures en 2025

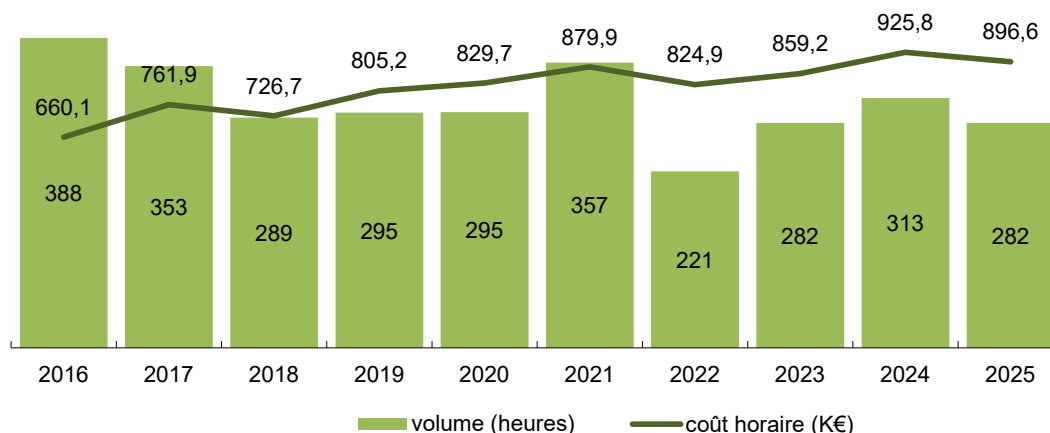
Après avoir atteint son niveau le plus faible depuis 2003 (208 heures) en 2022 (221 heures), notamment en raison du décalage temporel de certains projets et d'une baisse du nombre d'épisodes par saison, le volume de production d'animation était reparti à la hausse en 2023 (282 heures) et en 2024 (313 heures). En 2025, ce volume repasse sous le seuil des 300 heures, avec 282 heures produites, soit un chiffre en baisse de 10,0 % sur un an et en recul de 8,4 % par rapport à la moyenne observée entre 2016 et 2025.

La production d'animation, marquée par des cycles de production de deux ou trois ans, connaît généralement de fortes variations annuelles des volumes comptabilisés. Les hausses constatées en 2023 et en 2024 avaient notamment été portées par un nombre plus élevé de titres au volume horaire important. En 2025, 22 productions d'animation aidée ont une durée supérieure à 6 heures, contre 28 en 2024 et 26 en 2023. En 2025, les séries de moins de 8 minutes représentent 47,5 % du total de la production d'animation, soit une proportion plus élevée qu'en 2024 (32,7 %) et 2023 (39,7 %).

En 2025, le montant des devis des programmes d'animation diminue de 12,8 % par rapport à 2024, à 252,6 M€, à un niveau qui demeure supérieur à la moyenne de la décennie (249,9 M€). En parallèle, le coût horaire de l'animation s'élève à 896,6 K€, en léger recul sur un an (-3,2 %), mais au deuxième plus haut niveau historique.

Le genre représente 6,8 % des heures totales de programmes aidés par le CNC en 2025 (7,2 % en 2024 et 7,1 % en moyenne sur la décennie).

Volume et coût horaire d'animation aidée



Source : CNC.

B. Une part des financements étrangers dans l'animation au plus bas niveau historique

En 2025, les financements français destinés à la production d'œuvres d'animation s'élèvent à 203,3 M€, en baisse de 5,5 % par rapport à 2024. Les financements français représentent 80,5 % du montant total des devis des programmes d'animation aidés par le CNC (74,2 % en 2024). Depuis 2008, la part des financements français est toujours supérieure à 70 %.

Dans le détail, après une année record en 2024 (69,4 M€), les apports des producteurs français reculent et s'établissent à 60,9 M€ (-12,4 %). Malgré ce retrait, ils représentent 24,1 % du montant total des devis (24,0 % en 2024), soit une part supérieure à la moyenne de la décennie (22,9 %).

La contribution des diffuseurs est stable sur un an à 62,6 M€ (-0,5 %), à un niveau supérieur à la moyenne de la période 2016-2025 (56,1 M€). Ces derniers financent mieux les programmes qu'ils soutiennent puisqu'ils apportent, en moyenne, 222,3 K€ par heure d'animation en 2025, un plus haut niveau historique. Leur taux de couverture augmente également, à 24,8 % du total des devis, un niveau en hausse par rapport à 2024 (21,7 %) et à la moyenne de la décennie (22,5 %). Il s'agit par ailleurs de la part la plus élevée enregistrée depuis 2014 (26,2 %), qui dépasse celle des producteurs pour la première fois depuis 2018.

L'apport total du CNC (y compris compléments) dans le financement des programmes d'animation s'élève à 48,2 M€, en léger repli de 1,4 % par rapport à 2024 (48,9 M€). Les aides du CNC couvrent 19,1 % des devis en 2025, soit une part plus élevée que celle observée en 2024 (16,9 % et 19,7 % en moyenne sur la décennie). L'apport horaire moyen du CNC s'établit à 171,1 K€ (156,2 K€ en 2024), à un niveau supérieur à la moyenne de la décennie (160,7 K€) et au plus haut niveau historique, mais proche des apports moyens enregistrés en 2018 (170,7 K€) et 2019 (170,8 K€).

Les préventes en France s'établissent à 10,1 M€, en recul de 21,9 % par rapport au niveau record de 2024 (12,9 M€), mais à un niveau supérieur à la moyenne de la décennie (9,4 M€). Deux programmes d'animation font l'objet d'une prévente en France d'un montant supérieur ou égal à 1 M€ en 2025, contre deux en 2024 et six en 2023.

La part des collectivités territoriales pour l'animation (3,5 % en 2025) est légèrement supérieure à celle observée pour la fiction (2,0 %) et légèrement inférieure à celle observée pour le documentaire (4,2 %). Dans le détail, deux régions se démarquent, la région Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France, avec respectivement 16,7 % et 13,0 % des apports des collectivités territoriales dans l'animation.

Financement prévisionnel de l'animation (M€)

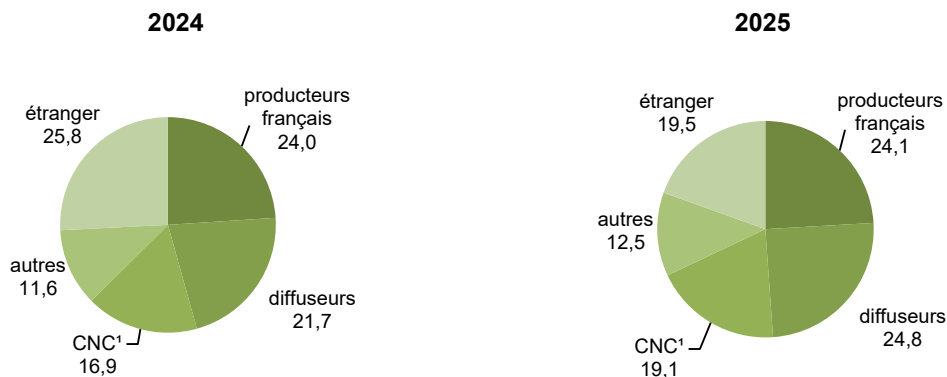
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
financements français	198,3	208,3	166,8	175,1	176,0	223,3	138,2	186,1	215,0	203,3
producteurs français	51,5	61,3	47,4	57,5	53,5	68,2	44,9	55,3	69,4	60,9
préventes en France	10,7	9,7	4,6	6,8	12,3	6,4	8,9	11,7	12,9	10,1
diffuseurs	61,5	63,7	48,1	49,1	51,7	67,6	39,8	54,4	62,9	62,6
SOFICA	2,8	2,8	5,9	2,2	3,1	5,7	4,6	3,9	7,9	3,8
CNC y compris compléments ¹	60,2	59,0	49,3	50,3	45,5	57,2	29,1	46,4	48,9	48,2
autres financements français ²	11,6	11,9	11,6	9,2	9,8	18,2	10,8	14,4	13,0	17,7
financements étrangers	58,0	60,7	43,0	62,3	69,1	91,2	44,2	56,0	74,8	49,3
coproductions étrangères	26,7	20,2	14,1	28,4	18,4	44,1	23,6	36,5	35,0	34,7
préventes à l'étranger	31,3	40,5	28,9	33,8	50,7	47,0	20,6	19,5	39,8	14,6
total des financements	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	242,1	289,8	252,6

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel de l'animation (%)



¹ Y compris les compléments d'aides.

Autres = préventes en France + SOFICA + autres financements français.

Source : CNC.

En 2025, la part des apports étrangers dans le financement des programmes d'animation s'élève à 19,5 %, au plus bas niveau historique et en recul de 4,8 points par rapport à la moyenne des dix dernières années (24,3 %). La part des financements étrangers dans le total des devis des programmes d'animation aidés est relativement fluctuante chaque année : sur la dernière décennie, elle oscille entre 20 % et 29 %. L'animation est le genre pour lequel la part des apports étrangers est la plus élevée, notamment en raison de coûts de production importants qui nécessitent l'intervention de partenaires plus nombreux. Le haut niveau des apports étrangers en animation s'explique également par le fait que l'animation est un genre qui s'exporte traditionnellement bien et que le savoir-faire français sur le genre est reconnu à l'international. Sur les dix dernières années, la part des apports étrangers s'élève, en moyenne, à 6,6 % pour le documentaire et à 4,9 % pour la fiction.

En 2025, 224 heures d'animation bénéficient d'un financement étranger (coproduction et/ou prévente), soit 79,5 % du volume total produit (264 heures, soit 84,4 % en 2024). 215 heures d'animation à majorité française ont été initiées avec un financement étranger total de 41,8 M€ (245 heures pour 61,5 M€ en 2024), dont 27,4 M€ d'apports en coproduction et 14,3 M€ de préventes. Par ailleurs, 9 heures d'animation minoritaire française ont bénéficié de 7,6 M€ de financements étrangers (20 heures pour 13,3 M€ en 2024), dont 7,3 M€ d'apports en coproduction et 0,3 M€ de préventes.

Le coût horaire moyen des programmes exclusivement financés par des capitaux français est de 789,7 K€ en 2025 (601,7 K€ en 2024), contre 924,0 K€ pour les coproductions avec au moins un partenaire étranger (985,8 K€ en 2024). Le coût horaire moyen des coproductions est notamment porté par 5 programmes dont le coût horaire est supérieur à 1,5 M€.

C. France Télévisions, principal commanditaire d'animation avec près de 60 % des apports diffuseurs

Commandes des diffuseurs en animation

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
France Télévisions	127	167	139	171	25,16	36,87	848,5	891,8	186,3	217,0	22,0	24,3
Groupe TF1	49	39	51	39	9,02	7,00	1 296,6	910,8	176,4	177,1	13,6	19,4
Groupe CANAL+	57	33	67	42	9,97	7,63	790,8	917,9	168,2	219,0	21,3	23,9
Groupe M6	48	32	48	32	7,35	5,45	794,8	761,0	152,8	148,2	19,2	19,5
Groupe Arte	4	2	4	2	1,14	0,66	958,1	684,5	326,9	265,5	34,1	38,8
chaînes locales	0,1	-	0,1	1	0,02	0,01	979,1	-	142,8	-	14,6	-
autres diffuseurs	28	9	59	29	10,28	5,02	1 122,7	1 392,9	242,8	318,9	21,6	22,9
dont services VàDA mondiaux ³	1	-	22	1	2,20	0,37	1 409,9	-	224,7	-	15,9	-
total	313	282	313	282	62,92	62,64	925,8	896,6	183,0	207,6	19,8	23,2

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

³ Disney+, Netflix, Prime Video.

Source : CNC.

Les commandes du groupe France Télévisions repartent à la hausse en 2025, compensant en partie le recul des commandes des autres groupes.

En 2025, le groupe **France Télévisions**, premier financeur du genre depuis 2007 (première année des statistiques sur la production audiovisuelle aidée), initie 59,4 % du volume horaire total d'animation mis en production, soit une part en forte hausse par rapport au faible niveau de 2024 (40,7 %, soit +18,7 points). Le groupe représente, en parallèle, 58,9 % des investissements de l'ensemble des chaînes (40,0 % en 2024). Il participe à la production de 171 heures d'animation (+22,9 % par rapport aux 139 heures de 2024), au plus haut niveau depuis 2020 (178 heures), dont 167 en tant que premier diffuseur (+31,4 % par rapport aux 127 heures de 2024). Son apport total s'établit à 36,9 M€, en forte hausse par rapport à 2024 (+46,5 %) et par rapport à la moyenne de la décennie (26,9 M€, soit +36,9 %), et atteint ainsi un niveau record. L'apport horaire du groupe en tant que premier diffuseur augmente de 16,5 % à 217,0 K€. Le coût horaire moyen des programmes initiés par le groupe est quant à lui en hausse de 5,1 % à 891,8 K€. En 2025, France Télévisions initie la production de 33 séries d'animation (19 en 2024), dont les nouvelles séries *Pion·nes* (52x2' – XBO Films), *Donjons et Chatons* (22 x 12' - WATCH NEXT MEDIA) et de 4 unitaires (3 en 2024).

En 2025, la contribution du **groupe TF1** à l'animation s'établit à 7,0 M€ (-22,4 % par rapport à 2024, -13,6 % par rapport à la moyenne de la décennie) pour 39 heures de programmes (-12 heures par rapport à 2024). Le groupe TF1 est le premier diffuseur de la totalité des heures qu'il finance en 2025, soit 39 heures (49 en 2024), avec un apport moyen de 177,1 K€ par heure d'animation initiée (+0,4 % par rapport à 2024). Le coût horaire moyen de ces programmes s'établit à 910,8 K€, un montant qui recule de 29,8 % par rapport à celui de 2024, qui était particulièrement élevé (1 296,6 K€), porté par la saison 3 des *Schtroumpfs* et les saisons 6 et 7 de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir*. Du fait de ces programmes au coût horaire particulièrement élevé, le taux de couverture du groupe TF1 enregistrait son niveau le plus bas de la décennie en 2024, à 13,6 % ; il rebondit de 5,8 points en 2025 à 19,4 %. Le groupe initie trois nouvelles séries dont *Vet Academy* (52x11' – Superprod) et *A fond Gaston* (52x11' – Dandelooo), ainsi que la saison 3 d'*Alice & Lewis* (52x11' – Blue Spirit) et l'unitaire *Miraculous World Tokyo Stellar Force* (48' – Miraculous Corp).

En 2025, le **groupe CANAL+** participe à la production de 42 heures de programmes d'animation (67 heures en 2024) dont 33 en tant que premier diffuseur (57 heures en 2024), pour un investissement total de 7,6 M€ (10,0 M€ en 2024). Le volume horaire d'animation initié par le groupe en 2025 est ainsi inférieur à la moyenne annuelle des dix dernières années (43 heures), et au plus bas niveau depuis 2013 (34 heures). Le coût horaire des programmes d'animation financés par CANAL+ en tant que premier diffuseur s'établit à 917,9 K€ (+16,1 %), à un niveau supérieur à la moyenne de ces dix dernières années (738,5 K€, +24,3 %), et au plus haut niveau historique. Le groupe apporte, en moyenne, 219,0 K€ par heure d'animation initiée en 2025 (+30,2 % par rapport à 2024), également au plus haut niveau historique. Le taux de couverture du groupe augmente de 2,6 points par rapport à 2024, à 23,9 % (21,2 % en moyenne sur la décennie). En tant que premier diffuseur, le groupe CANAL+ participe à la production de 7 séries dont la nouveauté *Aquila et les marginaux médiévaux* (52x11' – Zodiak Kids & Family France, Procidis et Monello Productions) et de 1 unitaire, *Mijoté de Brebis* (26' – La Cabane Productions) (9 séries et 2 unitaires en 2024).

En 2025, l'apport du **groupe M6** dans l'animation s'élève à 5,5 M€ (-25,9 % par rapport à 2024) sur 32 heures de programmes (-33,7 % sur un an, -31,9 % par rapport à la moyenne de la décennie), toutes en tant que premier diffuseur (48 heures de programmes en 2024, la totalité en tant que premier diffuseur). Le groupe apporte, en moyenne, 148,2 K€ par heure d'animation initiée (-3,0 %), à un niveau supérieur à la moyenne de la décennie (127,1 K€), et le coût horaire moyen de ses programmes s'établit à 761,0 K€ (-4,3 %), à un niveau inférieur à la moyenne des dix dernières années (776,5 K€). Le taux de couverture est stable sur un an, à 19,5 % (+0,3 point), soit un niveau également supérieur à la moyenne des 10 dernières années (17,0 %). Le groupe M6 initie 4 séries en 2025, dont la nouveauté *les Marsupilamis* (52x11' – Dupuis audiovisuel et Dargaud Media), contre 5 séries initiées en 2024.

En 2024, le **groupe Disney** avait relancé ses commandes dans la production d'animation, atteignant 21 heures de programmes, dont une en tant que premier diffuseur, après une année 2023 marquée par un engagement très limité (une heure financée et aucune en premier diffuseur). En 2025, son investissement retombe nettement, avec une heure de programme commandée en tant que premier diffuseur, pour l'unitaire *Miraculous World Tokyo Stellar Force* (48' –Miraculous Corp), co-financé avec TF1.

Aucun autre service mondial de vidéo à la demande par abonnement ne finance de programmes d'animation aidés en 2025. Netflix finançait une heure en 2024.

D. Les programmes destinés aux enfants dominent la production audiovisuelle d'animation

La classification des programmes d'animation selon le public cible repose sur l'expertise interne du CNC. Quatre cibles ont été définies : enfants, préscolaire, adolescents/adultes et famille.

En 2025, les programmes d'animation destinés aux **enfants** sont très majoritaires dans la production audiovisuelle d'animation, avec 191 heures (253 heures en 2024). Ils incluent notamment la saison 4 de *Jamie a des tentacules* (52x11' – Samka, pour Gulli), la saison 3 de *Junior* (39x5' – 2 minutes, Label-Anim, pour Gulli), ou encore l'unitaire *Vaudou Miaou* (90' - Miyu Productions, pour France Télévisions Groupe). Les programmes destinés aux enfants représentent 67,6 % du volume horaire total de l'animation audiovisuelle aidée en 2025 (80,7 % en 2024). Le coût horaire de ces œuvres recule de 6,1 %, à 910,4 K€ (969,4 K€ en 2024). Les aides du CNC en faveur de ces programmes

s'élèvent à 25,6 M€ en 2025 (33,4 M€ en 2024), soit 67,1 % des aides pour l'animation (83,0 % en 2024). Les programmes pour enfants concentrent 60,9 % des apports des diffuseurs dédiés à l'animation, soit 38,1 M€, ce qui couvre 22,0 % des devis de ces œuvres. L'apport horaire moyen en tant que premier diffuseur s'élève à 188,5 K€. En 2025, le diffuseur le plus actif sur ce segment est France Télévisions Groupe (commandes pour lesquelles aucune chaîne n'est à ce stade identifiée) qui initie 76 heures de programmes, soit 39,6 % de l'ensemble des heures destinées aux enfants, suivi de CANAL+ Kids avec 24 heures (12,4 % de l'ensemble) et de Gulli avec 22 heures (11,7 %).

Le volume horaire des programmes dont la cible est un public **préscolaire** augmente de 27,6 % (67 heures en 2025, contre 52 en 2024), représentant 23,7 % du total (16,7 % en 2024). Le coût horaire augmente, lui, de 9,6 % par rapport à 2024 (744,9 K€), à 816,7 K€. Le CNC verse 8,7 M€ d'aides à ces programmes (5,8 M€ en 2024, +48,7 %), soit 22,7 % des aides totales accordées à l'animation (14,5 % en 2024). En 2025, la production de programmes d'animation préscolaire inclut par exemple la série *Trotro & Zara* (78x4' – Ellipse Animation, Dupuis Audiovisuel, pour France.tv) et l'unitaire *le Déjeuner des loups* (26' – 3 pommes, pour KiLi). Les diffuseurs consacrent 22,3 % de leurs apports en animation à des programmes préscolaires, soit 14,0 M€. L'apport horaire moyen en tant que premier diffuseur s'élève à 207,4 K€. En 2025, le diffuseur le plus actif sur ce segment est France Télévisions Groupe avec 35 heures de programmes, soit 52,9 % de l'ensemble des heures préscolaires, loin devant TF1 et France 4 avec 10 heures chacun (14,3 % du total).

Le volume horaire des programmes pour **adolescents et adultes** est multiplié par plus de 5 sur un an et passe de 3 heures en 2024 à 17 heures en 2025. Il comprend notamment les séries *Pionnes* (52x2' – XBO Films, pour France Télévision Groupe) et *Dreamland* (10x22' – La chouette compagnie, Dupuis Audiovisuel, pour Crunchyroll, ADN et France Télévisions Groupe). Les programmes dédiés à cette cible représentent 6,2 % des heures d'animation, soit +5,1 points par rapport à 2024. Le CNC aide ces titres à hauteur de 3,0 M€ (0,6 M€ en 2024), ce qui représente 7,8 % des aides attribuées au genre (1,4 % en 2024). Le coût horaire de ces titres est en croissance, à 1 136,2 K€, soit +23,1 % par rapport à 2024 (922,7 K€). Les diffuseurs consacrent 14,4 % du montant qu'ils allouent à l'animation à des programmes pour adolescents et adultes, soit 9,0 M€. L'apport horaire moyen en tant que premier diffuseur s'élève à 416,7 K€. En 2025, le diffuseur le plus actif dans la production de titres d'animation préscolaires est france.tv avec 5 heures de programmes (30,2 % des heures pour cette cible), suivi de France Télévisions Groupe et Crunchyroll avec 4 heures chacun (respectivement 21,7 % et 21,1 %).

Le nombre d'heures de titres d'animation destinés à la **famille** augmente de 49,3 % sur un an mais reste marginal à 7 heures (5 heures en 2024) et inclut notamment la saison 3 de *Première page* (8x3' – Scalaé Productions, pour France Télévisions Groupe) et la série *Saisons d'oiseaux* (4x13' – Novanima, pour France Télévisions Groupe, BIP TV, TV5 Monde). L'ensemble de ces programmes compte pour 2,5 % des heures d'animation aidées sur l'année, une part en hausse de 1,0 point par rapport à 2024. Le coût horaire de ces œuvres augmente de 14,8 %, à 688,7 K€ (600,2 K€ en 2024). Les aides du CNC en faveur de ces programmes s'élèvent à 0,9 M€ en 2025 (0,6 M€ en 2024), pour une part de 2,4 % des aides pour l'animation (1,1 % en 2024). Le coût horaire de ces œuvres augmente de 14,8 % sur un an, passant de 600,2 K€ en 2024 à 688,7 K€ en 2025. Les diffuseurs allouent 2,4 % de leurs apports en animation à des programmes familiaux, soit 1,5 M€. L'apport horaire moyen en tant que premier diffuseur s'élève à 212,2 K€. En 2025, le diffuseur le plus actif dans la production de titres d'animation destinés à la famille est France Télévisions Groupe avec

l'initiation de 5 heures de programmes, soit 71,0 % des heures pour cette cible. Les deux autres heures sont commandées par Lumni.fr et france.tv, deux diffuseurs appartenant au groupe France Télévisions.

Cible des programmes d'animation

	heures		apports diffuseurs (M€)		coût horaire (K€)		apports du CNC ¹ (M€)	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
enfants	253	191	52,0	38,1	969,4	910,4	33,4	25,6
préscolaire	52	67	9,0	14,0	744,9	816,7	5,8	8,7
ado/adultes	3	17	1,0	9,0	922,7	1 136,2	0,6	3,0
famille	5	7	1,0	1,5	600,2	688,7	0,4	0,9
total	313	282	62,9	62,6	925,8	896,6	40,3	38,2

¹ Hors compléments.

Source : CNC.

E. Les séries de 11 à 15 minutes représentent la moitié des programmes aidés par le CNC

En 2025, les séries de 11 à 15 minutes demeurent le premier format des programmes d'animation aidés par le CNC (50,6 % du volume horaire), devant les séries de moins de 8 minutes et celles de 23 à 26 minutes.

La part des séries de 11 à 15 minutes est en léger recul de 2,2 points sur un an. Sur les 17 séries de ce format, 10 sont des nouvelles séries, dont *les Marsupilamis* (52x11' – Dupuis audiovisuel) et *Quoi de neuf Isha ?* (52x11' – TeamTO Films). Après deux années de recul, la part des séries de moins de 8 minutes en volume horaire augmente, quant à elle, fortement (+11,0 points à 30,5 %). Parmi les 29 séries de moins de 8 minutes recensées, 16 sont des nouvelles séries, comme *Chickies* (78x7' – Cube Creative Productions / Xilam animation) et *Luce in the Lovely Land* (39x7' – La Cabane Productions). Alors que la part des séries de 23 à 26 minutes était largement portée par les deux saisons de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir* en 2024, elle recule de 9,2 points en 2025 à 17,3 % et retrouve ainsi son niveau de 2023 (17,1 %). Sur les 8 programmes de 23 à 26 minutes en 2025, six sont des nouvelles séries dont *Donjons & Chatons* (12x22' – Watch Next Media) et *Dreamland* (10x22' – La chouette compagnie / Dupuis audiovisuel).

Structure des formats d'animation en volume horaire (%)



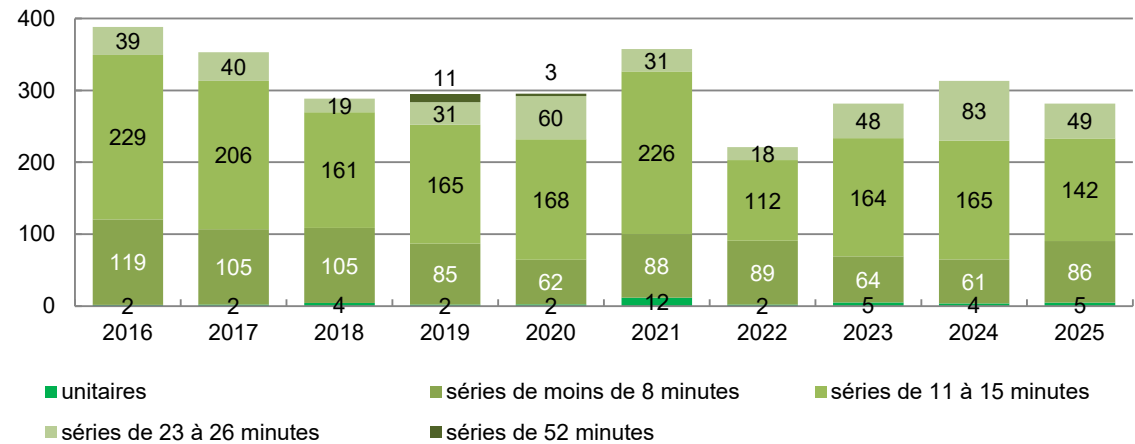
Source : CNC.

Les programmes français d'animation se déclinent quasi exclusivement en séries (277 heures sur 282 en 2025). En 2025, le volume horaire des séries de moins de 8 minutes rebondit fortement par rapport à 2024 (+40,6 % à 86 heures), et retrouve ainsi un niveau égal à la moyenne de la décennie (86 heures également). A l'inverse, le volume de séries de 11 à 15 minutes diminue sur un an

(-13,8 % à 142 heures), à un niveau bien inférieur à la moyenne décennale (174 heures). Le volume de séries de 23 à 26 minutes est, quant à lui, en fort recul (-41,2 % à 49 heures), après avoir enregistré le plus haut niveau de la décennie en 2024. Il reste toutefois supérieur à la moyenne de la décennie (42 heures).

Le coût horaire de l'animation s'établit à 769,0 K€ pour les séries de moins de 8 minutes (+5,5 % sur un an) et à 816,6 K€ pour les séries de 11 à 15 minutes (-5,4 % par rapport à 2024). Les séries de 23 à 26 minutes et les unitaires enregistrent un coût horaire au plus haut niveau historique à respectivement 1 209,4 K€ (+7,2 % par rapport à 2024) et 2 403,1 K€ (+0,7 % vs. 2024).

Volume selon les formats d'animation (heures)



Source : CNC.

Formats des programmes d'animation

	heures					coût horaire (K€)				
	2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
unitaires	12	2	5	4	5	1 952,0	1 485,9	1 894,3	2 386,0	2 403,1
séries de moins de 8 minutes	88	89	64	61	86	833,2	789,3	857,1	729,0	769,0
séries de 11 à 15 minutes	226	112	164	165	142	827,9	778,2	800,9	863,6	816,6
séries de 23 à 26 minutes	31	18	48	83	49	988,8	1 208,6	955,1	1 128,0	1 209,4
séries de 52 minutes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	357	221	282	313	282	879,9	824,9	859,2	925,8	896,6

Source : CNC.

F. Plus d'un quart des programmes d'animation avec un coût horaire supérieur ou égal à 1 M€

En 2025, 56,0 % du volume horaire aidé d'animation présente un coût horaire supérieur ou égal à 800 K€, une part en très fort recul par rapport au haut niveau de 2024 (70,8 % soit -14,8 points) mais supérieure à la moyenne de la décennie (46,2%).

En 2025, 27,6 % des programmes d'animation ont même un coût horaire supérieur ou égal à 1 M€ (35,7 % en 2024). Ils concentrent 40,2 % du montant total des devis (48,1 % en 2024), 36,3 % des apports des diffuseurs (46,1 % en 2024) et 30,0 % des apports du CNC hors compléments (34,0 % en 2024).

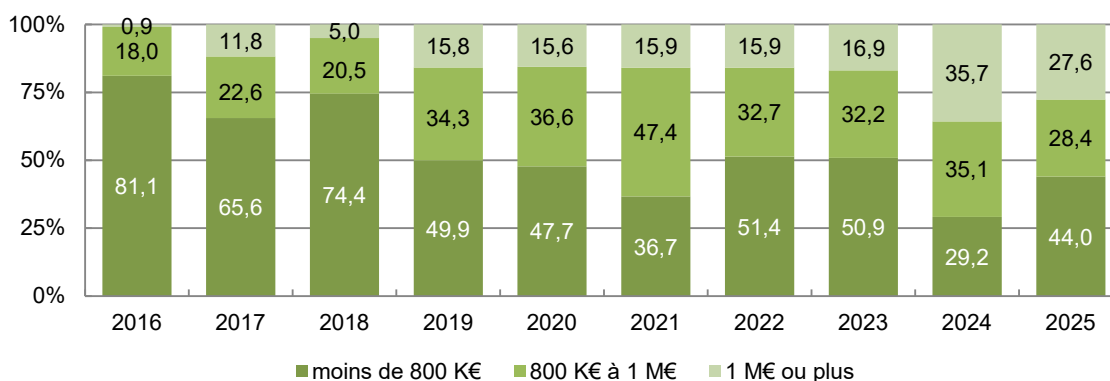
Production aidée d'animation selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
inférieur à 500 K€	11	15	2,3	5,9	0,8	1,8	0,6	1,9
500 K€ à 600 K€	31	33	16,4	18,9	5,5	7,1	4,3	4,1
600 K€ à 700 K€	29	28	18,6	18,1	5,0	5,8	4,1	3,9
700 K€ à 800 K€	21	49	16,3	36,6	3,4	9,0	2,6	5,9
800 K€ à 900 K€	99	52	86,1	45,2	17,0	10,1	13,4	6,4
900 K€ à 1 000 K€	11	28	10,7	26,4	2,4	6,2	1,7	4,7
1 000 K€ à 1 500 K€	97	66	113,1	77,6	24,8	13,9	11,7	8,9
1 500 K€ et plus	15	11	26,3	24,0	4,2	8,8	2,0	2,6
total	313	282	289,8	252,6	62,9	62,6	40,3	38,2

¹ Hors compléments d'aide.

Source : CNC.

Heures aidées d'animation selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

G. Une part des dépenses en France qui se maintient au-dessus de 80 %

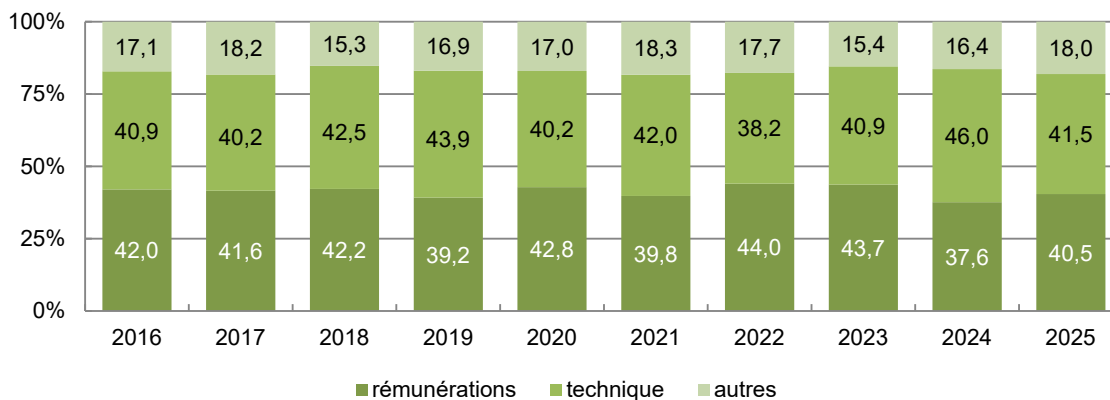
En 2025, les frais techniques sont le premier poste de dépenses pour la production de programmes d'animation (41,5 % du total), devant les frais de rémunération (40,5 %) et les dépenses de tournage (18,0 %). Sur la dernière décennie, il s'agit de la 5^e année à présenter cette hiérarchie des trois grands postes avec 2018, 2019, 2021 et 2024. Les autres années, les frais de rémunération étaient le premier poste de dépenses, devant les frais techniques et les dépenses de tournage. Le montant cumulé des devis baisse de 12,8 % en 2025, une baisse portée par les reculs des postes 'moyens techniques – laboratoires' (-21,4 %) et 'assurance – divers' (-20,6 %). Le seul poste dont les dépenses augmentent en 2025 est celui lié aux frais généraux (+3,1 %).

Postes de dépenses de production d'animation (M€)

	France		étranger		total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
rémunérations	96,9	89,1	12,0	13,1	109,0	102,2
droits artistiques	14,5	13,6	2,7	2,4	17,2	16,0
personnel	51,0	47,5	7,1	7,1	58,1	54,6
interprétation	2,6	1,1	1,6	2,8	4,2	3,9
charges sociales	28,8	26,9	0,5	0,8	29,4	27,7
moyens techniques, laboratoires	98,0	79,1	35,4	25,7	133,4	104,8
tournage	42,3	39,0	5,1	6,6	47,4	45,6
décors et costumes	-	0,6	-	-	-	0,6
transport, défraiement, régie	3,2	3,1	0,4	0,4	3,6	3,5
assurance, divers	9,2	6,8	2,4	2,4	11,6	9,2
frais généraux	18,8	18,0	1,6	3,0	20,4	21,0
imprévus	11,1	10,4	0,7	0,9	11,8	11,3
total	237,2	207,3	52,5	45,4	289,8	252,6

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production d'animation par grand poste (%)¹



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; autres : décors et costumes + transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus.
Source : CNC.

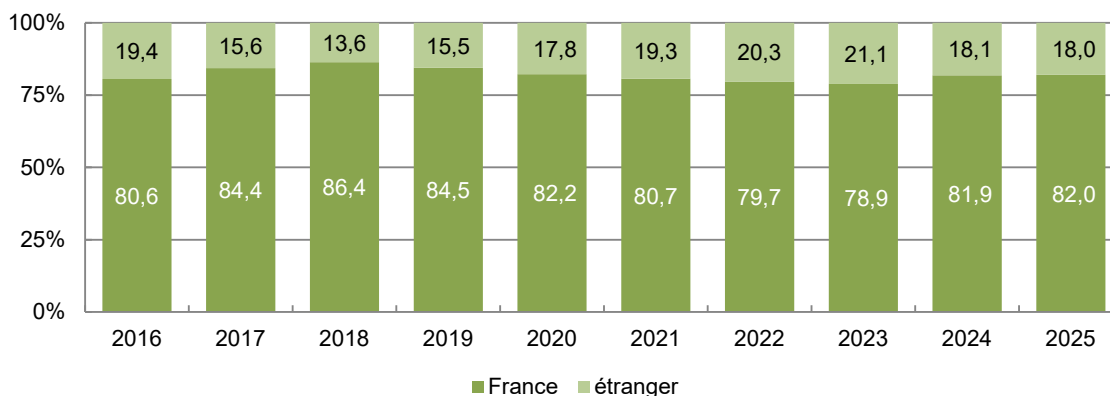
En 2025, la part des dépenses de production des programmes d'animation localisées en France est relativement stable et se maintient au-dessus du seuil des 80 %. Elle s'établit à 82,0 % (81,9 % en 2024), dans la moyenne de la décennie (82,1 %).

Dépenses de production d'animation selon leur localisation (M€)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
France	206,5	226,9	181,3	200,5	201,6	253,6	145,2	191,0	237,2	207,3
étranger	49,8	42,1	28,5	36,9	43,5	60,8	37,1	51,2	52,5	45,4
total	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	242,1	289,8	252,6

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production d'animation selon leur localisation (%)



Source : CNC.

IV. Le documentaire

Chiffres clés du documentaire

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24
volume horaire (heures)	2 253	2 266	2 141	1 960	1 750	1 869	1 670	1 702	1 816	1 646	-9,4%
devis (M€)	405,2	397,6	389,4	362,6	350,5	368,2	341,3	344,7	409,1	358,4	-12,4%
coût horaire (K€/heure)	179,9	175,4	181,9	185,0	200,2	197,0	204,4	202,5	225,3	217,8	-3,3%
apports du CNC ¹ (M€)	77,7	79,7	77,3	72,6	67,8	70,0	62,3	66,0	76,8	67,5	-12,1%
apport horaire du CNC (K€/heure)	34,5	35,2	36,1	37,0	38,7	37,4	37,3	38,8	42,3	41,0	-3,0%

¹ Y compris compléments

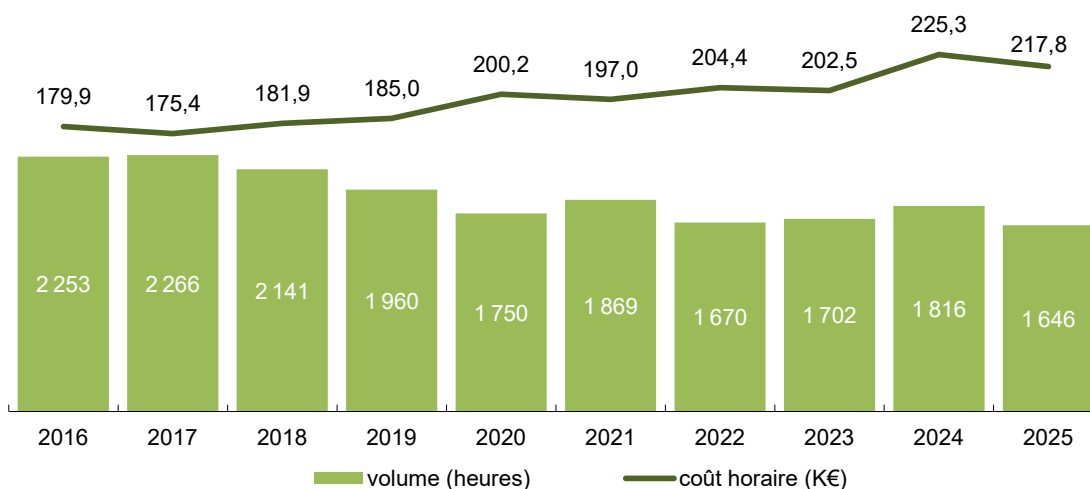
Source : CNC.

A. Un volume de production au plus bas

Avec 1 646 heures aidées en 2025, le volume de documentaires de création baisse par rapport à 2024 (-9,4 %), en cohérence avec la récente contraction du marché qui se traduit par une baisse du volume de commandes.

En 2025, la part occupée par le documentaire dans le volume d'œuvres audiovisuelles aidées recule légèrement, à 39,6 %, contre 41,8 % en 2024 et atteint un plus bas niveau historique.

Volume et coût horaire des documentaires aidés



Source : CNC.

En 2025, les devis des documentaires baissent sensiblement par rapport à 2024, à 358,4 M€ (-12,4 %), et légèrement plus que le volume horaire (-9,4 %). Par conséquent, le coût horaire moyen prévisionnel est en léger retrait, à 217,8 K€, soit -3,3 % par rapport à 2024 (225,3 K€) mais +21,1 % comparé à 2016 (179,9 K€), restant le deuxième plus haut niveau depuis 1994 (224,9 K€).

B. Les apports horaires des diffuseurs et du CNC se maintiennent à un haut niveau

Les financements français destinés à la production de programmes documentaires diminuent fortement en 2025, à 335,5 M€, soit 12,8 % de moins qu'en 2024 (384,8 M€), en ligne avec la baisse des devis (-12,4 %). Ils restent malgré tout proches de la moyenne de la décennie (348,2 M€) et couvrent 93,6 % des devis des programmes documentaires aidés par le CNC en 2025 (94,0 % en 2024).

Les apports des producteurs français (dont une partie sera couverte par le crédit d'impôt audiovisuel, pour un montant indéterminé au moment du dépôt du dossier) atteignent 67,8 M€ (78,3 M€ en 2024, soit -13,4 %). Ils représentent 18,9 % du devis, une part stable par rapport à 2024 (-0,2 point), et le deuxième plus haut niveau historique.

Les engagements des diffuseurs sur la production documentaire aidée reculent de 12,7 %, à 162,0 M€ en 2025, un montant inférieur à la moyenne décennale (173,8 M€). Les apports des diffuseurs couvrent, en 2025, 45,2 % des devis totaux du genre, contre 45,4 % en 2024, une part relativement stable depuis 2020, mais en-dessous du niveau d'avant crise (48,0 % en moyenne entre 2017 et 2019). L'apport horaire moyen des diffuseurs s'élève à 98,4 K€, un deuxième plus haut niveau historique, derrière 2024 (102,2 K€).

Les subventions versées par le CNC (y compris compléments d'aides) aux producteurs français de documentaires s'élèvent à 67,5 M€, en recul de 12,1 % sur un an (76,8 M€ en 2024), en cohérence avec la baisse constatée sur l'ensemble des devis (-12,4 %) et sur les engagements des diffuseurs (-12,7%). L'apport horaire du CNC, à 41,0 K€, atteint lui aussi un deuxième plus haut niveau historique, au-dessus des 40 K€ pour la deuxième fois avec 2024 (42,3 K€). Ces apports couvrent, en moyenne, 18,8 % du devis des documentaires, comme en 2024 et dans la moyenne de la décennie (19,2 %).

Les préventes en France diminuent également sur un an, à 6,8 M€ (-13,6 %) mais se maintiennent à un troisième plus haut niveau historique derrière 2024 (7,9 M€) et 2023 (7,5 M€).

Les autres financements français baissent dans les mêmes proportions à -12,6 % en 2025 (31,2 M€, contre 35,7 M€ en 2024). Près de la moitié (47,8 %, soit 14,9 M€) proviennent des collectivités territoriales en 2025, une part stable sur un an (47,6 % en 2024, 17,0 M€) mais en hausse par rapport à la moyenne décennale (42,1 %, 14,0 M€ en moyenne chaque année). Parmi les collectivités territoriales, ce sont les régions qui apportent la plus grande partie des financements (82,4 % en 2025, contre 85,0 % en 2024), suivies des départements (8,5 %, dont 6,8 % pour les départements d'Outre-Mer et 1,7 % pour les départements métropolitains, contre 7,2 % en 2024), puis des autres collectivités d'outre-mer (4,1 %, contre 2,4 % en 2024). L'apport des régions baisse de 15,0 % sur un an, une baisse légèrement plus marquée que celle des devis totaux (-12,4 %) et portée principalement par l'Occitanie (-42,3 %), la Corse (-28,7 %) et l'Ile-de-France (-22,5 %). L'Ile-de-France reste toutefois parmi les régions les plus actives en 2025 (3,5 M€, contre 4,5 M€ en 2024) avec l'Auvergne-Rhône-Alpes (1,1 M€, contre 0,9 M€) et la Corse (1,0 M€, contre 1,5 M€). En 2024, la deuxième position était occupée par l'Occitanie (0,9 M€ en 2025, contre 1,5 M€ en 2024).

Les financements étrangers baissent moins que les financements français en 2025, à -6,2 %, pour s'établir à 22,9 M€ (24,4 M€ en 2024), représentant 6,4 % des financements totaux (6,0 % en 2024). 5,8 M€ sont investis au titre des préventes, soit un recul de 35,7 % par rapport à 2024 (9,1 M€), à un plus bas niveau depuis 2014 (5,2 M€). 17,0 M€ sont investis sous forme d'apports en coproduction (+11,3 % par rapport à 2024, à 15,3 M€), à un niveau légèrement au-dessus de la moyenne décennale (16,3 M€).

Au global, 333 heures de documentaires sont financées avec l'étranger (majoritaires ou minoritaires françaises), représentant 20,2 % du volume horaire total de documentaire (21,4 % en moyenne sur la décennie).

Sur ces 333 heures, 288 heures ont des financements majoritaires français en 2025 (-10,4 % par rapport aux 322 heures de 2024), soit 17,5 % du volume horaire total de documentaires (19,0 % en moyenne sur la décennie). Cela représente 205 œuvres, en baisse de 11,6 % par rapport aux 232 œuvres de 2024. Les apports étrangers au sein de ces œuvres à financements majoritaires s'établissent à 10,9 M€ (15,3 M€ en 2024), incluant 5,7 M€ d'apports en coproduction et 5,2 M€ de préventes (respectivement 6,5 M€ et 8,8 M€ en 2024).

45 heures de programmes minoritaires français sont financées avec des partenaires étrangers en 2025, soit 33 œuvres (43 heures de documentaires et 25 œuvres en 2024). Les apports étrangers pour ces programmes minoritaires s'établissent à 12,0 M€, dont 11,4 M€ d'apports en coproduction et 0,6 M€ de préventes (9,1 M€ en 2024, dont 8,8 M€ d'apports en coproduction et 0,3 M€ de préventes).

Financement prévisionnel du documentaire (M€)

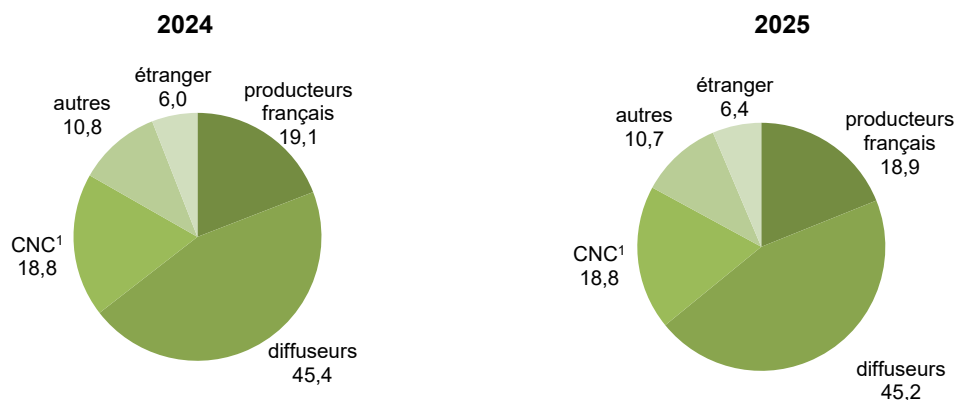
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
financements français	374,6	375,3	367,5	337,2	323,0	344,5	315,7	323,5	384,8	335,5
producteurs français	59,5	63,6	60,4	58,7	54,7	61,7	60,3	62,5	78,3	67,8
préventes en France	4,9	4,7	5,4	6,5	6,2	6,0	6,2	7,5	7,9	6,8
diffuseurs	204,6	195,3	189,2	168,2	157,9	167,0	152,7	155,7	185,6	162,0
SOFICA	0,9	0,7	0,8	0,4	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5	0,2
CNC y compris compléments ¹	77,7	79,7	77,3	72,6	67,8	70,0	62,3	66,0	76,8	67,5
autres financements français ²	27,0	31,4	34,5	30,9	35,8	39,4	33,7	31,0	35,7	31,2
financements étrangers	30,6	22,3	21,9	25,4	27,5	23,8	25,6	21,2	24,4	22,9
coproductions étrangères	17,8	14,5	15,6	17,8	19,6	15,0	15,6	14,3	15,3	17,0
préventes à l'étranger	12,8	7,8	6,3	7,6	7,8	8,8	9,9	6,9	9,1	5,8
total des financements	405,2	397,6	389,4	362,6	350,5	368,2	341,3	344,7	409,1	358,4

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel du documentaire (%)



¹ Y compris les compléments d'aide.

Autres = préventes en France + SOFICA + autres financements français.

Source : CNC.

C. 3/4 des apports diffuseurs provenant des groupes audiovisuels publics, au plus haut niveau depuis 2007

Commandes des diffuseurs en documentaire

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Groupe Arte	256	236	261	236	35,8	34,1	341,0	351,3	139,2	144,9	40,8	41,3
Editions Philippe Amaury	-	3	-	3	-	0,2	-	132,4	-	56,7	-	42,8
France Télévisions Groupe	836	763	865	770	100,5	87,0	246,1	233,5	118,8	113,4	48,3	48,5
Groupe M6	86	72	86	72	9,1	7,9	185,8	183,0	105,6	109,2	56,8	59,7
CMA CGM	74	73	74	73	5,1	4,9	174,1	167,3	68,7	67,2	39,4	40,2
TF1	79	74	137	97	5,0	5,8	121,1	152,7	57,6	73,6	47,6	48,2
Groupe SIAP Ouest France	-	13	-	14	-	0,8	-	145,9	-	58,1	-	39,8
Mediawan Thematics	6	3	17	11	0,4	0,2	155,2	112,5	43,6	33,2	28,1	29,5
Disney	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe CANAL+	256	172	270	178	21,5	15,0	182,3	166,7	79,3	86,6	43,5	51,9
autres chaînes gratuites	24	28	40	54	0,8	1,0	118,4	117,5	27,8	26,7	23,5	22,7
autres chaînes payantes	41	36	51	41	1,4	1,4	87,9	109,9	31,0	35,9	35,3	32,6
autres services en ligne	29	29	34	33	2,9	0,4	242,1	146,3	99,5	11,1	41,1	7,6
chaînes locales	130	143	179	178	3,2	3,4	129,5	124,7	20,4	21,2	15,8	17,0
total	1 816	1 646	1 816	1 646	185,6	162,0	225,3	217,8	100,0	97,4	44,4	44,7
dont services V&DA mondiaux ³	4	-	4	-	2,3	-	785,1	-	544,4	-	69,3	-

¹ En tant que premier diffuseur. / ² Tous rangs de diffusion confondus. / ³ Disney+, Netflix, Prime Video, HBO Max, Apple TV.
Source : CNC.

En 2025, les investissements des **groupes audiovisuels et chaînes publics** (France Télévisions, le groupe Arte, LCP-AN et Public Sénat) représentent 75,3 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans le documentaire soutenu par le CNC (73,8 % en 2024), plus haut niveau depuis 2007 (première année du suivi statistique sur les diffuseurs).

Le groupe **France Télévisions** (chaînes linéaires et services en ligne) réduit son volume de commandes de documentaires en 2025, à 770 heures (-10,9 %), dont 763 heures en tant que premier diffuseur (-8,7 %). Les apports financiers du groupe dans le genre baissent encore davantage (-13,4 %), à 87,0 M€, mais restent dans la moyenne de la dernière décennie (86,4 M€). En 2025, France Télévisions demeure le premier commanditaire et le premier financeur du genre : le groupe commande 46,8 % du volume horaire total de documentaires aidés, en légère baisse par rapport à 2024 (47,6 %) mais à un deuxième plus haut niveau historique, et apporte 53,7 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans le genre (54,1 % en 2024), à un deuxième plus haut niveau historique également. France Télévisions couvre, en moyenne, 48,5 % du devis des programmes commandés, stable sur un an (48,3 % en 2024). En 2025, le groupe finance notamment la deuxième saison de *Notre Histoire de France* (6x52' – ITV Studios France / Beaubourg Audiovisuel), la série documentaire *13 novembre, le choix de Sonia* (4x30') – Capa Presse, l'unitaire *Le Plus Beau Pays du monde outre-mer* (90' – Boréales / Lionfish Films), la série documentaire à destination du jeune public *La Cour des grands* (10x27' - J2F Production) ou encore l'unitaire *Mémoire du Futur* (90' - Black Dynamite).

Suivant la nouvelle stratégie de France Télévisions de regroupement de toutes ses chaînes sous une même identité commune (France.tv), les programmes sont moins fléchés vers des chaînes spécifiques en 2025. Quand France 5, France 2 et France 3 étaient les premières chaînes commanditaires de documentaires en volume horaire en 2024 (respectivement 199 heures, 159 heures et 99 heures), c'est aujourd'hui sous le nom générique **France Télévisions Groupe** que les commandes sont les plus importantes en 2025, à 131 heures, toutes en tant que premier diffuseur (65 heures dont 62 en tant que premier diffuseur en 2024). Quelques programmes

habituellement fléchés vers une chaîne ne le sont désormais plus comme *Dans les yeux d'Olivier* (6x90' – France.tv Studio). Ce changement de stratégie ayant été annoncé en 2025, de nombreux programmes documentaires restent toutefois fléchés vers des canaux spécifiques, à commencer par **France 5** qui commande 118 heures de programmes (toutes en tant que premier diffuseur), suivie par **France 2** avec 110 heures (toutes en tant que premier diffuseur) et enfin **France 3** avec 81 heures (dont 74 heures en tant que premier diffuseur). France Télévisions Groupe, en tant que marque ombrelle, investit 19,9 M€ dans le genre en 2025, France 5, 15,6 M€, France 2, 20,2 M€ et France 3, 12,1 M€. Le service **france.tv**, lui, investit dans 19 heures de programmes, dont 17 heures en tant que premier diffuseur (28 heures, toutes en tant que premier diffuseur en 2024), pour un montant total de 2,0 M€ (3,0 M€ en 2024). Le service participe notamment à la deuxième saison de la série documentaire *Planet Killers* (3x49' – Premières Lignes Télévision).

Le groupe Arte (y compris Arte.tv) investit au total dans 236 heures aidées (toutes en tant que premier diffuseur), soit 25 heures de moins qu'en 2024. Le groupe Arte redevient cette année le deuxième commanditaire du genre, en investissant dans 14,3 % du volume horaire total de documentaire aidé en 2025 (14,4 % en 2024), devant le groupe CANAL+ (178 heures et 10,8 % du volume total). Le groupe Arte se maintient, par ailleurs, comme deuxième financeur de documentaires en 2025, avec une participation financière de 34,1 M€, en baisse de 4,7 % par rapport à 2024 (35,8 M€) et qui représente 21,1 % des apports diffuseurs (19,3 % en 2024). Le groupe finance, en moyenne, 41,3 % du devis des programmes qu'il commande, en légère hausse par rapport à 2024 (40,8 %) et dans la moyenne décennale (41,4 %). Le groupe Arte investit notamment dans la troisième saison de *Sources* (10x18' – Capa Presse), *High School Radical* (4x22' – Les Bons Clients) ou encore l'unitaire *La Guerre des fleurs* (90' – Le Cinquième Rêve).

En 2025, **le groupe CANAL+** participe au financement de 178 heures de programmes documentaires (270 heures en 2024), dont 172 en tant que premier diffuseur (256 en 2024), soit le plus bas niveau enregistré depuis le relevé des données diffuseurs en 2007, en lien avec un gel des commandes au premier semestre 2025. Le groupe est le troisième en volume horaire, derrière France Télévisions et Arte, à hauteur de 10,8 % du total du genre. La participation financière du groupe s'élève à 15,0 M€ en 2025, en baisse de 30,1 % par rapport au niveau élevé de 2024 (21,5 M€) et légèrement en-dessous de la moyenne décennale (16,2 M€). Le groupe CANAL+ est le troisième financeur de documentaires, avec 9,3 % de l'ensemble des apports diffuseurs, et le premier groupe privé à investir dans le genre. Le groupe CANAL+ couvre, en moyenne, 51,9 % du devis des programmes commandés, soit le taux de couverture le plus élevé depuis le relevé des données.

Au sein du groupe, le volume de programmes documentaires aidés commandés pour la chaîne **CANAL+** baisse légèrement, à 40 heures en 2025, contre 43 heures en 2024 (-6,3 %), dont 39 heures en tant que premier diffuseur (+8,8 %). Les investissements de la chaîne dans le genre augmentent, de 36,6 %, pour s'établir à 7,7 M€ en 2025 (5,6 M€ en 2024). Parmi les programmes financés par la chaîne en 2025 se trouvent *Le Monde selon Platini* (6x30' – Chengyu Prod), *Fake You ! : Une vraie histoire du faux* (6x30' – Vertigo Productions / Incognita Productions) ou encore *En première ligne, le reporter au cinéma* (52' - Caïmans Productions).

Après une forte montée en puissance entre 2022 et 2024, **CANAL+ Docs**, chaîne lancée par le groupe en septembre 2021 et totalement consacrée au documentaire, baisse drastiquement le volume horaire qu'elle commande et participe à la production de 20 heures en 2025 (-67,6 % par rapport à 2024), toutes en tant que premier diffuseur (-67,6 % également), pour un montant total de

3,4 M€ (-51,2 %). La chaîne investit notamment dans *Le Gang des souris vertes* (4x52' – Docland Yard / MC4) ou encore *RAID : Derrière la légende* (6x31' – Cover Films / Memento).

Seasons est la chaîne du groupe dont le volume de documentaires commandé est le plus important, à 73 heures en 2025 (70 en 2024), toutes en tant que premier diffuseur, pour un investissement de 1,8 M€ (+4,7 % sur un an). La chaîne investit exclusivement dans des unitaires, comme chaque année, notamment dans *Les Cervidés de la Reine Victoria* (52' – Parce Que ! Prod) ou encore *Les Canards du Caucase* (52' – Les Films Jack Febus).

De nombreuses autres chaînes appartenant au groupe CANAL+ (Ciné+, Planète+ ou encore Planète+ Crime) investissent dans les programmes documentaires (*Paris-Descartes, anatomie d'un scandale* pour Planète+ Crime, 70' – Hikari par exemple), avec des niveaux en baisse notamment pour Ciné+ (-52,2 %, 16 heures en 2025 contre 32 en 2024) et Planète+ (-86,0 %, 6 heures en 2025 contre 42 en 2024).

Le groupe TF1 investit dans 97 heures de programmes documentaires en 2025, dont 74 en tant que premier diffuseur (137 heures, dont 79 en tant que premier diffuseur, en 2024), soit le deuxième plus faible niveau depuis le relevé de données, devant 2008 (79 heures). Les investissements du groupe sont toutefois en hausse, à 5,8 M€ soit +15,9 % (5,0 M€ en 2024). Le groupe est ainsi en quatrième position en termes de volume horaire et cinquième en termes d'investissements. Il finance, en moyenne, 48,2 % du devis de ses programmes (47,6 % en 2024, 47,2 % sur la décennie). Au sein du groupe, la chaîne **TF1** est celle dont l'investissement dans le genre documentaire est le plus élevé, à hauteur de 3,5 M€ en 2025, un montant en hausse de 19,9 % par rapport à 2024. TF1 investit dans 28 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur, soit 10,4 % de moins qu'en 2024 (31 heures, toutes en tant que premier diffuseur). TF1 investit notamment dans *La bataille du littoral* (60' – Elephant & Cie) ou *Mon île : ma quête* (3x52' - Productions Tony Comiti). La chaîne **Histoire** est celle qui participe au plus d'heures de programmes documentaires en 2025 (Ushuaïa en 2024), à 38 heures au total, dont 19 en tant que premier diffuseur (55 heures dont 31 en tant que premier diffuseur en 2024). Les apports de la chaîne progressent de 31,0 % sur un an, à 0,9 M€ en 2025. La chaîne **Ushuaïa**, quant à elle, diminue de moitié le volume d'heures financées à 23 heures en 2025 (-51,1 %), dont 18 en tant que premier diffuseur (-43,8 %).

Le groupe M6 finance un total de 72 heures de documentaires, toutes en tant que premier diffuseur (86 heures en 2024, toutes en tant que premier diffuseur). Les investissements du groupe dans le genre, à 7,9 M€, baissent de 13,4 % par rapport à 2024 (9,1 M€). En 2025, le groupe M6 finance, en moyenne, 59,7 % du devis de ses programmes, au-dessus de la moyenne de la décennie (56,4 %), soit la part la plus importante de tous les groupes de diffuseurs.

En 2025, **la chaîne M6** participe au financement de 55 heures de documentaires, toutes en tant que premier diffuseur (65 heures en 2024). Les investissements de la chaîne baissent de 12,5 %, pour s'établir à 7,0 M€ (8,0 M€ en 2024). M6, qui ne préachète que des unitaires en 2025 (56 unitaires), comme en 2024, finance notamment *Céline Dion, 30 ans d'eux* (108' – D.M.L.S. TV / Banijay Studio France) ou encore *Santé mentale, briser le tabou* (92' – Ever Prod / Elephant Adventures).

Au sein du groupe M6, la chaîne **Téva** est la deuxième plus active et participe au financement de 9 heures de programmes documentaires en 2025, toutes en tant que premier diffuseur (comme en 2024), à hauteur de 0,4 M€ (comme en 2024). La chaîne participe notamment à la production de *Co-parentalité : réinventer la famille* (53' – Cover Films) et de *Toutes tatouées !* (52' – C. Productions).

M6+ investit dans 1 heure de programme documentaire en 2025, soit la deuxième fois seulement depuis l'existence du service en ligne du groupe M6 (1 heure en 2024) : il s'agit cette année de

l'unitaire *Amours, la révolution Z* (51' – C. Productions) et en 2024 de *Balance tes réseaux : enquête sur le sexisme en ligne* (55' - C. Productions).

Le **groupe CMA CGM** investit, en 2025, dans 73 heures de programmes documentaires, toutes en tant que premier diffuseur, en léger retrait de 1,2 % par rapport à 2024 (74 heures, toutes en tant que premier diffuseur) et de 23,0 % par rapport à la moyenne décennale (95 heures en moyenne, dont 90 en tant que premier diffuseur). Ses investissements baissent de 3,3 %, pour atteindre 4,9 M€ (5,1 M€ en 2024). CMA CGM couvre, en moyenne, 40,2 % des devis des programmes documentaires qu'il commande, deuxième plus bas niveau depuis 2013 (30,8 % en 2013 et 39,4 % en 2024), première année d'investissement des chaînes du groupe dans le documentaire.

La chaîne **RMC Découverte**, dont une part importante de la programmation est consacrée aux documentaires, demeure la chaîne du groupe la plus active dans le genre en volume, avec 66 heures financées, toutes en tant que premier diffuseur, en progression de 18,6 % par rapport à 2024 (56 heures, toutes en tant que premier diffuseur), soit le plus haut niveau depuis 2018, première année d'investissement de la chaîne. Les apports de RMC Découverte augmentent, en parallèle, de 14,0 % sur un an, pour atteindre 4,3 M€ en 2025 (3,8 M€ en 2024), plus haut niveau également. La chaîne investit notamment dans *Génie français* (8x70' – Pernel Media) et *Menaces Planétaires* (6x52' – Kwanza / RMC Production).

RMC Story investit en 2025 dans 7 heures de programmes documentaires, toutes en tant que premier diffuseur, un niveau en baisse de 61,8 % par rapport à 2024 (18 heures, toutes en tant que premier diffuseur). La chaîne s'engage à hauteur de 0,6 M€, un investissement en recul de 54,5 % comparé à celui de 2024 (1,3 M€).

Le groupe **Mediawan Thematics** investit au total dans 11 heures de programmes documentaires en 2025, dont 3 en tant que premier diffuseur, soit 37,4 % de moins qu'en 2024 (17 heures, dont 6 en tant que premier diffuseur), au plus bas niveau depuis le relevé des données. Mediawan Thematics investit 0,2 M€, un montant en baisse de 57,5 % par rapport à 2024 (0,4 M€). Le groupe couvre, en moyenne, 29,5 % des devis des programmes qu'il commande, en légère hausse sur un an (28,1 % en 2024) et légèrement au-dessus de la moyenne décennale (27,2 %).

Ce faible niveau d'investissement du groupe est notamment dû à l'arrêt de l'investissement des chaînes Science et Vie TV (3 heures en 2024) et AB1 (1 heure), mais aussi à la situation de la chaîne **Toute l'histoire**. Première en termes d'investissements et de volume horaire commandé, elle investit dans 11 heures de programmes documentaires en 2025, dont 3 en tant que premier diffuseur, en baisse par rapport à 2024 (13 heures, dont 13 en tant que premier diffuseur). Les investissements de cette dernière, à 162,6 K€, reculent de 5,1 % par rapport à 2024 (171,4 K€). Toute l'histoire investit notamment dans *Simonne Mathieu, une combattante* (51' – Thematics Prod) ou *Sauver Paris : Les Pompiers dans la résistance* (6x45' – Mediatika).

Parmi les autres chaînes nationales, les deux chaînes publiques et gratuites **Public Sénat** et **LCP-AN** participent respectivement à 26 heures (17 heures en 2024) et 23 heures (23 heures en 2024) de programmes documentaires aidés. Public Sénat investit 0,4 M€ et LCP-AN, 0,5 M€ (respectivement 0,3 M€ et 0,5 M€ en 2024). Public Sénat participe notamment à la production de *Touche pas à mon pote* (52' – Big Company Prod) ; LCP-AN investit notamment dans *Salsigne : un Tchernobyl français* (52' – Licht Film).

Deux autres chaînes nationales font leur arrivée en 2025 : **T18** et **NOVO19** (Groupe SIAP Ouest France) qui financent respectivement 6 heures et 18 heures de documentaire (dont 2 heures et 13 heures en tant que premier diffuseur). T18 investit 88,0 K€ et NOVO19 771,0 K€ en 2025. T18

investit notamment dans *La Revanche des Kim* (71' – Hikari / Interscop) et NOVO19 dans *Nouveaux Horizons* (4x52' – Troisième Œil Productions).

Sept chaînes payantes, n'appartenant pas aux groupes audiovisuels précédemment analysés, financent des programmes documentaires en 2025 (KTO, Demain TV, Game One, Warner TV Next, Warner TV, Museum TV et Trace Urban), à hauteur de 1,4 M€ (de même qu'en 2024) pour 41 heures dont 36 en tant que premiers diffuseurs (51 heures dont 41 en tant que premier diffuseur en 2024). **KTO** est la chaîne la plus active, avec 26 heures de programmes documentaires toutes en tant que premier diffuseur, financées à hauteur de 0,7 M€, notamment *Les Semeuses* (52' – Zorn Production International).

En 2025, 28 **diffuseurs locaux** investissent dans des programmes documentaires (25 en 2024). Ensemble, ils participent au financement de 178 heures de documentaires, dont 143 heures en tant que premiers diffuseurs, un niveau proche de celui observé en 2024 (179 heures, dont 130 en tant que premiers diffuseurs). Les chaînes locales sont à l'origine de 10,8 % du volume documentaire aidé en 2025, un niveau en légère hausse par rapport à 2024 (9,8 %). Ces diffuseurs investissent 3,4 M€ dans le documentaire, en hausse de 7,3 % par rapport à 2024 (3,2 M€). Ils couvrent, en moyenne, 17,0 % des devis (15,8 % en 2024).

La part de l'apport en industrie des chaînes locales est beaucoup plus importante que celle des autres chaînes. Elle est stable sur un an (55,2 % en 2025) après un léger rebond en 2024 (56,2 %) et après avoir fortement baissé depuis 2007 (88,7 %, 56,8 % sur la décennie). En 2025, l'apport en industrie s'élève à 1,9 M€ (1,8 M€ en 2024, soit +5,5 %), et l'apport en numéraire à 1,5 M€ (+9,6 % par rapport à 2024).

En 2025, **Lyon Capitale TV** est la chaîne locale la plus active en volume horaire sur le documentaire (comme en 2024). Ses investissements augmentent de 8,6 % à 221,3 K€ (203,7 K€ en 2024), pour un volume horaire total en recul à 19 heures (21 heures en 2024). Elle investit notamment dans *La Bille d'argent* (70' – Minimum Moderne).

Tahiti Nui TV, chaîne de la Polynésie française, est la chaîne locale qui investit le plus dans le documentaire en 2025 avec 19 heures financées à hauteur de 611,0 K€. Elle investit notamment dans *Racines, les grandes familles polynésiennes* (5x26' – Stories&Co Productions).

Cinq autres chaînes locales investissent dans 10 heures de programmes documentaires ou plus en 2025 : ViàTéléPaese (Corse) avec 15 heures à hauteur de 398,3 K€, ViàVosges (Auvergne-Rhône-Alpes) avec 14 heures à hauteur de 199,6 K€, BIP TV (Issoudun) avec 13 heures à hauteur de 121,7 K€, TL7 (Loire) avec 12 heures à hauteur de 285,8 K€ et Tebeo (Bretagne) avec 10 heures à hauteur de 161,3 K€.

En 2025, quatre **services en ligne**, hors ceux des groupes audiovisuels précédemment analysés - Kanaldude, OC Télé, POM TV et Tënk - investissent dans la production de documentaires aidés par le CNC (7 en 2024, 16 en 2023), mais aucun service de VàDA international (Netflix et Prime Video en 2024 avec 4 heures financées, Netflix, Prime Video et Disney+ en 2023 avec 7 heures financées). Ils financent un volume relativement stable sur un an : 33 heures, dont 29 en tant que premiers diffuseurs en 2025, contre 34 heures (-0,5 %) dont 29 en tant que premiers diffuseurs en 2024, pour un apport total, lui, en très forte baisse à 0,4 M€ en 2025 (3,2 M€ en 2024, soit -86,7 %). Ces services représentent 0,2 % des investissements totaux des diffuseurs dans le documentaire (1,7 % en 2024).

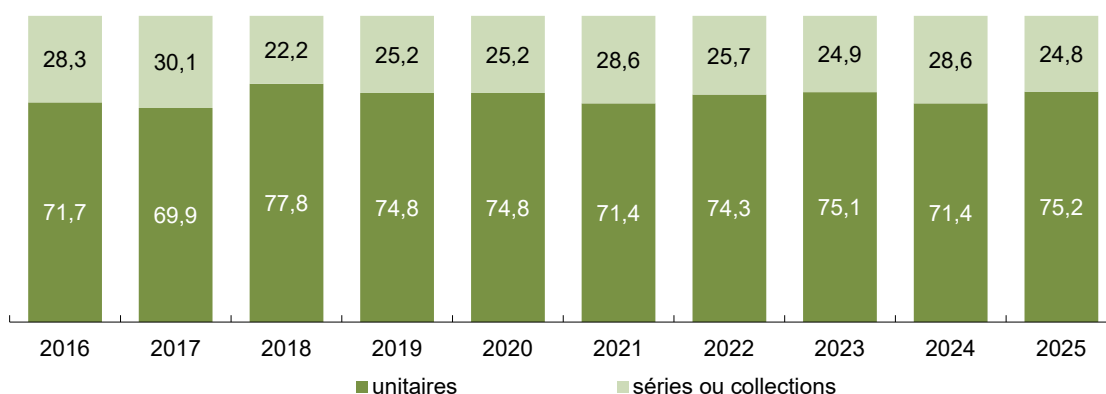
Tënk, service entièrement dédié au genre, contribue à 22 heures de programmes documentaires en 2025 (14 en 2024, 13 heures en moyenne par an depuis sa première contribution en 2018), à

hauteur de 205,5 K€ (123,9 K€ en 2024). Tènk investit notamment dans le programme *Braves Gens* (90' – La Bête).

D. ¾ des heures de documentaires de création aidés sont des unitaires

En 2025, 89,4 % des projets de documentaires soutenus par le CNC sont des programmes unitaires (75,2 % du volume horaire) et 10,6 % des séries ou collections (24,8 % du volume horaire). Cette répartition, tant en nombre d'œuvres qu'en heures, se situe dans la moyenne de la décennie (88,9 % d'unitaires et 11,1 % de séries en termes d'œuvres, 73,7 % d'unitaires et 26,3 % de séries en volume horaire).

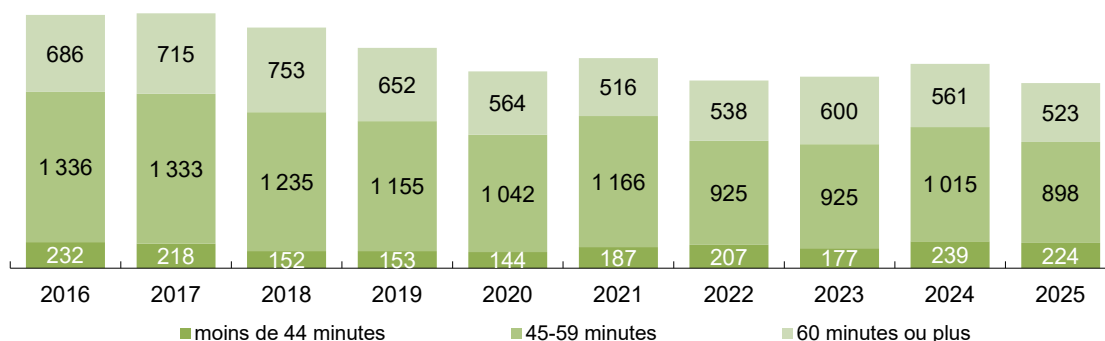
Heures aidées de documentaire selon la récurrence (%)



Source : CNC.

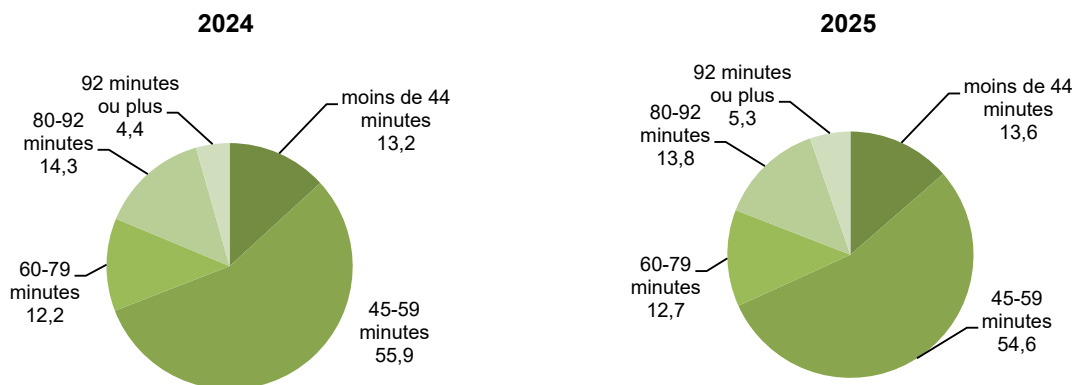
Traditionnellement, le format dominant en termes de volume horaire reste le 52 minutes. Il représente 635 heures de programmes, soit 38,6 % du volume horaire total de documentaires aidés en 2025, une part stable par rapport à 2024 (38,0 %). Les œuvres dont la durée des épisodes est comprise entre 80 et 92 minutes (149 heures en 2025, soit -8,0 % par rapport à 2024), composées à 96,0 % d'unitaires, constituent le deuxième format de documentaires (13,8 % du volume horaire aidé en 2025). Avec 209 heures produites, le volume de documentaires de 60 à 79 minutes par épisode baisse de 5,6 % en 2025 (222 heures en 2024). Ces derniers sont composés à 83,8 % d'unitaires et à 16,2 % de séries ou de collections. Le volume horaire de formats courts (inférieurs à 45 minutes) baisse sur un an à 224 heures, contre 239 heures en 2024 (-6,3 %), restant au-dessus de la moyenne de la décennie (193 heures). Ce dernier format est par ailleurs le seul où la série est dominante, puisqu'elle représente 83,2 % des heures commandées (91,9 % en 2024).

Structure des formats de documentaire en volume horaire (heures)



Source : CNC.

Volume selon les formats de documentaire (heures)



Source : CNC.

Les séries ou collections sont depuis peu un format plus coûteux à produire que les unitaires. En effet, jusqu'en 2018, le coût horaire moyen d'une série ou collection était relativement semblable à celui d'un unitaire. Depuis 2019, il est constamment supérieur pour les séries ou collections, atteignant 251,8 K€ en 2025 (175,1 K€ en 2018, soit +43,8 %), contre 206,6 K€ pour les unitaires (183,9 K€ en 2018, soit +12,4 %) et 217,8 K€ au global (181,9 K€, soit +19,7 %).

Le coût horaire des documentaires augmente avec la durée de l'œuvre. Les programmes de 80 minutes ou plus atteignent un coût horaire nettement plus important que les autres formats : 287,8 K€ en moyenne pour les documentaires de 92 minutes ou plus (-5,5 % sur un an, au troisième plus haut niveau depuis 2010) et 302,8 K€ pour les documentaires entre 80 et 92 minutes en 2025 (-3,4 % sur un an, au deuxième plus haut niveau historique). Ils sont suivis par les œuvres de 60 à 79 minutes à 202,2 K€ en moyenne (+1,8 % sur un an, plus haut niveau historique) et celles de 45 à 59 minutes à 198,8 K€ (-4,5 % sur un an, deuxième plus haut niveau historique).

En 2025, 848 documentaires unitaires de 45 à 59 minutes, format le plus courant (59,4 % des œuvres documentaires), sont aidés (913 en 2024). 60 séries ou collections relèvent également de ce format et leur coût horaire moyen s'établit à 333,9 K€, stable par rapport à 2024 (333,2 K€). Si le coût horaire moyen des séries ou collections de ce format était relativement semblable à celui des unitaires du même format en 2018 (156,7 K€ pour les unitaires et 161,7 K€ pour les séries, soit +7,7 %), l'écart s'est, depuis, considérablement creusé ; le coût horaire de ces séries ou collections étant deux fois supérieur à celui des unitaires (168,7 K€ en 2025 et 173,1 K€ en 2024). Parmi les séries ou collections documentaires, celles de 45-59 minutes dégagent le coût horaire le plus élevé et représentent le volume horaire le plus conséquent (163 heures, soit 40,1 % du volume horaire total des séries).

Formats de documentaires

	unitaires		séries ou collections		total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
heures						
moins de 24 minutes	0	1	40	27	40	27
24 minutes à 44 minutes	19	37	180	160	199	197
45 minutes à 59 minutes	793	735	222	163	1 015	898
60 minutes à 79 minutes	170	176	52	34	222	209
80 minutes à 92 minutes	234	218	26	9	259	227
92 minutes ou plus	80	72	-	15	80	87
total	1 297	1 238	519	407	1 816	1 646
coût horaire (K€)						
moins de 24 minutes	168,4	152,4	164,6	196,8	164,6	195,3
24 minutes à 44 minutes	152,4	156,5	213,8	204,2	207,8	195,3
45 minutes à 59 minutes	173,1	168,7	333,2	333,9	208,1	198,8
60 minutes à 79 minutes	190,7	214,0	224,6	141,0	198,6	202,2
80 minutes à 92 minutes	325,1	309,1	207,5	149,4	313,6	302,8
92 minutes ou plus	304,7	290,6	-	273,9	304,7	287,8
total	210,7	206,6	261,8	251,8	225,3	217,8

Source : CNC.

E. Pour la deuxième année consécutive, une majorité de documentaires avec un coût horaire supérieur ou égal à 200 K€

Depuis dix ans, la structure des heures de documentaire aidé selon le coût horaire montre un glissement des programmes aidés vers les tranches de coût les plus élevées. En 2025, la part du volume horaire de documentaires à un coût inférieur à 150 K€ est en recul de 17,8 points par rapport à 2016 (à 37,4 %, contre 55,2 %). Dans le même temps, la part des heures à 200 K€ ou plus progresse de 12,8 points (42,5 %, contre 29,7 %) et celle des heures entre 150 K€ et 200 K€ de 5,1 points (20,1 %, contre 15,0 %).

En 2025, les documentaires aidés présentant un coût horaire supérieur à 200 K€ totalisent, pour la deuxième année consécutive, la part la plus importante en volume horaire (699 heures, soit 42,5 % du total). Ils représentent également 66,2 % des devis, une part au deuxième plus haut niveau historique (68,5 % en 2024 et 56,4 % en 2016). Ils captent 68,2 % des apports globaux des diffuseurs (70,4 % en 2024 et 55,7 % en 2016) et 55,7 % des apports du CNC (57,7 % en 2024 et 41,4 % en 2016), également au deuxième plus haut niveau historique pour ces deux derniers indicateurs.

Les évolutions sont inversées pour les documentaires les moins coûteux. 37,4 % du volume total de documentaires aidés présente un coût horaire inférieur à 150 K€, en baisse régulière depuis dix ans (55,2 % en 2016, moins de 50 % depuis 2020). Ces programmes représentent 17,6 % des devis totaux, également en baisse sur dix ans (29,4 % en 2016). Ils captent 15,3 % des apports globaux des diffuseurs (28,7 % en 2016) et 26,7 % des financements totaux du CNC dans le genre (43,6 % en 2016).

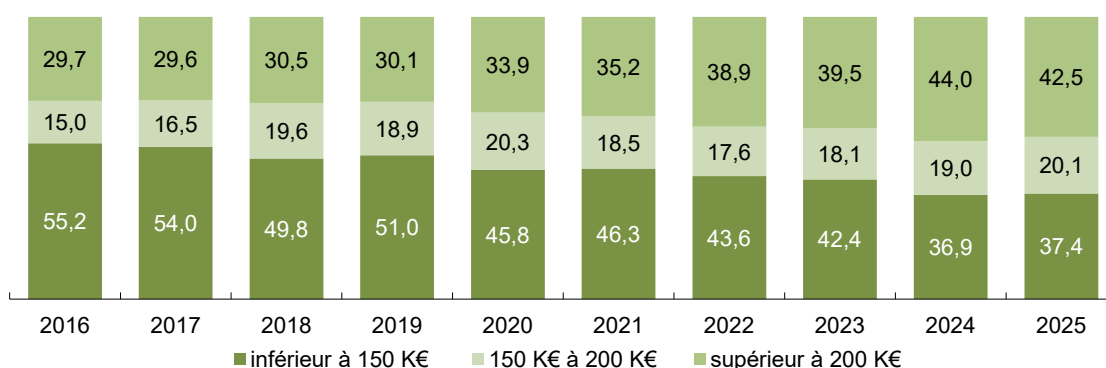
Production aidée de documentaire selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
inférieur à 70 K€	116	106	6,5	6,4	2,6	2,8	2,3	2,2
70 K€ à 90 K€	132	121	10,6	10,0	4,1	3,8	3,6	3,3
90 K€ à 120 K€	206	207	21,6	21,8	8,1	8,1	6,5	6,5
120 K€ à 150 K€	217	182	29,7	25,0	12,8	10,2	7,0	5,7
150 K€ à 170 K€	127	127	20,2	20,4	8,9	9,0	4,4	4,5
170 K€ à 200 K€	219	204	40,2	37,5	18,3	17,7	8,1	7,3
200 K€ à 300 K€	360	354	87,0	87,4	41,9	42,6	16,2	15,9
300 K€ à 450 K€	307	243	110,8	87,2	50,3	39,5	18,5	14,2
450 K€ et plus	133	102	82,6	62,7	38,5	28,4	8,9	6,8
total	1 816	1 646	409,1	358,4	185,6	162,0	75,4	66,5

¹ Hors compléments d'aide.

Source : CNC.

Heures aidées de documentaire selon le coût horaire (%)

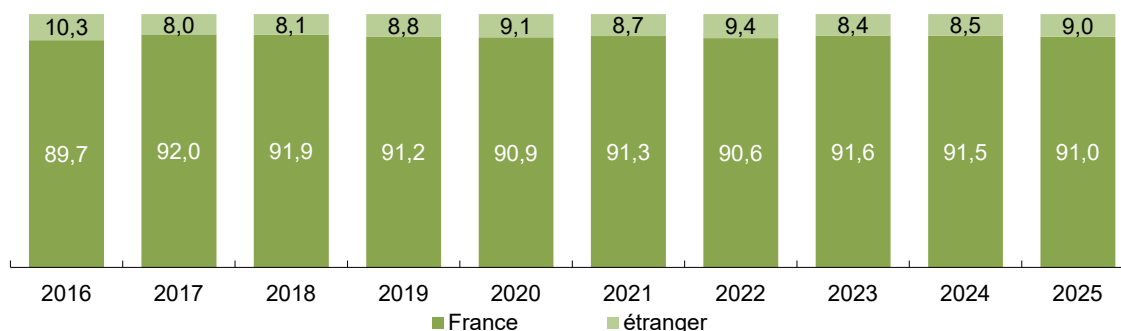


Source : CNC.

F. Une part des rémunérations qui dépasse pour la première fois 60 % des dépenses totales

Après un rebond en 2024, les dépenses en France repartent à la baisse en 2025, comme les devis (-12,4 % sur un an), pour s'établir à 326,2 M€ (-12,8 % par rapport aux 374,2 M€ de 2024). Les dépenses à l'étranger baissent dans une moindre mesure (-7,8 %), pour s'établir à 32,2 M€ en 2025 (34,9 M€ en 2024). La part des dépenses de production de documentaires réalisées en France se stabilise à 91,0 % en 2025, une part élevée et relativement stable sur 10 ans.

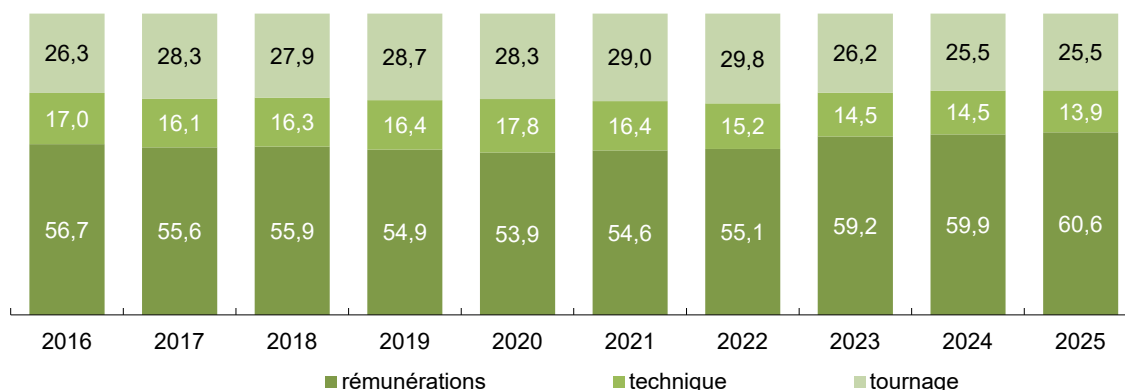
Répartition des dépenses de production de documentaire selon leur localisation (%)



Source : CNC.

La part des dépenses liées aux rémunérations augmente pour la cinquième année consécutive, dépassant les 60 % des dépenses totales pour la première fois (60,6 % en 2025, 59,9 % en 2024). À l'inverse, les dépenses techniques diminuent depuis 2021, s'établissant en 2025 à 13,9 % des devis (14,5 % en 2024 et 16,4 % en 2021). La part des dépenses liées aux tournages est stable sur un an, atteignant 25,5 % en 2025 (comme en 2024).

Répartition des dépenses de production de documentaire par grand poste¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; tournage : décors et costumes, transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus
Source : CNC.

Les coûts de personnel mobilisent 33,0 % des dépenses de production en 2025 (+0,7 point par rapport aux 32,3 % de 2024), à leur plus haut niveau historique. Ils sont suivis par les charges sociales, qui captent 14,6 % des dépenses totales (comme en 2024) et les moyens techniques et dépenses de laboratoires (13,9 % en 2025 et 14,5 % en 2024).

A noter que les droits artistiques mobilisent 12,1 % de l'ensemble des dépenses de production en 2025 (12,3 % en 2024).

L'ensemble des postes de dépenses affichent une baisse sur un an (-50,8 M€ au global, soit -12,4 %). Les postes accusant les plus fortes baisses en valeur sont les dépenses de personnel (-13,8 M€, soit -10,4 %), les moyens techniques et frais de laboratoire (-9,5 M€, soit -16,0 %) et les charges sociales (-7,2 M€, soit -12,0 %).

Postes de dépenses de production de documentaire (M€)

	France		étranger		total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
droits artistiques	41,0	35,6	9,3	7,9	50,2	43,5
personnel	124,0	110,4	8,2	8,0	132,2	118,4
interprétation	3,0	2,4	0,3	0,3	3,2	2,7
charges sociales	58,8	51,7	0,8	0,7	59,6	52,4
total rémunérations	226,7	200,1	18,5	17,0	245,2	217,0
moyens techniques, laboratoires	56,0	47,0	3,5	3,0	59,5	50,0
décors et costumes	3,6	2,7	0,9	1,1	4,5	3,7
transport, défraiement, régie	19,7	16,9	9,4	8,1	29,2	25,0
assurance, divers	12,2	10,6	0,9	1,2	13,1	11,8
frais généraux	43,2	38,1	1,3	1,3	44,5	39,4
imprévus	12,8	10,9	0,5	0,5	13,3	11,4
total tournage	91,5	79,1	12,9	12,2	104,4	91,4
total	374,2	326,2	34,9	32,2	409,1	358,4

Source : CNC.

V. L'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant

Chiffres clés de l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24
volume horaire (heures)	954	1 033	939	693	514	742	776	779	837	776	-7,2%
devis (M€)	117,0	121,6	123,4	88,6	70,3	100,3	93,3	97,9	109,8	99,7	-9,2%
coût horaire (K€/heure)	122,7	117,8	131,4	127,9	136,8	135,2	120,3	125,7	131,2	128,4	-2,1%
apports du CNC ¹ (M€)	34,2	34,9	33,5	24,1	18,7	26,8	25,8	26,5	30,3	27,8	-8,4%
apport horaire du CNC (K€/heure)	35,9	33,8	35,7	34,8	36,3	36,15	33,3	34,0	36,2	35,8	-1,2%

¹ Y compris les compléments d'aide.

Source : CNC.

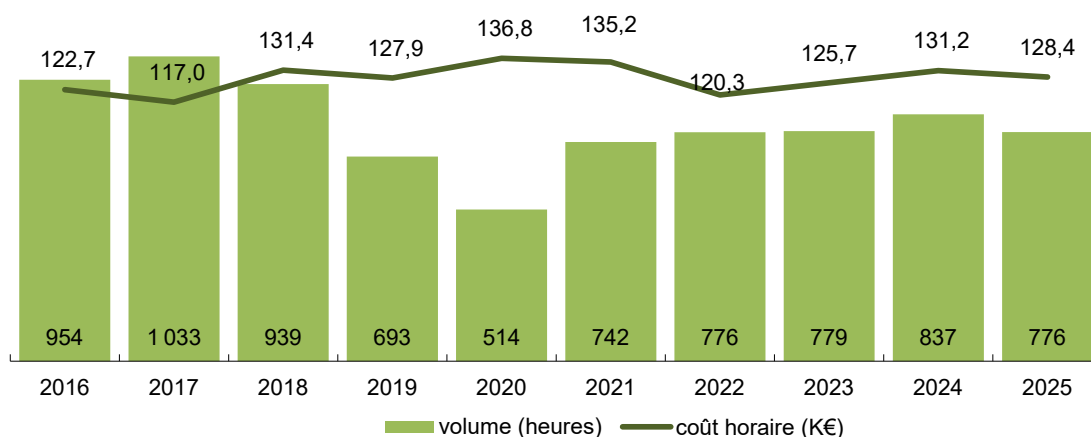
A. Un volume de commandes et d'investissements en recul

En 2025, le volume aidé d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant est de 776 heures, soit - 7,2 % par rapport à 2024. Il revient ainsi à son niveau de 2022-2023, une période marquée par la levée progressive des restrictions sanitaires imposées pendant la pandémie du Covid, après avoir nettement rebondi en 2024 (837 heures, 804 heures en moyenne par an sur la décennie). À noter que les deux réformes successives (2016 et 2019) du soutien au spectacle vivant rendent difficile la comparaison avec l'avant crise.

Les devis des œuvres aidées par le CNC diminuent de 9,2 %, pour atteindre 99,7 M€ en 2025 (109,7 M€ en 2024). En conséquence, le coût horaire moyen recule sur un an à 128,4 K€ (131,2 K€ en 2024, soit -2,1%).

Les programmes de spectacle vivant représentent 18,7 % du total des heures aidées en 2025, en légère baisse par rapport à 2024 (-0,6 point) et 12,1 % des aides audiovisuelles du CNC (-0,9 point).

Volume et coût horaire des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant aidées



Source : CNC.

B. Un taux de couverture des diffuseurs au plus haut niveau historique

En 2025, la contribution des diffuseurs à la production d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant décroît de 6,7 % par rapport à 2024, à 42,8 M€, une baisse légèrement moins importante que celle des devis (-9,2 %). L'apport horaire des diffuseurs est stable, à 55,1 K€ en 2025 (+0,6 %). Le

taux de couverture des devis par les diffuseurs, à 42,9 % en 2025, un niveau relativement stable par rapport à 2024 (41,8 %) mais en hausse notable sur la décennie (36,1 % en 2016). A noter que l'une des mesures des deux réformes successives (2016 et 2019) concernait le relèvement du seuil d'apport numéraire des diffuseurs à 18 K€ par heure puis à 20 K€.

La participation des producteurs français atteint 25,4 M€, soit une baisse de 11,8 % par rapport à 2024 (28,8 M€). Leur part dans les devis de production est relativement stable, à 25,5 % (26,2 % en 2024), au plus bas niveau de la décennie (26,9 % sur la période 2016-2025).

Les subventions versées par le CNC (y compris compléments d'aides) atteignent 27,8 M€ en 2025, contre 30,3 M€ en 2024 (-8,4 %) et son apport horaire s'élève à 35,8 K€ en 2025, contre 36,2 K€ en 2024 (-1,2 %), un niveau en ligne avec la moyenne de la décennie (35,1 K€). La contribution du CNC au financement d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant est stable, à 27,8 % des devis en 2025 (27,6 % en 2024).

En ce qui concerne les apports étrangers, leur montant recule à 2,7 M€ (3,0 M€ en 2024), dans la fourchette basse de la décennie (4,4 M€ en moyenne par an). Ils constituent 2,7 % des financements totaux des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (2,8 % en 2024). Les apports en coproduction fléchissent à 2,3 M€ (2,5 M€ en 2024) ; les préventes, à 0,4 M€ (0,5 M€ en 2024). Au total, 111 heures d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant font l'objet d'un financement étranger en 2025, soit 14,3 % des heures aidées (10,1 % en 2024), un volume en hausse par rapport à 2024 (84 heures), mais toujours inférieur à la moyenne de la décennie (121 heures).

Financement prévisionnel des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (M€)

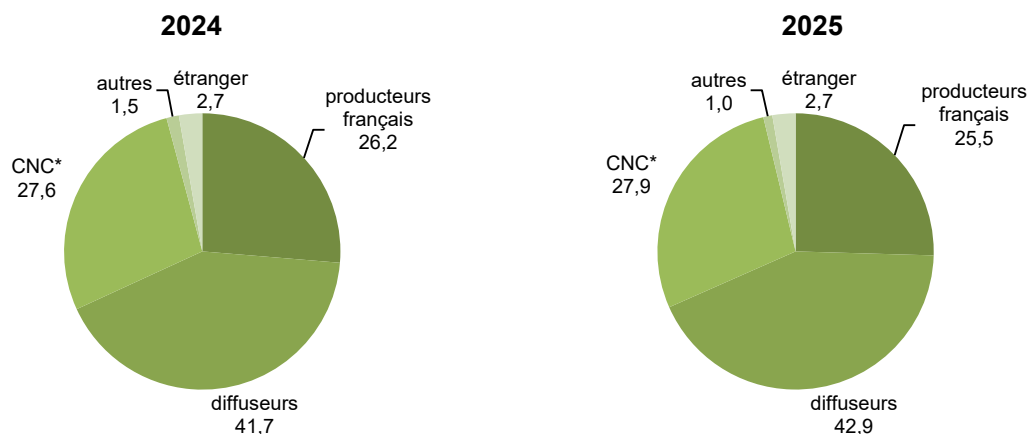
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021	2023	2024	2025
financements français	109,9	113,2	115,2	84,2	67,9	98,1	90,9	94,8	106,7	97,0
producteurs français	30,6	31,9	35,5	25,5	18,6	26,4	26,9	26,0	28,8	25,4
préventes en France	1,2	1,3	1,3	0,8	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2	0,3
diffuseurs	42,3	42,8	43,0	32,5	28,7	40,9	36,8	40,9	45,8	42,8
SOFICA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CNC y compris compléments ¹	34,2	34,9	33,5	24,1	18,7	26,8	25,8	26,5	30,3	27,8
autres financements français ²	1,6	2,2	1,8	1,3	1,7	3,5	1,2	1,0	1,6	0,7
financements étrangers	7,1	8,4	8,2	4,4	2,4	2,2	2,4	3,1	3,0	2,7
coproductions étrangères	5,8	6,7	7,2	3,6	2,2	2,1	1,8	2,4	2,5	2,3
préventes à l'étranger	1,3	1,7	1,0	0,8	0,2	0,1	0,5	0,7	0,5	0,4
total des financements	117,0	121,6	123,4	88,6	70,3	100,3	93,3	97,9	109,8	99,7

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (%)



* Y compris les compléments d'aide.

Source : CNC.

C. France Télévisions, premier financeur avec plus de la moitié des apports diffuseurs

Commandes des diffuseurs d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Groupe Arte	139	128	151	139	6,51	5,93	121,8	124,6	44,7	44,9	36,7	36,0
Groupe CANAL+	137	74	200	126	6,39	3,12	110,7	109,6	38,1	36,0	34,4	32,9
Groupe France Télévisions	325	297	360	344	22,86	21,80	161,7	159,4	67,9	70,7	42,0	44,3
Groupe M6	21	25	29	31	1,51	2,88	146,0	201,1	65,2	108,1	44,7	53,8
Groupe TF1	10	15	10	17	1,34	1,52	236,8	159,9	137,2	87,5	57,9	54,7
autres chaînes gratuites	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres chaînes payantes	2	3	8	6	0,06	0,07	60,1	61,9	20,0	20,2	33,3	32,7
autres services en ligne	86	110	152	158	3,05	3,40	98,6	89,7	28,8	25,6	29,2	28,5
chaînes locales	118	124	176	159	4,13	4,05	95,7	86,7	25,2	23,4	26,3	27,0
total	837	776	1 087	981	45,84	42,78	131,2	128,4	49,8	50,5	37,9	39,3

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

Source : CNC.

En 2025, les chaînes publiques représentent 64,8 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant soutenues au fonds de soutien audiovisuel (64,1 % en 2024 et 61,6 % en moyenne sur la décennie).

En 2025, le groupe **France Télévisions** (chaînes linéaires et services en ligne) baisse son volume de commandes de programmes de spectacle vivant à 344 heures (-4,6 %), dont 297 en tant que premier diffuseur (-8,5%), à des niveaux qui restent supérieurs à la moyenne de la décennie (337 heures en moyenne par an dont 287 heures en tant que premier diffuseur). Les apports financiers du groupe dans le genre diminuent de 4,7%, pour atteindre 21,8 M€, soit 51,0 % des investissements totaux des diffuseurs (49,9 % en 2024), troisième plus haut niveau depuis 2011 (51,5 %) derrière 2020 (55,6 %) et 2021 (54,7 %). Les apports du groupe couvrent 44,3 % du devis des programmes de spectacle vivant commandés en 2025 (42,0% en 2024), avec un apport horaire en hausse de 4,0 % sur un an (70,7 K€ en 2025, contre 67,9 K€ en 2024), troisième plus haut niveau depuis 2009 (74,2 K€) derrière 2020 (71,6 K€) et 2021 (76,9 K€).

Culturebox, lancée le 1^{er} février 2021 et rebasculée sur le canal 4 en juin 2025, finance 53 heures de spectacle vivant en 2025, dont 52 en tant que premier diffuseur, soit 30,3 % de moins qu'en 2024 (77 heures, dont 72 en tant que premier diffuseur) mais reste la première chaîne du groupe en volume horaire commandé. La chaîne investit à hauteur de 3,3 M€ en 2025 (3,6 M€ en 2024). Les investissements de France 2 et France 3 chutent à respectivement 3,3 M€ (-34,2 %) pour 22 heures de programmes (-17,9 %), toutes en tant que premier diffuseur, et 2,0 M€ (-28,6 %) pour 7 heures (-39,4 %), toutes en tant que premier diffuseur.

France.tv est le premier service en ligne tant en termes d'investissements que de volume horaire avec 1,6 M€ (+2,5 % par rapport à 2024) pour 47 heures, dont 34 en première diffusion (53 heures dont 31 en tant que premier diffuseur en 2024).

Le groupe France Télévisions investit par exemple dans trois programmes musicaux, *Concert de Paris 2025* (101' – Électron libre Productions) pour France 2, *Musique en fête 2025, en direct des Chorégies d'Orange* (134' – Morgane Production) pour France 3 et *Bâtiment B : EDGE, Oxmo Puccino, Lisandro Cuxi et Franglish* (198' – Milgram) ou encore l'adaptation audiovisuelle de la pièce de théâtre *L'Ecole de danse* (120' – La Belle Télé) pour france.tv.

Le volume horaire de programmes de spectacle vivant financé par le groupe **Arte** (y compris Arte.tv) diminue de 8,0 %, passant à 139 heures en 2025, dont 128 en tant que premier diffuseur (-7,7 %). L'apport financier global du groupe baisse à 5,9 M€ (-8,9 % par rapport à 2024), à un niveau légèrement supérieur à la moyenne de la décennie (5,6 M€ par an). Arte représente 13,9 % des investissements totaux réalisés par l'ensemble des diffuseurs dans le genre (14,2 % en 2024). L'apport horaire du groupe en tant que premier diffuseur est stable à 44,9 K€ en 2025 (+0,4 % par rapport à 2024). Les apports du groupe couvrent 36,0 % du devis des programmes de spectacle vivant qu'il finance en 2025 (36,7 % en 2024).

La chaîne Arte finance notamment le *Arte concert festival 2025* (4x71' – La Blogothèque productions) ou encore le *Hellfest 2025* (13x55' – Sombrero and Co). Le service en ligne du groupe, Arte.tv, commande 33 heures de programmes de spectacle vivant, dont 27 en tant que premier diffuseur, pour un investissement total de 1,0 M€ (36 heures dont 25 en tant que premier diffuseur pour 1,0 M€ en 2024). Le service investit notamment dans la captation du *44^e festival mondial du cirque de demain* (91' – Aubes Productions).

Le **groupe CANAL+** divise par 2 ses apports en 2025, à 3,1 M€ (6,4 M€ en 2024), une baisse plus significative qu'en volume de commandes. Le groupe finance ainsi 126 heures d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant en 2025, dont 74 en tant que premier diffuseur, contre 200 heures en 2024 (-36,9 %), dont 137 en tant que premier diffuseur (-46,4 %). L'apport horaire du groupe recule légèrement à 36,0 K€ en 2025 (-5,4 % par rapport à 2024), pour un taux de participation en légère baisse également (32,9 %, contre 34,4 %).

Mezzo (Groupe CANAL+ / Les Échos-Le Parisien) préachète 95 heures, dont 49 en tant que premier diffuseur (80 heures dont 50 en tant que premier diffuseur en 2024). La chaîne investit au total 1,3 M€ (+18,9 % par rapport à 2024). Mezzo est la première chaîne du groupe en termes de volume horaire et d'investissements, et préachète notamment le programme *Fatma Said aux pyramides d'Égypte* (88' – Neutra Production). La chaîne CANAL+ diminue ses apports de 59,9 % à 851,0 K€ pour 11 heures de programmes dont 7 en tant que premier diffuseur (33 heures dont 20 en tant que premier diffuseur en 2024). Le groupe investit notamment dans le programme de comédie musicale *La Haine* (100' – Electron Libre Productions / Merlin Productions) pour CANAL+ ou la captation de *l'Europakonzert 2025* (98' – Les Films Figures Libres).

Le **groupe TF1** finance à hauteur de 1,5 M€ les adaptations de spectacle vivant en 2025 (+13,4 % par rapport à 2024). Le groupe investit dans 17 heures de programmes (10 heures en 2024), dont 15 heures en tant que premier diffuseur (10 en 2024). Son apport horaire diminue de 36,2 %, pour atteindre 87,5 K€ (137,2 K€ en 2024 et 90,9 K€ en moyenne sur la décennie), au plus bas niveau depuis 2021 (45,1 K€), couvrant 54,7 % des devis (57,9 % en 2024).

TMC finance 9 heures, dont 7 heures en tant que premier diffuseur (5 heures en 2024, toutes en tant que premier diffuseur), à hauteur de 810,0 K€ (+5,2 % par rapport aux 770,0 K€ de 2024). La chaîne investit notamment dans le programme d'humour *Pablo Mira – Passé Simple* (87' – Kiosco Max / Elephant Story). La chaîne TF1 finance 4 heures, toutes en tant que premier diffuseur (2 heures en 2024), à hauteur de 550,0 K€ (+22,2 % par rapport aux 450,0 K€ de 2024), une hausse en lien avec l'apport important accordé par la chaîne à la captation du *concert de la Star Ac 2025* (165' – D.M.L.S. TV / Endemol Fiction).

Les investissements du **groupe M6** dans le spectacle vivant rebondissent en 2025 à 2,9 M€ (+90,9 % par rapport à 2024), au plus haut niveau historique. Il finance 31 heures de programmes, dont 25 en tant que premier diffuseur en 2025 (29 heures dont 21 en tant que premier diffuseur en

2024). L'apport horaire du groupe atteint 108,1 K€, dépassant pour la seconde fois les 100 K€ (132,5 K€ en 2023) depuis le suivi statistique, soit un taux de couverture à 53,8 %, plus haut niveau historique.

Paris Première est la chaîne du groupe la plus active, avec 19 heures financées dont 14 en tant que premier diffuseur (18 heures dont 13 en 2024) pour un apport total de 692,0 K€ en 2025 (685,0 K€ en 2024). M6 est, quant à elle, celle qui investit le plus, avec un apport total à hauteur de 1,89 M€ (0,6 M€ en 2024) pour 8 heures, toutes en tant que premier diffuseur (4 heures toutes en tant que premier diffuseur en 2024). Le groupe commande notamment l'adaptation audiovisuelle de la pièce de théâtre *Tout va très bien !* (103' – Bonne Pioche Télévision) pour Paris Première ou encore celle du spectacle d'humour *Origami d'Ahmed Sylla* (102' – Allys Prod / Elephant Adventures).

16 **chaînes locales** financent des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant soutenues au fonds de soutien audiovisuel en 2025 (21 en 2024), et 10 d'entre elles interviennent en tant que premiers diffuseurs (12 en 2024). En 2025, les chaînes locales investissent 4,1 M€ (-1,9 % par rapport à 2024) dans 159 heures de programmes au total (176 en 2024) dont 124 en tant que premier diffuseur (118 en 2024).

Télé Grenoble est, en 2025, la chaîne locale la plus active en termes d'investissements, avec 1,1 M€ d'apports (-2,8 % sur un an) dans 76 heures de programmes dont 45 en tant que premier diffuseur (69 heures dont 45 en tant que premier diffuseur en 2024).

En 2025, 8 **services en ligne**, qui ne sont pas attachés aux groupes audiovisuels précédemment cités, financent des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant soutenues au fonds de soutien audiovisuel. Ils investissent 3,4 M€ (3,0 M€ en 2024) répartis sur 158 heures de programmes de spectacle vivant, dont 110 en tant que premiers diffuseurs (152 heures en 2024, dont 86 en tant que premiers diffuseurs).

Le premier service en ligne en termes de volume horaire et d'investissement est Museec, dédié à la musique classique, avec 1,1 M€ d'investissements (958,4 K€ en 2024) sur 83 heures de programmes, dont 44 en tant que premier diffuseur (62 heures en 2024 dont 33 en tant que premier diffuseur). A noter que Prime Video est le seul service mondial à investir dans un programme de spectacle vivant en 2025 (comme en 2024), *Jarry Bonhomme* (120' – Kiosco Max / Elephant Adventures).

D. Baisse des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant à 100 K€ ou plus par heure

En 2025, la répartition des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant selon le devis est relativement stable. 30,0 % des heures aidées d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant ont un coût horaire inférieur à 80 K€, en légère hausse par rapport à 2024 (28,7 %) mais à un niveau inférieur à la moyenne de la décennie (33,7 %). Ces programmes totalisent 14,0 % des investissements des diffuseurs et 19,4 % des aides allouées au genre par le CNC (respectivement 12,6 % et 18,1 % en 2024).

En 2025, 24,6 % des heures de programmes de spectacle vivant aidées par le CNC sont produites à un coût horaire moyen compris entre 80 K€ et 100 K€ (23,2 % en 2024). Ces œuvres représentent 14,8 % des apports des diffuseurs et 18,8 % des aides du CNC allouées au genre (respectivement 14,5 % et 17,9 % en 2024).

Les œuvres dont le coût horaire est supérieur à 100 K€ représentent 45,4 % du volume horaire aidé, 71,2 % des investissements des diffuseurs et 61,7 % des aides du CNC (respectivement 48,1 %, 72,9 % et 64,0 % en 2024).

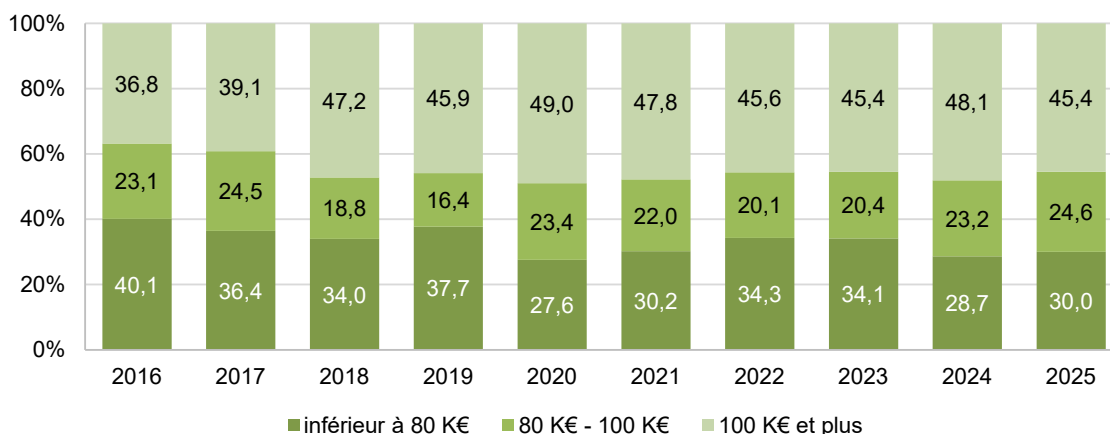
Production aidée d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
inférieur à 80 K€	240	233	16,2	16,1	5,8	6,0	5,5	5,4
80 K€ à 90 K€	115	117	9,8	9,9	3,9	3,6	3,2	3,1
90 K€ à 100 K€	79	74	7,5	6,9	2,8	2,7	2,2	2,1
100 K€ à 120 K€	126	102	13,8	11,2	5,3	4,7	4,2	3,4
120 K€ à 200 K€	177	163	26,3	24,2	11,1	10,2	7,3	6,8
200 K€ à 300 K€	46	38	10,5	8,5	4,4	3,4	2,6	2,2
300 K€ à 400 K€	29	23	10,3	8,0	4,9	3,8	2,4	1,9
400 K€ et plus	25	27	15,4	14,8	7,7	8,4	2,9	2,8
total	837	776	109,8	99,7	45,8	42,8	30,2	27,7

¹ Hors compléments d'aides.

Source : CNC.

Heures aidées d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

E. Les moyens techniques et laboratoires, premier poste de dépenses du spectacle vivant, devant le personnel

En 2025, les rémunérations (comprenant droits artistiques, personnel, interprétation, charges sociales) concentrent la moitié des dépenses des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant, à 50,0 % du total (49,7 % en 2024), devant les frais techniques (27,1 %, contre 26,8 % en 2024) et le tournage (22,9 %, contre 23,5 % en 2024).

Dans le détail, les moyens techniques et laboratoires sont le premier poste de dépenses, à 27,0 M€ (-8,3 % par rapport à 2024), devant le personnel (19,9 M€, -11,9 %) et les droits artistiques (17,1 M€, +1,5 %).

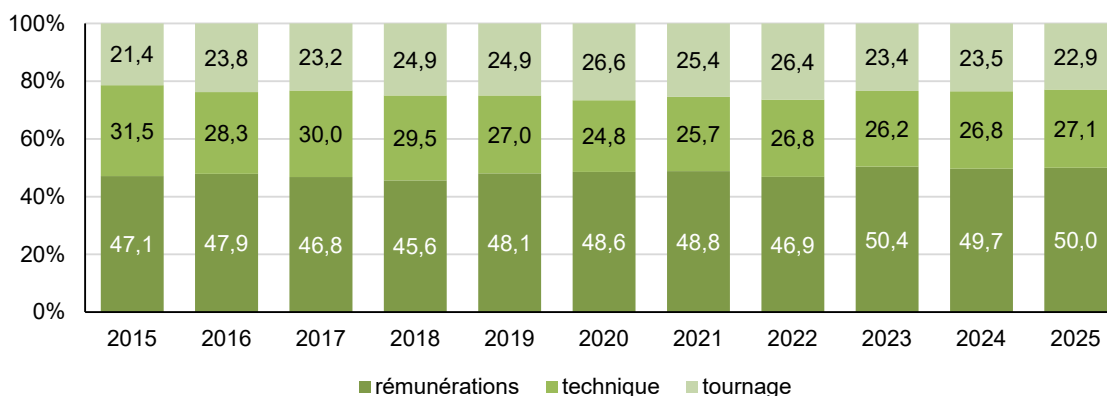
Au global, les dépenses pour les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant diminuent de 9,2 % par rapport à 2024, avec une baisse de 9,5 % des dépenses en France (95,9 M€ en 2025) et de 0,8 % des dépenses à l'étranger (3,8 M€).

Postes de dépenses de production des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (M€)

	France		étranger		total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
droits artistiques	14,9	15,4	1,9	1,7	16,9	17,1
personnel	22,3	19,7	0,2	0,2	22,6	19,9
interprétation	4,2	3,4	0,6	0,8	4,8	4,2
charges sociales	10,3	8,7	0,0	0,0	10,3	8,7
rémunérations	51,7		2,8	2,8	54,5	49,9
moyens techniques, laboratoires	29,2	26,7	0,3	0,3	29,4	27,0
technique	29,2	26,7	0,3	0,3	29,4	27,0
décors et costumes	6,1	4,2	0,2	0,1	6,3	4,3
transport, défraiement, régie	4,8	4,4	0,5	0,5	5,2	4,9
assurance, divers	3,2	3,1	0,0	0,0	3,2	3,1
frais généraux	10,5	10,0	0,0	0,0	10,6	10,0
imprévus	0,5	0,5	-	-	0,5	0,5
tournage	25,1	22,1	0,7	0,7	25,8	22,8
total	105,9	95,9	3,8	3,8	109,8	99,7

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant par grand poste¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; tournage : décors et costumes + transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus.

Source : CNC.

VI. Le magazine d'intérêt culturel

Chiffres clés du magazine d'intérêt culturel

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évol. 25/24
volume horaire (heures)	372	350	353	263	267	299	256	202	255	319	+25,2%
devis (M€)	27,5	28,6	32,6	26,1	22,0	26,8	15,4	12,3	15,2	20,1	+32,4%
coût horaire (K€/heure)	73,9	81,9	92,4	99,1	82,3	89,7	60,0	60,8	59,6	63,0	+5,8%
apports du CNC ¹ (M€)	2,7	3,2	3,9	3,5	3,2	3,8	2,4	1,9	2,0	2,8	+36,6%
apport horaire du CNC (K€/heure)	7,3	9,1	11,1	13,4	11,8	12,7	9,2	9,2	7,9	8,7	+9,1%

¹ Y compris les compléments d'aide.

Source : CNC.

A. 319 heures de magazines d'intérêt culturel aidées en 2025, plus haut niveau depuis 2018

Le CNC apporte un soutien exclusivement sélectif aux magazines d'intérêt culturel, après avis des commissions documentaire-magazine et spectacle vivant.

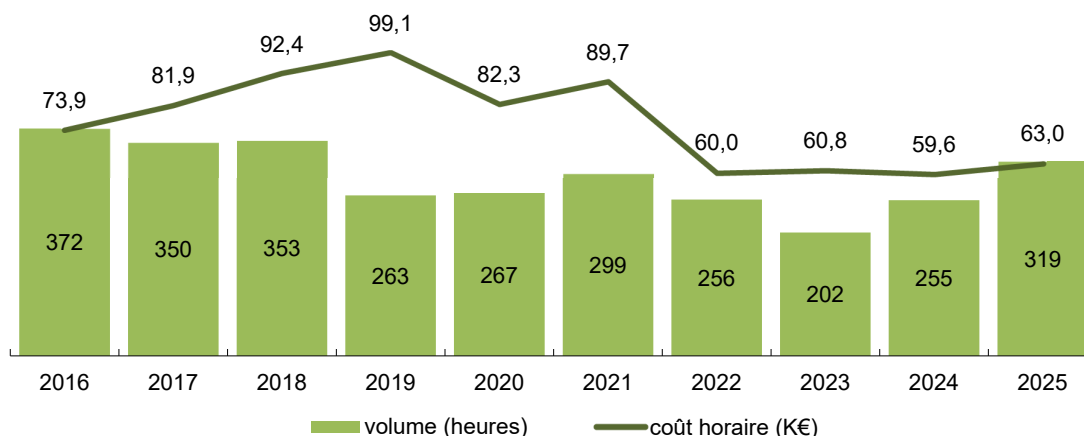
40 magazines bénéficient d'un soutien financier en 2025 (30 en 2024, 51 en 2019). Le volume de production aidée augmente de 25,2 % sur un an, à 319 heures (255 heures en 2024), et dépasse les 300 heures pour la première fois depuis 2018 (353 heures). Le nombre de dossiers de demandes d'aides déposés est en hausse sur un an à 45 dossiers en 2025 contre 39 en 2024.

En s'établissant à 20,1 M€, les devis de ces programmes aidés progressent sur un an : +32,4 % par rapport à 2024, repassant pour la première fois depuis 2021 la barre des 20 M€, mais restant en-dessous de la moyenne décennale (22,7 M€). Le coût horaire moyen s'établit à 63,0 K€, en hausse par rapport à 2024 (+5,8 %), mais toujours à un faible niveau depuis 2022, en recul de 27,2 % comparé à la moyenne 2016-2021 (86,6 K€).

12 magazines sont nouvellement soutenus en 2025 (66 heures de programmes) : *Autour de minuit, une ville la nuit* sur Arte.tv (18 heures), *Skrab da skramm* sur France 3 Bretagne (9 heures) ou encore *Culture Mix* pour Nouvelle-Calédonie La 1^{ère} (3 heures).

En revanche, sept magazines ne sont pas renouvelés, soit 27 heures de programmes. Parmi eux, se trouvent *Na Petra'ta* sur France 3 Bretagne (9 heures, remplacé par *Skrab da skramm* cité ci-dessus) ou encore *En plein centre* sur France 3 Centre-Val de Loire (8 heures).

Volume et coût horaire des magazines d'intérêt culturel aidés



Source : CNC.

B. Une contribution des diffuseurs en hausse

Au global, les financements français consacrés aux magazines d'intérêt culturel aidés augmentent de 30,5 % en 2025. Ils s'établissent à 19,8 M€, contre 15,2 M€ en 2024.

Le rebond de l'engagement des diffuseurs dans le magazine d'intérêt culturel observé en 2024 (+40,7 % par rapport à 2023) se confirme en 2025 (+30,5 % sur un an), mais ce dernier reste à un niveau toujours très inférieur à celui d'avant crise (-31,2 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Les chaînes représentent 66,7 % du total des financements des magazines d'intérêt culturel en 2025 (67,6 % en 2024), un niveau dans la moyenne de la décennie (65,5 %). Les diffuseurs apportent, en moyenne, 42,0 K€ par heure de programme en 2025 (+4,3 % par rapport à 2024, dans un contexte de hausse de 5,8 % du coût horaire). Cet apport horaire se situe cependant toujours sous la barre des 50 K€ pour la quatrième année consécutive, alors qu'il était supérieur à ce niveau quasiment chaque année depuis 2004 (sauf en 2007 à 40,6 K€, 2008 à 46,7 K€ et 2016 à 49,8 K€).

À 2,2 M€ en 2025, les apports des producteurs français augmentent de 30,7 % sur un an après avoir baissé de 19,9 % en 2024. Ils restent malgré tout à un troisième plus bas niveau historique. Le montant total des devis augmentant, lui, de 32,4 % sur un an, leur part baisse encore en 2025 et atteint 10,9 % du financement total, le plus bas niveau historique.

Les subventions versées par le CNC, y compris les compléments d'aides, aux magazines d'intérêt culturel, s'établissent à 2,8 M€, en hausse de 36,6 % par rapport à 2024 (2,0 M€). En moyenne, le CNC apporte 8,7 K€ par heure de programmes en 2025, en hausse de 9,1 % sur un an (7,9 K€ en 2024) mais inférieur de 13,1 % à la moyenne de la décennie (10,0 K€ entre 2016 et 2025). Les subventions versées par le CNC couvrent, en moyenne, 13,7 % du devis des magazines, un taux de couverture en légère hausse par rapport à 2024 (13,3 % et 13,1 % en moyenne sur la décennie), au-dessus de celui des producteurs français (10,9 %) pour la troisième fois de l'histoire de la production audiovisuelle aidée (en 2010 et en 2024).

En 2025, pour la première fois, un magazine audiovisuel aidé est une coproduction minoritaire à destination du jeune public. Il s'agit de *Les Minus, les tutos*, diffusé sur CANAL+ Kids (2 heures de programme), en coproduction avec la Belgique et avec des préventes au Canada, en Croatie, Estonie, Russie, Suisse et dans la zone géographique du Moyen-Orient (par le biais de beIN Moyen-Orient).

Financement prévisionnel du magazine d'intérêt culturel aidé (M€)

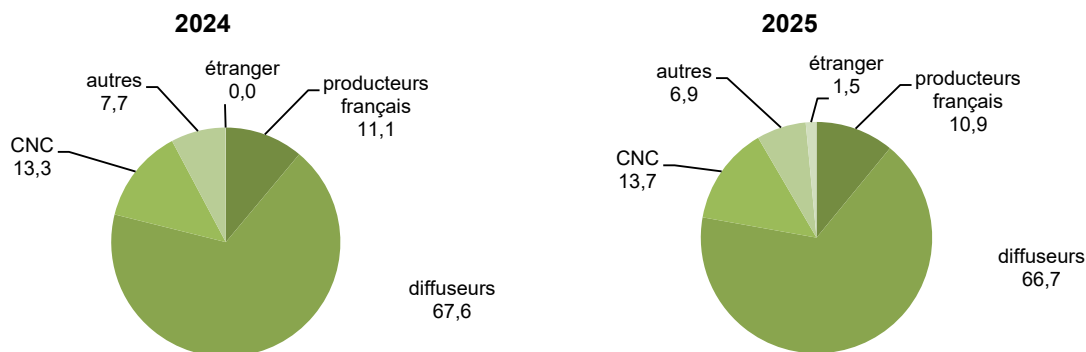
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
financements français	27,3	28,6	32,5	26,0	21,9	26,8	15,4	12,3	15,2	19,8
producteurs français	4,7	4,6	5,4	4,1	3,1	4,3	2,5	2,1	1,7	2,2
préventes en France	0,2	-	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
diffuseurs	18,5	19,6	21,9	16,9	14,4	17,3	9,7	7,3	10,3	13,4
SOFICA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CNC y compris compléments ¹	2,5	3,2	3,9	3,5	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0	2,8
autres financements français ²	1,4	1,2	1,3	1,5	1,2	1,3	0,8	1,0	1,2	1,4
financements étrangers	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
coproductions étrangères	0,1	0,0	0,1	0,1	-	0,0	0,0	-	-	0,2
préventes à l'étranger	0,2	0,1	0,0	-	0,1	0,0	-	-	0,0	0,1
total des financements	32,3	27,5	28,6	32,6	26,1	22,0	26,8	15,4	12,3	15,2

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel du magazine d'intérêt culturel aidé (%)¹



¹ Y compris les compléments d'aides.

Autres = préventes en France + SOFICA + autres financements français.

Source : CNC.

C. Près de 3/4 des apports diffuseurs provenant de France Télévisions

Commandes des diffuseurs en magazine d'intérêt culturel

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
France Télévisions	116	142	116	147	7,68	9,60	98,8	96,0	64,5	66,9	65,2	69,8
Groupe Arte	51	75	51	75	2,19	3,11	58,7	59,2	43,0	41,6	73,2	70,3
Groupe CANAL+	17	24	17	24	0,19	0,38	17,7	40,9	11,0	16,2	62,0	39,5
autres chaînes payantes	-	5	-	5	-	0,12	-	96,4	-	23,1	-	23,9
autres services en ligne	-	-	1	-	0,02	-	-	-	-	-	-	-
chaînes locales	71	73	78	81	0,19	0,18	6,3	7,8	1,9	1,7	29,8	21,3
total	255	319	255	319	10,26	13,39	59,6	63,0	39,1	41,5	65,7	65,9

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

Source : CNC.

L'investissement des chaînes du groupe **France Télévisions** progresse de 25,1 % par rapport à 2024, pour s'établir à 9,6 M€ (7,7 M€ en 2024), et se situe ainsi dans la moyenne des dix dernières années (9,5 M€). Le groupe participe au financement de 147 heures de programmes (116 en 2024), dont 142 en tant que premier diffuseur (toutes en tant que premier diffuseur en 2024). À lui seul, France Télévisions représente 71,7 % des apports des diffuseurs pour 44,6 % des heures initiées. France Télévisions commande notamment deux saisons de *Beau Geste* (33x52' pour la saison 3 et 22x47' pour la saison 4 – Black Dynamite Production) pour France 2 et le magazine d'actualités culturelles locales *Toki Woki* saison 7 (10x52' – Milgram) pour France 3 Paris Île de France.

La contribution du groupe **Arte** progresse pour la deuxième année consécutive (+41,7 % par rapport à 2024), et passe à 3,1 M€ en 2025, mais reste cependant le troisième plus bas niveau historique (devant 2024 à 2,2 M€ et 2023 à 1,4 M€). Simultanément, son volume horaire progresse de 46,4 %, à 75 heures en 2025, toutes en tant que premier diffuseur, contre 51 en 2024 et atteint ainsi un plus haut niveau historique. Arte initie 23,5 % des heures de magazines d'intérêt culturel aidé, une part jamais atteinte par le groupe. En 2025, la chaîne Arte continue notamment de programmer *Tape*, un magazine dédié à l'histoire de la musique dont c'est la 10^{ème} saison (12x4' – Milgram), *Jour de play* (7x150' – IKO), émission dédiée aux jeux vidéo, ou *Court-Circuit* (11x22' – Caïmans Productions), émission dédiée aux courts métrages et programme notamment pour la première fois *Autour de minuit* (7x150' – Urbania Productions) ou encore *Le Vortex* (24x20' – Nerd Entertainment

System). Le coût horaire des œuvres dans lesquelles investit Arte est de 59,2 K€ en 2025, relativement stable par rapport à 2024 (58,7 K€).

Le groupe **CANAL+** investit dans 24 heures de magazine d'intérêt culturel en 2025, toutes en tant que premier diffuseur, contre 17 heures en 2024 (toutes en tant que premier diffuseur). Ces 24 heures correspondent à 380 K€ d'investissements du groupe (multipliés par 2 en un an), pour trois œuvres : *Forever Cinéma saison 2* (40x26' – Caimans Productions), *Les Minus, les tutos* (26x5' – Miam! Animation) et *+ de courts* (20x12' – Pangäa).

En 2025, **six chaînes locales** (cinq en 2024) investissent dans 81 heures de magazines d'intérêt culturel, contre 78 en 2024 (+3,3 %), dont 73 en tant que premier diffuseur (71 en 2024, soit +3,7 %). Elles s'engagent à hauteur de 180 K€, comme en 2024, avec par exemple *Champs libres - Saison 9* (6x26' - Le Nouveau Studio) pour TL7.

Une autre chaîne payante investit dans le magazine d'intérêt culturel pour la première fois en 2025. Il s'agit de Trace Urban qui initie 5 heures de programme pour 120 K€ d'investissement, correspondant à une seule œuvre : *Africa With Attitude*, série de 6 épisodes de 52 minutes produite par Special Touch Studios.

D. 1/4 des heures de magazines d'intérêt culturel ont un coût horaire supérieur à 100 K€, en hausse sur un an

Les programmes dont le coût horaire est inférieur à 20 K€ représentent 26,5 % des heures de magazines d'intérêt culturel aidées en 2025, sous la barre des 30 % pour la première fois depuis 2019 (19,9 %) après cinq années à des plus hauts niveaux (40,5 % en moyenne entre 2020 et 2024) quand cette part était, à l'inverse, plutôt basse avant 2019 (7,4 % en moyenne). Ils totalisent 2,4 % des devis, 2,2 % des apports totaux des diffuseurs et 5,4 % des aides du CNC en 2025. En moyenne, le coût horaire de ces programmes s'élève à 5,8 K€, contre 7,4 K€ en 2024. L'apport horaire du CNC, à 1,8 K€, progresse légèrement par rapport à 2024 (1,7 K€, soit +2,1 %), et l'apport horaire des premiers diffuseurs, lui, baisse à 2,8 K€ contre 4,6 K€ en 2024 (-39,5 %).

Les magazines les plus chers (dont le coût horaire est supérieur ou égal à 100 K€) représentent 24,8 % des heures aidées (19,6 % en 2024), en-dessous de la moyenne décennale (27,3 %). Ils totalisent 52,7 % des devis (49,1 % en 2024) et 52,3 % des apports totaux des diffuseurs (45,3 % en 2024), ainsi que 37,0 % des aides du CNC (45,0 % en 2024). Le coût horaire moyen des programmes de cette tranche atteint 134,0 K€ (-10,5 % par rapport à 2024), à un plus bas niveau historique, avec un apport horaire moyen du CNC de 12,9 K€ (-29,2 %), et un apport horaire des premiers diffuseurs de 87,9 K€ (-0,7 %).

Production aidée de magazine d'intérêt culturel selon le coût horaire

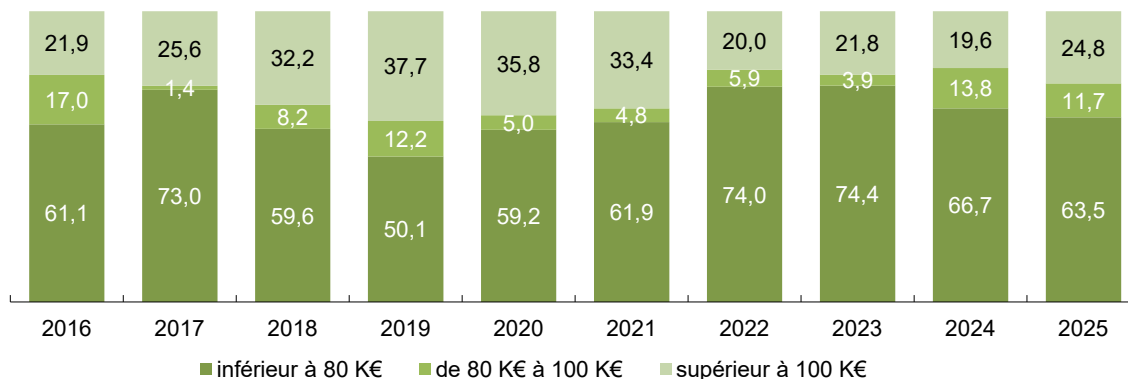
	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
inférieure à 20 K€	107	85	0,8	0,5	0,5	0,3	0,2	0,1
20 K€ à 40 K€	3	39	0,1	1,0	0,0	0,7	0,0	0,2
40 K€ à 60 K€	29	32	1,7	1,8	1,1	1,1	0,4	0,5
60 K€ à 80 K€	30	47	1,9	3,1	1,2	1,8	0,4	0,7
80 K€ à 100 K€	35	37	3,2	3,1	2,8	2,5	0,1	0,2
100 K€ à 120 K€	36	66	3,9	7,2	2,7	5,6	0,4	0,6
120 K€ et plus	13	13	3,6	3,3	2,0	1,4	0,5	0,4
total	255	319	15,2	20,1	10,3	13,4	2,0	2,8

¹ Hors compléments d'aide.

Source : CNC.

Entre 2024 et 2025, le nombre d'heures au coût horaire supérieur ou égal à 100 K€ augmente de 58,8 %, à 79 heures en 2025 contre 50 en 2024, et est ainsi dans la moyenne de la décennie (80 heures entre 2016 et 2025).

Heures aidées de magazine d'intérêt culturel selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

VII. Les diffuseurs

Investissements des diffuseurs en 2025 (M€)

	fiction	documentaire	animation	spectacle vivant	magazine	total
Groupe Arte	20,6	34,1	0,7	5,9	3,1	64,4
Editions Philippe Amaury	-	0,2	0,0	-	-	0,2
France Télévisions Groupe	253,7	87,0	36,9	21,8	9,6	408,9
Groupe M6	54,6	7,9	5,5	2,9	-	70,8
CMA CGM	-	4,9	0,0	-	-	4,9
TF1	232,5	5,8	7,0	1,5	-	246,8
Groupe SIAP Ouest France	-	0,8	-	-	-	0,8
Mediawan Thematics	-	0,2	0,1	-	-	0,2
Disney	6,1	-	0,8	-	-	6,8
Groupe CANAL+	0,0	15,0	7,6	3,1	0,4	26,2
autres chaînes gratuites	-	1,0	-	-	-	1,0
autres chaînes payantes	0,3	1,4	0,7	0,1	0,1	2,6
autres services en ligne	128,4	0,4	3,5	3,4	-	135,6
chaînes locales	0,9	3,4	0,2	4,1	0,2	8,5
total	699,6	162,0	62,6	42,8	13,4	980,4

A. Le documentaire, 1^{er} genre en volume pour les groupes audiovisuels publics et seul genre investi par CMA CGM et Groupe SIAP Ouest France

Au global, tous diffuseurs confondus, le documentaire concentre la majorité des heures aidées en 2025 (39,6 %), devant la fiction (27,3 %), les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (18,7 %), le magazine d'intérêt culturel (7,7 %) et l'animation (6,8 %). Les groupes audiovisuels opèrent des stratégies différentes, naturellement liées à leur ligne éditoriale et ce que leur impose leur convention avec l'Arcom. Outre des obligations d'investissements, les chaînes sont également soumises à des obligations de diffusion.

France Télévisions, en tant que premier financeur des programmes audiovisuels aidés par le CNC (408,9 M€ d'investissements soit 41,7 % des apports totaux des diffuseurs), affiche une répartition de ses commandes par genre proche de celles tous diffuseurs confondus avec, toutefois, une part légèrement plus élevée du documentaire (43,3 %), de l'animation (9,5 %) et du magazine (8,0 %), et moindre des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (16,8 %) et de la fiction (22,4 %).

Quelques groupes sont mono-genre, à l'instar de CMA/CGM et de Groupe SIAP Ouest France qui ne commandent que du documentaire de création. Les deux chaînes de CMA/CGM, RMC Découverte et RMC Story, ont, toutes deux, des obligations de diffusion de documentaires, à au moins 5 255 heures pour la première et 35 % pour la seconde pour laquelle le documentaire est entendu au sens plus large de programmes culturels, documentaires et magazines. Le Groupe SIAP Ouest France, à travers sa chaîne NOVO19, doit consacrer 8,5 % de son chiffre d'affaires à la production d'œuvres audiovisuelles européennes ou d'expression originale française, qu'elles soient de fiction, documentaires ou d'animation. La chaîne a également pour obligation de diffuser au moins 1 300 heures de documentaires / magazines d'images, 1 300 de fiction audiovisuelle et cinématographique ou encore 700 heures de divertissements / magazines de plateau.

Les groupes Disney et TF1 concentrent autour de 80 % de leur volume horaire commandé sur des programmes de fiction. Les obligations de diffusion imposées au groupe TF1 sont très différentes

selon les chaînes (TFX doit ainsi programmer 150 heures minimum de programmes jeunesse, 12 adaptations audiovisuelles de spectacle vivant et une émission culturelle, TF1 Séries Films, 2/3 minimum de fictions audiovisuelles et œuvres cinématographiques, TMC, 6 spectacles vivants et TF1, 152 fictions audiovisuelles d'expression originale française en première partie de soirée et 750 heures de programmes jeunesse dont 650 heures d'animation) mais, combinées aux obligations d'investissement de la chaîne TF1, elles expliquent le niveau de commande plus important du groupe sur la fiction. En ce qui concerne le groupe Disney, il convient de rappeler que, tous genres confondus, le groupe commande 4 heures de programmes en 2025 dont 3 pour Disney+ ; les investissements du service en production inédite étaient jusqu'alors essentiellement tournés vers la fiction (90 % de ses investissements dans la production audiovisuelle aidée). A noter que la clause de diversité du décret SMAD a été revue et rehaussée à 20 % avec une nouvelle quote-part de 75 % dédiée à la production inédite.

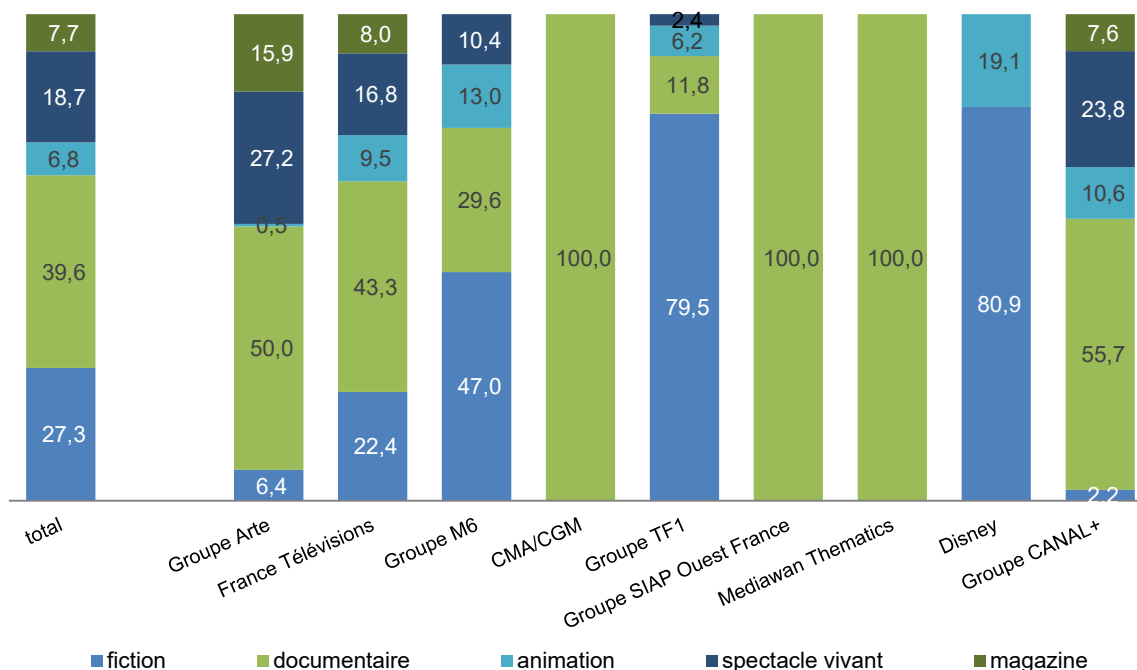
Le groupe M6 commande des programmes de chaque genre, à l'exception du magazine d'intérêt culturel. L'animation est surreprésentée dans le volume de commandes du groupe, à 13,0 % (6,8 % tous diffuseurs confondus), et encore plus clairement la fiction, à 47,0 % (27,3 % tous diffuseurs confondus) en lien avec la mise en production d'un nouveau feuilleton, aujourd'hui arrêté, *Nouveau Jour*. Le groupe finance ainsi 123 heures de fiction, dont 115 en tant que premier diffuseur, des volumes tous deux à un plus haut niveau historique. A l'inverse, les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (10,4 %) mais encore davantage le documentaire (29,6 %) sont sous-représentés dans les commandes du groupe M6. A noter que certaines obligations de diffusion des chaînes du groupe portent sur l'animation avec notamment celle de proposer des émissions destinées aux enfants et aux adolescents aux heures où ce public est disponible pour les chaînes M6 et 6ter et la diffusion de 1 520 heures d'œuvres d'animation, audiovisuelles ou cinématographiques, pour Gulli. En 2025, le groupe commande 32 heures de programmes d'animation dont 22 pour Gulli et 10 pour M6.

La moitié des heures commandées par le groupe Arte concerne des programmes documentaires (50,0 %). Le groupe initie toutefois des programmes d'autres genres et notamment de spectacle vivant, largement surreprésentés dans les heures commandées par le groupe (27,2 %, contre 18,7 % tous diffuseurs confondus), tout comme le magazine d'intérêt culturel (respectivement 15,9 % et 7,7 %).

Le groupe CANAL+ réduit très largement ses commandes de programmes audiovisuels aidés en 2025 à 309 heures tous genres confondus, au plus bas niveau depuis 2007 (292 heures), notamment du fait d'une chute des commandes du groupe en fiction (-53 heures). Le spectacle vivant est légèrement surreprésenté dans le volume de commandes du groupe (23,8 %, contre 18,7 % tous diffuseurs confondus) à travers Mezzo (consacrée à la musique classique, au jazz, à la danse et aux musiques du monde), qui est à l'origine de 49 des 72 heures commandées par le groupe. La part du documentaire dans les commandes du groupe CANAL+ est également supérieure à la moyenne tous diffuseurs (55,7 %, contre 39,6 %), avec notamment Seasons, qui est à l'origine de 73 des 172 heures commandées par le groupe.

En 2025, France Télévisions est le premier groupe en termes de volume sur l'ensemble des genres sauf en fiction où il est dépassé par le Groupe TF1 (respectivement 394 heures, contre 493).

Répartition du volume horaire¹ selon le genre en 2025 (%)



¹ En tant que premier diffuseur. / Source : CNC.

B. Un diffuseur par programme reste la norme, sauf pour les programmes des SMAD étrangers

La majorité des programmes audiovisuels aidés par le CNC ne bénéficie de l'apport que d'un seul diffuseur, quelle que soit l'année étudiée.

En 2025, 83,1 % des heures de programmes audiovisuels aidées sont financées par un seul diffuseur, en hausse de 2,1 points par rapport à 2024 (81,0 %) et de 12,0 points par rapport à 2016 (71,1 %). Tous genres confondus, 3 453 heures bénéficient ainsi de l'apport d'un seul diffuseur, en recul de 1,9 % par rapport à 2024, une baisse légèrement inférieure à celle du volume commandé au global (-4,4 %).

Le recours à de multiples diffuseurs s'est largement réduit sur la dernière décennie. Si 351 heures étaient financées par au moins trois diffuseurs en 2016 (7,2 % du total), seulement 200 heures sont dans ce cas en 2025 (4,8 % du total), en recul de 43,0 % en 10 ans. A noter que 2025 n'atteint pas un plus bas niveau sur la décennie ; 116 heures de programmes audiovisuels aidés étaient financées par au moins trois diffuseurs en 2020, soit 3,1 % des heures totales.

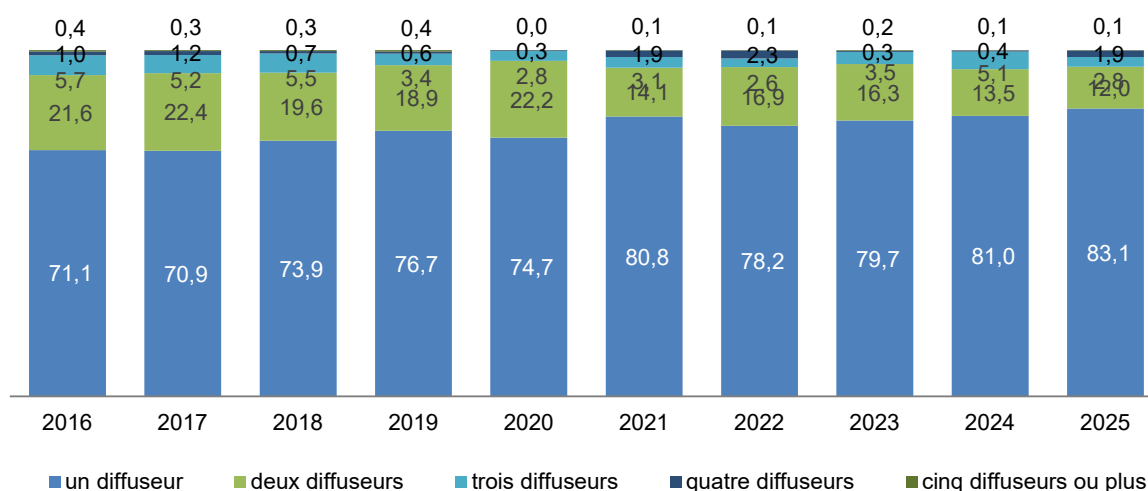
En 2025, sur les 700 heures financées par au moins deux diffuseurs, 171 le sont uniquement par des diffuseurs indépendants, n'appartenant à aucun des groupes audiovisuels ci-dessus étudiés : 145 heures uniquement par deux ou trois chaînes locales, 12 heures uniquement par deux ou trois services en ligne, 9 heures par un mix de services en ligne et chaînes locales. Par ailleurs, un documentaire de 52 minutes, *Les Echappées de Kaboul* (Lila Production, cofinancé par LCP-AN et France 24) est financé à la fois par une chaîne gratuite et une chaîne payante, toutes deux publiques. Trois documentaires de 52 minutes sont financés à la fois par une chaîne locale et une chaîne nationale gratuite, *Maternité sous écrou* (Injam Production, cofinancé par Public Sénat et Télé

Bocal), *Ernest Renan chantre de la nation* (Bleu Iroise Arsenal, cofinancé par TV Rennes et NOVO19) et *Maires ruraux : à l'épreuve du réel* (Seppia, cofinancé par LCP-AN et Canal 32). Enfin, une adaptation de spectacle vivant de 77 minutes, *Requiem de Gabriel Fauré* (Futur Antérieur Production / COPAT), est financée à la fois par un service en ligne (live-operaversailles.fr) et une chaîne payante (KTO).

Au sein de ces 700 heures, 138 sont financées par plusieurs chaînes d'un même groupe, 68 par des chaînes de deux groupes différents. Enfin, 324 heures sont financées à la fois par au moins une chaîne appartenant à un groupe et au moins un diffuseur indépendant.

Par ailleurs, 16 programmes ont été financés par au moins un service en ligne mondial (AppleTV, Disney+, HBO Max, Netflix, Prime Video) en 2025, soit 94 heures, un niveau en léger recul par rapport à 2024 (23 programmes, soit 97 heures). Parmi ces programmes, six ont été cofinancés avec d'autres diffuseurs, soit 51 heures (9 programmes et 44 heures en 2024) : *Le Charles* (6x52' – Next Episode), série de fiction dans laquelle Prime Vidéo investit aux côtés de M6, *Dix pour cent le film* (120' – Mon Voisin Productions / Mother Production), unitaire de fiction dans lequel Netflix investit aux côtés de France Télévisions, *Belphégor* (4x45' – Pathé Séries), série de fiction dans laquelle HBO Max investit aux côtés de M6, *Tout pout la lumière* (90x25' – TP2L Prod / Tel Sète), série de fiction dans laquelle Netflix investit aux côtés de TF1, *Miraculous World – Tokyo Stellar Force* (48' – Miraculous Corp), unitaire d'animation dans lequel Disney+ investit aux côtés de Disney Channel et TF1 et *Jarry - Bonhomme* (120' – Kiosco Max / Elephant Adventures), adaptation de spectacle vivant dans laquelle Prime Video investit aux côtés de TMC.

Répartition des heures selon le nombre de diffuseurs (%)



Source : CNC.

**La production
audiovisuelle aidée en
2025**

mai 2026

Centre national du cinéma
et de l'image animée
Direction des études,
des statistiques
et de la prospective

12 rue de Lübeck
75 784 Paris cedex 16
cnc.fr
Tél : 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

Rédaction :
Emma Cotterchio, Chloé
Dubourguier, Pierre-Yves Gautier,
Sophie Jardillier, Cécile Lacoue,
Louise Pfirsch, Jérôme Tyl

Sauf mention particulière,
toute reproduction partielle
ou totale est autorisée sous réserve
de la mention : source CNC

